



COMMISSION DES TITRES D'INGENIEUR

**DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
DE L'HABILITATION A DELIVRER LE TITRE D'INGENIEUR
DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE
DE NICE - SOPHIA ANTIPOLIS**

**DEMANDE D'HABILITATION D'UNE SPECIALITE
INGENIERIE DE L'EAU**

ANNEXES 1-19 – NOVEMBRE 2008

Polytech: ingénieurs de l'innovation

Sommaire

ANNEXE 1 Statuts Polytech'Nice-Sophia	3
ANNEXE 2 Liste des membres du conseil	13
ANNEXE 3 Règlement intérieur	17
ANNEXE 4 Comité de direction.....	23
ANNEXE 5 Conseil de perfectionnement.....	27
ANNEXE 6 Organigramme.....	31
ANNEXE 7 Supports de communication et Salons	35
ANNEXE 8 Consultation du site web	39
ANNEXE 9 Liste des enseignants-chercheurs Polytech'Nice-Sophia.....	47
ANNEXE 10 Liste des enseignants vacataires	53
ANNEXE 11 Liste des personnels BIATOS	61
ANNEXE 12 Configurations ordinateurs portables.....	65
ANNEXE 13 Campus Sophi@STIC	71
ANNEXE 14 Budget 2007	77
ANNEXE 15 Présentation des laboratoires	91
ANNEXE 16 Fiche mobilité	105
ANNEXE 17 Accords de partenariat international & ERASMUS.....	109
ANNEXE 18 Analyse du recrutement Geipi & réseau Polytech	113
ANNEXE 19 Charte du réseau Polytech	157

ANNEXE 1

Statuts Polytech'Nice-Sophia

STATUTS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE NICE - SOPHIA ANTIPOlis (votés par le Conseil d'Administration de l'Université le 6/04/2005)

TITRE I : MISSIONS, STRUCTURES ET MOYENS DE L'ECOLE

Article 1 : Définition, dénomination

L'École Polytechnique de l'Université de Nice - Sophia Antipolis constitue au sein de l'Université de Nice - Sophia Antipolis une école au sens de l'article L.713-2 du Code de l'Éducation.

Article 2 : Missions

Les missions de l'École sont notamment :

- La formation initiale en cycle ingénieur, en alternance ou par apprentissage des ingénieurs et des cadres d'entreprise de niveau équivalent, avec une orientation particulière vers leur formation humaine, économique et sociale et leur ouverture internationale ;
- Une préparation dans un premier cycle intégré ;
- La formation continue ;
- La formation à la recherche, en participant aux formations doctorales dans les domaines de sa compétence ;
- La recherche scientifique et technologique, valorisée dans le cadre de la politique et des structures mises en œuvre par l'Université de Nice - Sophia Antipolis
- L'aide au développement industriel technologique ;
- Le développement des relations avec les entreprises, afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants ;
- La participation à la coopération internationale, dans le but notamment de favoriser les échanges d'étudiants.

Article 3 : Principes

L'organisation de l'École est destinée à favoriser l'interdisciplinarité, le fonctionnement sur plusieurs sites si nécessaire, la réactivité aux évolutions rapides de l'environnement technologique, économique et social, la capitalisation des acquis spécifiques des composantes de l'École en termes d'image et de reconnaissance auprès des industriels et des collectivités.

L'École réalise ses missions de formation par des Départements, associés à des Unités pédagogiques transversales et Services communs.

L'École réalise ses missions liées à la Recherche par l'intermédiaire de Laboratoires de recherche de l'Université ou d'autres organismes. Dans ce dernier cas, les liens entre ces organismes et l'École seront régis par des conventions.

Un règlement intérieur approuvé par le Conseil de l'École, précise le fonctionnement de l'École, de ses Départements et de ses services, ainsi que ses relations avec les laboratoires de recherche.

Article 4 : Structures

L'École est administrée par le Conseil de l'École et dirigée par un Directeur, selon les modalités de l'article L.713-9 du code de l'éducation.

Le Conseil de l'École nomme, sur proposition du Directeur, des Directeurs adjoints pour l'assister dans ses missions. L'École est en outre dotée d'un Comité de Direction et d'un Conseil d'Évaluation.

Article 5 : Départements

Les Départements ont la responsabilité de la formation liée à la Spécialité du diplôme d'ingénieur de l'École et des autres diplômes équivalents, selon la réglementation en vigueur.

Ils sont dirigés par un Directeur de Département. Chaque Département est doté d'un conseil conformément au règlement intérieur.

Les Départements sont créés en fonction des besoins et des possibilités, sur proposition du Conseil d'Évaluation et après approbation du Conseil de l'École.

La formation initiale tout comme la formation par alternance, la formation continue et la formation du premier cycle intégré s'appuient sur les Départements.

Article 6 : Moyens

Les moyens budgétaires de l'École sont constitués des droits scolaires payés par les usagers, des dotations annuelles de fonctionnement et des dotations spécifiques contractuelles attribuées à l'École par le Ministère de tutelle, des ressources propres liées aux diverses activités contractuelles de l'École, des subventions des Collectivités et Institutions et des contributions diverses des entreprises ou de toutes personnes physiques ou morales.

Les moyens en personnel de l'École sont ceux qui lui sont affectés ou mis à disposition par l'Université ou les Institutions concernées, et ceux affectés directement par les Ministères de tutelle.

Les moyens en locaux de l'École sont constitués par les locaux affectés ou mis à disposition de l'École par l'Université ou éventuellement d'Institutions concernées.

La gestion financière de l'École est assurée par les services financiers de l'Université en relation avec le service correspondant à l'École.

TITRE II : LE CONSEIL DE L'ECOLE

Article 7 : Fonctionnement

Le Conseil de l'École administre par ses délibérations les affaires de l'École. Il statue sur toutes les questions qui sont renvoyées à sa décision par les lois et règlements et par les présents statuts. D'une manière générale, il donne un avis sur toutes les questions pour lesquelles sa consultation a été prévue et sollicitée.

En particulier :

- Il définit la politique et les orientations pédagogiques et scientifiques générales de l'École ;
- Il vote le budget de l'École, les demandes de moyens et leur répartition entre les Départements et les services ;
- Il arrête et modifie le Règlement intérieur de l'École ;
- Il se prononce en formation restreinte sur le recrutement et le choix des personnels enseignants de l'École ;
- Il est consulté sur les catégories de contrats, conventions et marchés qui doivent lui être soumis pour approbation ;
- Il propose la création ou la suppression de tout Département ;
- Il propose au Ministre le Directeur de l'École ;
- Il nomme sur proposition des Conseils de Départements et avec l'accord du Directeur de l'École, les Directeurs de Départements et le responsable du premier cycle intégré ;
- Il désigne les membres du Conseil d'Évaluation sur proposition du Comité de Direction ;
- Il crée et nomme toute commission consultative dont il a besoin et en définit les missions et la durée.

Article 8 : Composition

Le Conseil de l'École est composé des membres répartis de la façon suivante :

1. Membres élus :

- 1 représentant des enseignants de rang A et assimilés de chacun des Départements
- 1 représentant des enseignants de rang B et assimilés de chacun des Départements
- 1 représentant supplémentaire des enseignants de rang A et assimilés pour les Départements dont le nombre d'étudiants en formation initiale d'ingénieurs est supérieur à 180
- 1 représentant supplémentaire des enseignants de rang B et assimilés pour les Départements dont le nombre d'étudiants en formation initiale d'ingénieurs est supérieur à 180
- 2 représentants des enseignants de rang A et assimilés élus par l'ensemble du collège A
- 2 représentants des enseignants de rang B et assimilés élus par l'ensemble du collège B
- 3 représentants des personnels IATOS et ITARF
- 5 représentants des usagers définis par l'article 4-2 du décret n°85-59 du 18/01/85

2. Personnalités extérieures à l'École, choisies en fonction de leur rôle dans les domaines scientifique, économique ou industriel dont :
 - 1 représentant du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
 - 1 représentant du Conseil Général des Alpes -Maritimes
 - 1 représentant de la communauté d'agglomérations incluant Sophia-Antipolis
 - 1 représentant de la CCI
 - 1 représentant de l'URISCA
 - 8 représentants des entreprises, de la recherche ou de l'enseignement désignés par le comité de direction dans le respect de la diversité de l'École, sur proposition de chaque Département.

Assistant de droit à titre consultatif :

- Le Recteur de l'Académie de Nice ou son représentant
- Le Président de l'Université ou son représentant
- Le Directeur de l'École ou son représentant
- Les Directeurs adjoints
- Les Directeurs de Départements ou leurs représentants
- Le Responsable du premier cycle intégré ou son représentant
- L'Agent comptable de l'Université
- Le Président de l'Association des Anciens Élèves de l'École
- Le Président de l'Association des Élèves de l'École

Article 9 : Désignation des membres

Les Collectivités territoriales et les institutions désignent nommément la ou les personnes qui les représentent.

Les Collectivités territoriales peuvent désigner un suppléant pour chaque titulaire.

La durée du mandat des étudiants est de deux ans.

La durée du mandat des autres membres est de 4 ans renouvelable.

Article 10 : Sessions

Le Conseil de l'École se réunit en session ordinaire au moins une fois par an sous la présidence de son Président qui le convoque et en fixe l'ordre du jour, en accord avec le Directeur. La convocation mentionnant l'ordre du jour est envoyée au moins 10 jours avant la date de réunion. Les documents concernant l'ordre du jour sont préalablement adressés à tous les membres du Conseil de l'École.

En outre, le Conseil de l'École peut être réuni en session extraordinaire à la demande de son Président, du Directeur ou de la moitié de ses membres en exercice.

Le Président, et/ou le Directeur peuvent inviter, sans droit de vote, toute personne susceptible d'éclairer les débats du Conseil de l'École.

Les séances du Conseil de l'École ne sont pas publiques. Elles font l'objet d'un compte rendu rédigé par le Directeur et soumis à l'approbation du Président pour publication. Les comptes-rendus sont transmis à tous les membres du Conseil de l'École, et un résumé des principales décisions est porté à la connaissance de tous les personnels et de tous les usagers de l'École.

En cas d'empêchement du Président ou lors de la constitution du Conseil de l'École, celui-ci est présidé par le doyen d'âge des personnalités extérieures.

Article 11 : Formation restreinte

Pour procéder à l'examen des questions individuelles relatives au recrutement et à la carrière des personnels enseignants, le Conseil de l'École siège en formation restreinte aux seuls représentants des enseignants et personnels assimilés d'un rang au moins égal à celui de la catégorie d'enseignants examinée.

Le Conseil de l'École siégeant en formation restreinte est convoqué par le Directeur de l'École qui le préside.

Article 12 : Délibérations

Le Conseil de l'École délibère valablement lorsque la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Si après la première convocation le quorum n'est pas atteint, le Conseil de l'École à nouveau convoqué dans un délai de dix jours, peut valablement siéger quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Tout membre élu ou nommé du Conseil de l'École peut se faire représenter par un autre membre du Conseil de l'École. Nul membre ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Les décisions, sauf celles d'ordre statutaire, sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Les décisions concernant les personnes, font nécessairement l'objet d'un vote à bulletin secret.

Article 13 : Modalités des élections

Les élections sont organisées conformément à l'article L.719-2 du code de l'éducation et au décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié.

Seuls sont éligibles, au titre d'un collège électoral, les électeurs inscrits dans ce collège.

Sont électeurs :

- Les personnels enseignant à l'École, sous réserve d'y effectuer au minimum un demi-service annuel d'enseignement, (ce minimum n'étant que d'un tiers de service durant la phase transitoire de l'École, avant le regroupement au sein du campus STIC).
- Tous les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service, en fonction dans l'École pour une période supérieure à 18 mois.
- Tous les élèves-ingénieurs régulièrement inscrits en formation initiale.
- Les élèves ingénieurs inscrits en formation continue, sous réserve que celle-ci soit d'une durée supérieure ou égale à 6 mois et que les intéressés demandent à être inscrits sur les listes.

Les collèges électoraux sont les suivants :

- Le collège A des enseignants (professeurs et personnels assimilés) et des chercheurs de rang égal ;
- Le collège B des personnels enseignants et chercheurs ne relevant pas des catégories précédentes ;
- Le collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service ;
- Le collège des étudiants.

Les élections de tous les personnels sont effectuées au scrutin de liste à un tour, avec représentation proportionnelle au plus fort reste, avec possibilité de panachage et de listes incomplètes.

Les élections des étudiants sont effectuées au scrutin de liste à un tour, avec représentation proportionnelle au plus fort reste, sans possibilité de panachage. Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égal à la moitié des sièges à pourvoir.

Lorsqu'un membre élu du Conseil perd la qualité au titre de laquelle il est élu ou lorsque son siège devient vacant, il est remplacé pour la durée du mandat restant à courir, par le candidat de la même liste non élu :

- a) Ayant obtenu le plus de voix, pour les listes dont le mode de scrutin prévoit le panachage ;
- b) Venant après le dernier candidat élu, pour les listes dont le mode de scrutin ne prévoit pas le panachage.

En cas d'impossibilité, il est procédé à un renouvellement partiel (article 21, décret du 18 janvier 1985 modifié).

Lorsqu'il n'y a qu'un seul siège à pourvoir, le scrutin est uninominal majoritaire à 2 tours.

Pour les premières élections au Conseil de l'École, la liste des personnels électeurs, rattachés à l'École au titre de leur activité de recherche, est établie par une commission constituée selon les dispositions de l'article 3 du décret n°86-348 du 5 mars 1986.

Article 14 : Organisation des élections

Les élections sont organisées dans les 2 mois précédant la date d'expiration des mandats.

Le Directeur de l'École ou l'Administrateur provisoire est responsable de l'organisation et du déroulement des élections.

Le dépôt de candidature est obligatoire. Les listes de candidats doivent être adressées par lettres recommandées ou déposées auprès du Directeur de l'École avec accusé de réception. Les listes doivent être accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat. Les candidats sont rangés par ordre préférentiel. Les votes par procurations sont autorisés. Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant. Nul ne peut être porteur de plus de 2 mandats. La date limite pour le dépôt des listes de candidats ne peut en aucun cas être antérieure de plus de 8 jours francs à la date du scrutin.

Article 15 : Le Président

Le Conseil élit, en formation plénière, pour un mandat de 3 ans renouvelable, au sein des personnalités extérieures, celui de ses membres qui est appelé à le présider. L'élection du Président se fait avec un quorum de 60 % des membres du Conseil.

L'élection est effectuée à la majorité absolue des membres composant le Conseil aux 2 premiers tours, à la majorité simple des présents et représentés aux tours suivants.

TITRE III : LA DIRECTION

Article 16 : Rôle du Directeur

Le Directeur assure, dans le cadre des orientations définies par le Conseil, la direction et la gestion de l'École.

Le Directeur prépare les délibérations du Conseil et en assure l'exécution. Le Directeur est ordonnateur des recettes et des dépenses. Il a autorité sur l'ensemble des personnels. Il nomme à toutes fonctions pour lesquelles aucune autorité n'a reçu de pouvoir de nomination en particulier tous les chargés de mission qu'il juge utiles. Aucune affectation de personnel ne peut être prononcée si le Directeur de l'École émet un avis défavorable motivé (article L.713-9 du code de l'éducation).

Il propose la constitution des jurys de passage et d'attribution des diplômes. Il arrête la répartition des services d'enseignement sur propositions des Directeurs de Départements et des Chefs de Service pédagogiques transversaux.

Il peut prendre toutes décisions qui ne relèvent pas de la compétence de l'un des Conseils de l'École, dans les limites prévues par le règlement intérieur.

Article 17 : Désignation du Directeur

Le Directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'École, sans condition de nationalité.

Le Directeur est nommé par le Ministre de l'Éducation Nationale sur proposition du Conseil de l'École. Cette proposition peut porter sur un ou plusieurs candidats. Elle est faite à la majorité absolue des membres composant le Conseil aux deux premiers tours de scrutin, à la majorité simple des présents et représentés aux tours suivants.

Le mandat du Directeur est de 5 ans, renouvelable une fois.

Article 18 : Délégation de signature

Le Directeur de l'École peut déléguer sa signature à l'un des Directeurs adjoints et/ou aux Directeurs de Départements ; toute délégation doit faire l'objet d'un arrêté du Directeur de l'École.

TITRE IV : LE COMITE DE DIRECTION

Article 19 : Missions

Le rôle du Comité de Direction est d'assister le Directeur dans la conduite des affaires de l'École. Il établit les propositions de postes et de moyens, et leur répartition.

Il se réunit une fois par mois, au minimum, pendant l'année universitaire sur convocation du Directeur. Ce dernier établit l'ordre du jour des séances et assure la diffusion des comptes-rendus des réunions.

Article 20 : Composition

Le Comité de Direction est présidé par le Directeur. Il est en outre composé :

- des Directeurs adjoints,
- des Directeurs de Départements,
- du responsable du premier cycle,

Le Directeur peut compléter le Comité de Direction par d'autres responsables concernés et inviter, selon l'ordre du jour, toute personne qu'il juge utile.

TITRE V : LE CONSEIL D'EVALUATION

Article 21 : Missions

Le Conseil d'évaluation veille à la qualité et à la cohérence pédagogique des formations d'ingénieurs et de toute autre formation dont l'École a la charge, en particulier :

- il assure régulièrement l'analyse prospective des métiers ;
- il coordonne les orientations pédagogiques des Départements ;
- il étudie et définit tous programmes pédagogiques de l'École, proposés par les Départements ;
- il est consulté pour approbation sur toute modification ou création de programme proposée par les Départements ;
- il contrôle et approuve les modalités du contrôle des connaissances et veille à sa cohérence dans les différents Départements ;
- il encourage et favorise les transversalités ;
- il tient à jour le bilan annuel de l'insertion professionnelle des ingénieurs ;
- il établit régulièrement un rapport sur le recrutement des élèves, l'état des formations et sur l'insertion professionnelle des ingénieurs, transmis au Conseil de l'École ;
- il émet un avis sur la création ou la suppression de tout Département ;
- il est consulté sur les emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs et d'IATOS-ITARF ;
- il met en place et contrôle le dispositif d'évaluation des enseignements, en relation avec les usagers, les entreprises et les enseignants ;
- il crée toute commission spécialisée utile à l'accomplissement de ses missions.

Article 22 : Composition

Le Conseil d'évaluation est composé des membres répartis de la manière suivante :

1. Membres de droit :
 - Les Directeurs de l'École,
 - les Directeurs des Départements,
 - le Responsable du premier cycle intégré
2. Membres représentant les personnels et usagers de l'École :
 - 2 représentants des personnels IATOS-ITARF,
 - 2 représentants de chaque Département choisis parmi les responsables d'option par le conseil de Département,
 - 1 représentant des usagers de chaque Département, élus respectivement par les usagers de chaque Département.
3. 20 personnalités extérieures à l'École :
 - 6 enseignants choisis pour leur compétence en matière de formation d'ingénieurs.
 - 10 industriels choisis pour leur compétence en matière de formation d'ingénieurs ou dans les spécialités de l'École.
 - 4 représentants des anciens élèves de l'École.

Article 23 : Désignation

Les membres extérieurs du Conseil d'Évaluation sont nommés par le Conseil de l'École siégeant en formation plénière, sur proposition du Comité de Direction. Le Conseil d'Évaluation est renouvelé tous les quatre ans.

Article 24 : Fonctionnement

Le Conseil d'évaluation est présidé par le Directeur et se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président.

TITRE VI : MODIFICATION DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

Article 25 : Modification des statuts

La modification des présents Statuts peut être demandée par le Président du Conseil de l'École, le Directeur de l'École et ou le tiers des membres du Conseil de l'École.

Toute modification des Statuts doit être adoptée à la majorité des 2/3 des membres en exercice du Conseil de l'École.

Les modifications sont exécutoires après approbation par le Conseil d'Administration de l'Université.

Article 26 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur arrête les modalités d'application des présents statuts. Il est transmis au Président de l'université.

Toute modification du règlement intérieur peut être demandée par le Président du Conseil de l'École, le Directeur de l'École et ou le tiers des membres du Conseil de l'École.

Le règlement intérieur est adopté ou modifié par le Conseil de l'École à la majorité de ses membres présents puis il est transmis au Président de l'Université.

ANNEXE 2

Liste des membres du conseil

CONSEIL D'ECOLE POLYTECH'NICE-SOPHIA

établie conformément aux statuts de l'EPU approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université
le 6/04/2005 et aux Élections des Représentants des Personnels Enseignants et IATOS du 30/03/2006,
aux élections des Représentants des Étudiants du 03/04/2008,

Voix délibérative

Président du CA :
(mandat 3 ans)

M. Frédéric FOURQUIN
Directeur Société GALDERMA
élu par le CA en formation plénière le 29/06/06
parmi les personnalités extérieures

Personnalités extérieures :

- M. Jean-Pierre MASCARELLI (titulaire)
et M. Bernard ASSO (suppléant)

(mandat 4 ans = 2006 - 2010)

Conseil Général des Alpes Maritimes

- M. Marc DAUNIS (titulaire)
Maire de VALBONNE
et Mme Juliette CHESNEL-LE ROUX (suppléante)
- M. Jean-Pierre DERMIT
Maire de BIOT
- M. Luc TOURNaire (titulaire)
et M. Hervé ZEKRI (suppléant)
- M. Henri CARSALADE (titulaire)
et M. Philippe HERNANDEZ (suppléant)

Conseil Régional PACA

Communauté d'Agglomérations de
Sophia Antipolis
Chambre de Commerce et d'Industrie

U.R.I.S.C.A. (Union Régionale des
Ingénieurs et Scientifique Côte d'Azur)

8 représentants des entreprises, de la recherche ou de l'enseignement

- M. Philippe BARDEY
- M. Thierry DARGENT
- M. Frédéric FOURQUIN
- M. Gérard GIRAUDON
- M. Vincent LEXTRAIT
- M. Éric MAREE
- M. Jacques-Olivier PIEDNOIR
- M. Christian TORDO

Société ACRI
Société THALES Alenia SPACE
Société GALDERMA
INRIA
Société AMADEUS
Société VIRBAC
SAME - Société CADENCE
UPE 06

Représentants des Étudiants :

Titulaires

- David DENJEAN
- Laetitia NARUC
- Olivier BASCHERI
- Christophe LIZZANI
- Laurent BROSSIER

(mandat 2 ans = 2008-2010)

SI 4
BIO 3
MAM 4
ELEC 3
CIP 2

Suppléants

- Vincent CHOURY
- Ami YAMADA
- Rayan ARNAOUT
- Antoine MUSSO
- Nicolas DIOLI

SI 3
BIO 3
SI 3
ELEC 3
ELEC 3

Représentants des Personnels Enseignants :

(mandat 4 ans = 2006-2010)

Collège A

- Claude LEYCURAS	EPU
- Roger MARLIN	EPU
- Jean-Paul RIGAULT	Département Sciences Informatiques
- Michel RUEHER	Département Sciences Informatiques
- Pierre BERNHARD	Département Mathématiques Appliquées et Modélisation
- Robert STARAJ	Département Électronique
- Philippe LORENZINI	Département Électronique
- Anny CUPO	Département Génie Biologique

Collège B

- Vincent GRANET	EPU
- Bruno CARDINAUD	EPU
- Colette MICHEL	Département Sciences Informatiques
- Sylvain LIPPI	Département Sciences Informatiques
- Abderrahmane HABBAL	Département Mathématiques Appliquées et Modélisation
- Christian PETER	Département Électronique
- Sylvie ICART	Département Électronique
- Gilles PAGES	Département Génie Biologique

Représentants des Personnels IATOS :

(mandat 4 ans = 2006-2010)

- Michèle BONREPAUX	Site des Lucioles	Secrétariat Dépt Électronique : ITII & Master MDP
- Marianne POL	Site des Lucioles	Secrétariat Département Génie Biologique
- Andrés PAYO-CASARES	Site des Templiers	Service Informatique

Voix consultative

- M. Jean-Claude HARDOUIN ou son Représentant		Recteur de l'Académie de NICE
- M. Albert MAROUANI		Président de l'Université de NICE - SOPHIA ANTIPOlis
- M. Alain REBOUL		Agent Comptable de l'Université de NICE - SOPHIA ANTIPOlis
- M. Philippe GOURBESVILLE		Directeur de l'EPU
- M. Michel RIVEILL		Responsable Département Sciences Informatiques EPU
- M. Mohamed JAOUA		Responsable Département Mathématiques Appliquées et Modélisation EPU
- M. Gilles JACQUEMOD	V. Délibérative	Responsable Département Électronique EPU
- Mme Anny CUPO	V.Délibérative	Responsable Département Génie Biologique EPU
- M. Roger MARLIN		Responsable Premier Cycle Intégré EPU
- Mme Marie-Andrée AGOSTINI suppléant : M. Jean-Philippe POMMERET		Représentant le Président de l'Association Des Anciens Élèves de l'École
- M. Christophe LIZZANI	V.Délibérative	Président du Bureau Des Élèves EPUNSA

ANNEXE 3

Règlement intérieur

1. Organisation

L'École Polytechnique de l'Université de Nice – Sophia Antipolis, "Polytech'Nice-Sophia", est composée :

- de Départements
- de Services pédagogiques transversaux
- de Services communs administratifs

1.1. Les Départements

Les Départements de l'École sont :

- Le Département Sciences Informatiques
- Le Département Électronique
- Le Département Génie Biologique
- Le Département Mathématiques Appliquées et Modélisation

Chaque Département est dirigé par un Directeur qui est un enseignant ou un enseignant-chercheur titulaires de l'École, nommé par le Conseil de l'École sur proposition des enseignants-chercheurs du Département, pour un mandat d'une durée de 3 ans renouvelable.

Le Directeur de Département a la responsabilité de l'organisation pédagogique de sa spécialité, selon les orientations générales définies par le Conseil d'Évaluation, et de l'exécution du budget de son Département. Pour le seconder, le Directeur de Département désigne des responsables pédagogiques pour chaque année de formation, chargés d'organiser les enseignements et d'assurer la concertation entre enseignants et étudiants.

1.2. Les laboratoires de recherche

L'École Polytechnique de l'Université de Nice - Sophia Antipolis réalise ses missions liées à la Recherche par l'intermédiaire de Laboratoires de recherche de l'Université ou d'autres organismes avec lesquels l'École passera si nécessaire, des conventions.

La liste est établie et régulièrement mise à jour après avis favorable du Conseil de l'École.

1.3. Les Unités pédagogiques transversales

Les Unités pédagogiques transversales ont la responsabilité des enseignements communs à plusieurs spécialités, (premier cycle, langues, économie, sciences sociales, sport, ...) ; elles travaillent en relation étroite avec les Départements.

Chaque Unité pédagogique transversale est dirigée par un responsable, nommé par le Conseil de l'École sur proposition du Directeur de l'École, pour un mandat d'une durée de 3 ans renouvelable.

En ce qui concerne l'ITII, le Directeur des Études sera nommé par le Conseil de l'École, sur proposition du Directeur de l'École, en accord avec le Directeur de l'ITII PACA, pour un mandat d'une durée de 3 ans renouvelable.

1.4. Les Services communs administratifs et techniques

Les Services administratifs et techniques prennent en charge les fonctions communes de l'École : affaires générales, finances, ressources humaines, informatique, scolarité et logistique pédagogique, services techniques, communication, recrutement, relations industrielles, relations internationales, formation continue.

L'ensemble des Services communs administratifs et techniques est placé sous l'autorité du Directeur de l'École.

2. Conseils et Commissions

2.1. Le Conseil de Perfectionnement

Sa composition et ses missions sont définies conformément aux articles du Titre V des statuts de l'École, rappelés ci-dessous :

Article 22 : Missions

Le Conseil de Perfectionnement veille à la qualité et à la cohérence pédagogique des formations d'ingénieurs et de toute autre formation dont l'École a la charge, en particulier :

- il assure régulièrement l'analyse prospective des métiers ;
- il coordonne les orientations pédagogiques des Départements ;
- il étudie et définit tous programmes pédagogiques de l'École, proposés par les Départements ;
- il est consulté pour approbation sur toute modification ou création de programme proposée par les Départements ;
- il contrôle et approuve les modalités du contrôle des connaissances et veille à sa cohérence dans les différents Départements ;
- il encourage et favorise les transversalités ;
- il tient à jour le bilan annuel de l'insertion professionnelle des ingénieurs ;
- il établit régulièrement un rapport sur le recrutement des élèves, l'état des formations et sur l'insertion professionnelle des ingénieurs, transmis au Conseil de l'École ;
- il émet un avis sur la création ou la suppression de tout Département ;
- il est consulté sur les emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs et d'IATOS-ITARF ;
- il met en place et contrôle le dispositif d'évaluation des enseignements, en relation avec les usagers, les entreprises et les enseignants ;
- il crée toute commission spécialisée utile à l'accomplissement de ses missions.

Article 23 : Composition

Le Conseil de Perfectionnement est composé des membres répartis de la manière suivante :

1. Membres de droit :
 - Les Directeurs de l'École,
 - les Directeurs des Départements,
 - le Responsable du premier cycle intégré
2. Membres représentant les personnels et usagers de l'École :
 - 2 représentants des personnels IATOS-ITARF,
 - 2 représentants de chaque Département choisis parmi les responsables d'option par le conseil de Département,
 - 1 représentant des usagers de chaque Département, élus respectivement par les usagers de chaque Département.
3. 20 personnalités extérieures à l'École :
 - 6 enseignants choisis pour leur compétence en matière de formation d'ingénieurs.
 - 10 industriels choisis pour leur compétence en matière de formation d'ingénieurs ou dans les spécialités de l'École.
 - 4 représentants des anciens élèves de l'École.

Article 24 : Désignation

Les membres extérieurs du Conseil de Perfectionnement sont nommés par le Conseil de l'École siégeant en formation plénière, sur proposition du Comité de Direction. Le Conseil d'Évaluation est renouvelé tous les quatre ans.

Article 25 : Fonctionnement

Le Conseil de Perfectionnement est présidé par le Directeur et se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président.

2.2. Les Conseils de Départements

Chaque Département est doté d'un Conseil composé :

- du Directeur de Département, nommé par le Conseil de l'École sur proposition des enseignants-chercheurs du Département.
- 5 à 8 enseignants ou enseignants-chercheurs
- de 3 étudiants représentant chacune des 3 années et désignés par les élèves
- d'1 représentant du personnel administratif et d'1 représentant du personnel technique, désignés par le Directeur de Département.

Les Conseils de Département gèrent les affaires courantes des Départements et se réunissent, au moins trois fois par an, sur convocation de leurs Directeurs ; ils peuvent être saisis par le Conseil de l'École ou par la Direction pour toute question liée à la formation des élèves-ingénieurs.

Leur mandat est d'une durée de 3 ans sauf pour les étudiants qui sont désignés pour 2 ans.

2.3. La Section Hygiène et Sécurité

La Section Hygiène et Sécurité de l'École est une émanation du Comité Hygiène et Sécurité de l'Université. Elle veille à l'application des règles d'hygiène et de sécurité, notamment :

- est informée des contrôles et entretiens obligatoires réalisés régulièrement par les organismes compétents
- suscite toute initiative de nature à limiter les risques dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité des biens et des personnes
- procède à l'analyse des risques professionnels encourus par le personnel de l'École, en veillant à s'adapter à l'évolution des activités
- développe, par les moyens les plus appropriés, le sens du risque professionnel et l'esprit de sécurité et veille à l'information, l'instruction et le perfectionnement du personnel en matière d'hygiène et de sécurité
- effectue une visite partielle ou totale des bâtiments chaque fois que cela lui paraît nécessaire, visite donnant lieu à un compte-rendu qui est diffusé par les moyens les plus appropriés
- ouvre un registre d'observations « l'Hygiène et la Sécurité dans l'École », à pages numérotées, sur lequel tout membre du personnel peut consigner toute remarque relative à la sauvegarde de l'Hygiène et de la Sécurité.

Un second registre, appelé « registre de sécurité », est régulièrement mis à jour, rassemble les consignes relatives à l'hygiène et à la sécurité, et peut être consulté au service technique de l'École. Ce registre doit relater tous les événements ayant rapport direct ou indirect avec la sécurité.

ANNEXE 4

Comité de direction

COMITE DE DIRECTION POLYTECH'NICE-SOPHIA

- M. Philippe GOURBESVILLE, Pr, Directeur Polytech'Nice-Sophia
- M. Philippe LORENZINI, Pr, Directeur des Études
- M. Michel RUEHER, Pr, Directeur de la Recherche
- M. Michel RIVEILL, Pr, Responsable Département Sciences Informatiques
- M. Gilles JACQUEMOD, Pr, Responsable Département Électronique
- M. Mohamed JAOUA, Pr, Responsable Département Mathématiques Appliquées et Modélisation
- Mme Anny CUPO, Pr, Responsable Département Génie Biologique
- M. Roger MARLIN, Pr, Responsable du CIP (1^{er} cycle intégré) et Chargé de Mission Sophia@Stic
- Mme Christine BACHELOT, PRAG, Responsable Matières Transversales
- Mme Jeanine GENNARI, APAENES, Responsable des Services Administratifs
- M. Philippe LORENZINI, Pr, Directeur des Études
- M. Michel RUEHER, Pr, Directeur de la Recherche
- MM. Jean-Claude LAFON, Serge MILLON, Chargés de Mission Relations Industrielles
- M. Marc GAETANO, Chargé de Mission Relations Internationales
- M. Igor LITOVSKY, Chargé de Mission Recrutement
- Mme Anne-Marie HUGUES, Chargée de Mission Communication
- M. Erick GALLESIO, Chargé de Mission Informatique et Développement
- M. Gérard VILLARD, Chargé de Mission Apogée
- M. Michel POPOFF, Pr, Chargé de Mission Démarche de Qualité

ANNEXE 5

Conseil de perfectionnement

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

(Références : statuts EPU votés par le CA le 06/04/2005)

1/ Membres de droit

- Philippe Gourbesville, Directeur
- Michel Riveill (Dir. Dépt SI)
- Mohamed Jaoua (Dir. Dépt MAM)
- Gilles Jacquemod (Dir. Dépt ELEC)
- Anny Cupo (Dir. Dépt BIO)
- Roger Marlin (Dir. CIP)

2/ Représentants des personnels

IATOS :

- Michèle Bonrepaux (Adm.)
- André Payo-Casarès (Tech)

Enseignants :

- Pierre Bernhard - Habbal Abderrahmane (MAM)
- Philippe Lorenzini (ELEC)
- Christine Risso (BIO)

3/ Représentants des usagers

- David Denjean (SI)
- Olivier Bascheri (MAM)
- Christophe Lizzani (ELEC)
- Laëtitia Naruc (BIO)

4/ Personnalités extérieures

Enseignants :

- Luc Pronzato (Dir. Labo I3S)
- Christian Pichot (Dir. Labo LEAT)
- Pierre Comon (Dir. Ecole Doctorale STIC)
- Pascal Barbry (Dir. Labo IPMC)
- Gilles Pages (Chef d'équipe ISBDC CNRS)
- Philippe Maisonobe (Dir. Labo J.A. Dieudonné)
- Jacques Blum (Labo J.A. Dieudonné)

Industriels :

- Frédéric Fourquin (Dir. Galderma)
- Philippe Bardey (Sté ACRI)
- Thierry Dargent (Sté Thales Alenia Space)
- R. Querou (Sté Rohm and Haas)
- Georges Dao (Dir. Sté CARI)
- Gérard Giraudon (Dir. INRIA)
- Pierre Bricaud (Sté Synopsys)

Anciens élèves

- Jean-Philippe Pommeret (Associations Anciens Élèves)

ANNEXE 6

Organigramme

Conseil d'Ecole : Frederic FOURQUIN

Directeur : Philippe GOURBESVILLE
Comité de Direction - Comité Stratégique

Services

Responsable Administrative : Jeanine GENNARI

ADMINISTRATION

Jeanine GENNARI

Responsable
Administrative
Adjointe :
Marie-Pierre GAYA

Secrétariat : Agnès PICHERAL

Affaires Générales –
Gestion du personnel :

Jeanine GENNARI
Marie-Pierre GAYA

Finances : Marie-Pierre GAYA
Josiane BOULANGER
Patricia DANAIS

Heures complémentaires-
Vacataires :
Muriel MICHEL-BONELY

Scolarité : Philippe LORENZINI
Directeur des Etudes

Françoise DUBOIS
Marie-Hélène CORNET-GOGUEY
Lilia JEMMALI
Marianne POL
Isabelle SINTES
Scolarité ITII
Michèle BONREPAUX

Logistique – Maintenance –
Service Intérieur :
Jeremy AUGUSTE
Gilles GARCIN
Eric HAYOTTE
Denise MASSELOT
Catherine NANICHE

INFORMATIQUE

Erick GALLESIO

Responsable
Technique :

Jean-Louis FARAUT

Assistance aux usagers :

Boris RIBARIC
David DA SILVA
Thierry NEDELEC
Andre PAYO-CASARES

Electronique :

Eric STARAJ

Serveur Linux :

Christophe COROYER

Serveur Windows :

Olivier RAVENEAU

Web :

Fabrice LEBAS

Enseignement

Directeur des Etudes : Philippe LORENZINI

Conseil de Perfectionnement

CIP – 1^{er} cycle :

Responsable : Roger MARLIN

Roger MARLIN - CIP 1

Anne VIGOUROUX - CIP 2

Sciences Informatiques :

Responsable de Département : Michel RIVEILL

Cycle ingénieur :

Claudine PEYRAT – SI 3

Colette MICHEL – SI 4

Joël LEROUX – SI 5 cycle ingénieur

Master IMAFA : Anne-Marie HUGUES

Masters IFI : Joël LEROUX, Igor LITOVSKY

IFI Apprentissage : Philippe SALVAN

Electronique :

Responsable de Département : Gilles JACQUEMOD

Sylvie ICART – Option Traitement Numérique du Signal

Robert STARAJ – Option Télécommunications et Réseaux

Eric DEKNEUVEL – Option Génie des Systèmes Embarqués

William TATINIAN – Option Conception Circuits et Systèmes

Masters MAPI : Thierry PITARQUE

IT II (Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie) :

Cycle ingénieur : Christian PETER

Mathématiques Appliquées & Modélisation :

Responsable de Département : Mohamed JAOUA

Cycle ingénieur :

Mohamed JAOUA – MA 3

Jean-François COLLET – MA 4

Abderrahmane HABBAL – MA 5

Génie Biologique

Responsable de Département : Anny CUPO

Didier HEROUART – Anny CUPO – GB 3 - GB 4

Nicole ARRIGHI – GB 5 - Option Pharma biotech

Christine RISSO – GB 5 - Option Toxicologie

Jean-Paul COMET – GB 5 - Option Bioinfo

Ingénierie de l'Eau :

Responsable de Département : Jean-Pierre LABORDE

Master Hydroprotech : Philippe AUDRA

Master EuroAqua : Philippe GOURBESVILLE

Matières Transversales – Master MAE :

Responsable : Christine BACHELOT

Recherche

Directeur Adjoint : Michel RUEHER
Comité Scientifique

Laboratoires de recherche :

-I3S/CNRS UMR6070 - Directeur : Luc PRONZATO

-LEAT/CNRS UMR 6071 – Directeur : Christian PICHOT

-Jean-Alexandre Dieudonné CNRS UMR 6621

Directeur : Philippe MAISONOBE

-IPMC/CNRS UMR 6097 – Directeur : Pascal BARBRY

-C3M/INSERM U 895

Directeur : Yannick LEMARCHAND-BRUSTEL

-ESPACE/CNRS UMR 6012

Directrice : Christine VOIRON

Chargés de mission

Relations Industrielles :

Jean-Claude LAFON - Serge MILLON

Relations Internationales :

Marc GAETANO

Recrutement :

Igor LITOVSKY

Communication :

Anne-Marie HUGUES

Informatique et Développement :

Erick GALLESIO

Apogée :

Gérard VILLARD

Démarche Qualité :

Michel POPOFF

Patrimoine – Sophia@STIC :

Roger MARLIN

ANNEXE 7

Supports de communication et Salons

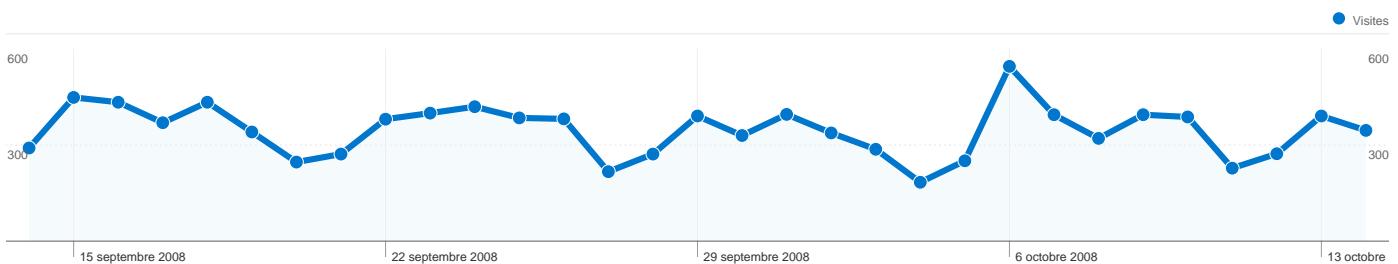
Liste des salons et des forums pour l'année 2007/2008

Établissements	Ville	Dates des forums
Lycée Emmanuel d'Alzon	Nîmes	19/10/07
Lycée François 1er	Le Havre	16/11/07
Lycée Jean Bart	Dunkerque	16/11/07
Lycée Dumont d'Urville	Toulon	21/11/07
Lycée Albert Schweitzer	Mulhouse	22/11/07
Lycée Faidherbe	Lille	23/11/07
Lycée Henri Bergson	Angers	23/11/07
Lycée Pothier, Orléans	Orléans	23/11/07
Lycée Assomption	Tours	24/11/07
Lycée Carnot, Dijon	Dijon	24/11/07
Lycée Chateaubriand	Rennes	24/11/07
Lycée HOCHÉ	Versailles	24/11/07
Lycée Jacques Amyot	Melun	24/11/07
Lycée Jules Haag	Besançon	24/11/07
Lycée Masséna	Nice	24/11/07
Lycée Paul Cézanne	Aix en Provence	24/11/07
Lycée Pierre de Fermat	Toulouse	24/11/07
Lycée Janson de Sailly	Paris	28/11/07
Lycée Saliège	Toulouse	28/11/07
Lycée ITEC Boisfleury	La Tronche	30/11/07
CIV - Centre International de Valbonne	Sophia Antipolis	30/11/07
Lycée Daudet	La Rochelle	30/11/07
Lycée Etienne Mimard	Saint Etienne	30/11/07
Lycée Joffre	Montpellier	30/11/07
Lycée Claude Fauriel	Saint-Etienne	01/12/07
Lycée Descartes	Tours	01/12/07
Lycée Privé ND de Bon Secours	Perpignan	01/12/07
Lycée Camille Jullian	Bordeaux	03/12/07
IUT Nancy-Brabois	Villers-lès-Nancy	06/12/07
Forum étudiant à Reims	Reims	06/12/07
Forum étudiant à Reims	Reims	07/12/07
Forum étudiant à Reims	Reims	08/12/07
Lycée Clemenceau	Nantes	07/12/07
Lycée Eiffel	Bordeaux	07/12/07
Lycée Henri Wallon	Valenciennes	07/12/07
Lycée Albert Schweitzer	Raincy	08/12/07
Lycée La Martinière	Lyon	08/12/07

Lycée Vaucanson	Tours	08/12/07
Studyrama	Paris	14/12/07
Studyrama	Paris	15/12/07
Studyrama	Paris	16/12/07
Lycée Tocqueville	Grasse	18/12/07
Lycée amiral de Grasse	Grasse	19/12/07
Lycée Ferdinand Buisson	Voiron	21/12/07
Lycée Brizeux	Quimper	21/12/07
Lycée Condorcet	Belfort	21/12/07
Lycée Jean Moulin	Forbach	21/12/07
Lycée Lazaristes	Lyon	22/12/07
Lycée Monge	Chambéry	21/12/07
Lycée Vaucanson	Grenoble	21/12/07
Lycée Cézanne et Vauvenargues	Aix en Provence	16/01/08
Lycée Calmette	Nice	16/01/08
Lycée Galilée de Vienne	Vienne	18/01/08
Salon de Lyon Geipi	Lyon	19/01/08
Salon de Lyon Geipi	Lyon	20/01/08
Salon de Lyon - réseau Polytech	Lyon	19/01/08
Salon de Lyon - réseau Polytech	Lyon	20/01/08
Lycée de l'ouest	Nice	23/01/08
Studyrama	Nice	25/01/08
Studyrama	Nice	26/01/08
Lycée François Arago	Villeneuve St Georges	26/01/08
Forum du supérieur Digne	Digne	29/01/08
Sophia Forum	Sophia Antipolis	31/01/08
Lycée de l'ouest	Nice	23/01/08
Lycée Déodat de Séverac	Perpignan	23/01/08
Forum iut Aix	Aix en Provence	31/01/08
Forum iut GEII	Nice	14/02/08
Forum iut Toulon	Toulon	14/02/08
Journée portes ouvertes	Sophia	08/03/08
Lycée des Eucalyptus	Nice	14/02/08
Lycée Estiennes d'Orves	Nice	13/02/08
Lycée Parc Impérial	Nice	24/01/08

ANNEXE 8

Consultation du site web



Fréquentation du site

10755 Visites

38,48% Taux de rebond

47850 Pages vues

00:03:08 Temps moyen passé sur le site

4,45 Pages par visite

63,42% Nouvelles visites (en %)

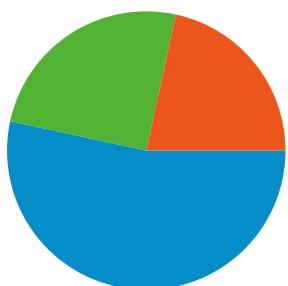
Vue d'ensemble des visiteurs



Synthèse géographique world



Vue d'ensemble des sources de trafic



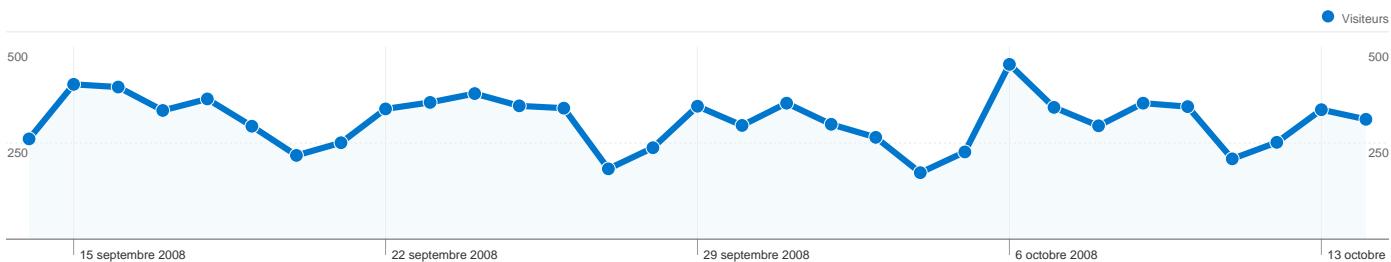
Vue d'ensemble du contenu

Pages	Pages vues	Pages vues (en %)
/	7458	15,59%
/Sciences_informatiques.html	1664	3,48%
/admission.html	1368	2,86%
/page25.html	1358	2,84%
/page4.html	1201	2,51%

Vue d'ensemble des visiteurs

14 sept. 2008 - 14 oct. 2008

Comparaison avec : Site



7565 internautes ont visité ce site.

10755 Visites

7565 Visiteurs uniques absolus

47850 Pages vues

4,45 Nombre moyen de pages vues

00:03:08 Temps passé sur le site

38,48% Taux de rebond

63,42% Nouvelles visites

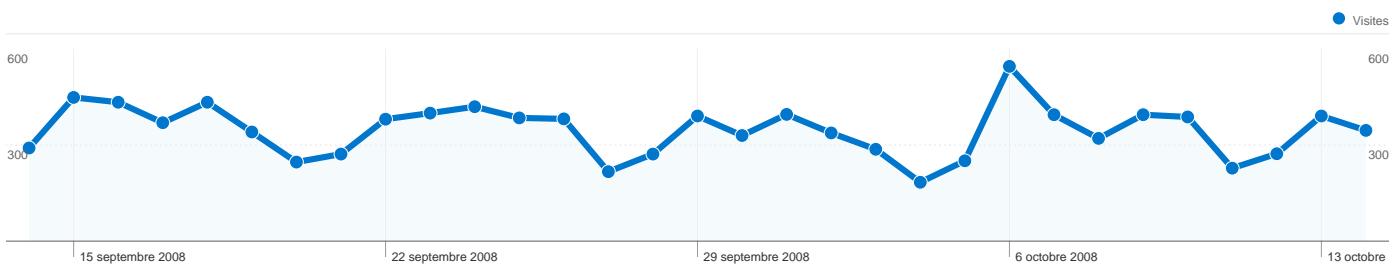
Profil technique

Navigateur	Visites	Visites (en %)	Vitesse de connexion	Visites	Visites (en %)
Firefox	5092	47,35%	DSL	5694	52,94%
Internet Explorer	4796	44,59%	T1	2555	23,76%
Safari	405	3,77%	Unknown	2017	18,75%
Mozilla	199	1,85%	Cable	257	2,39%
Opera	97	0,90%	Dialup	200	1,86%

Vue d'ensemble des sources de trafic

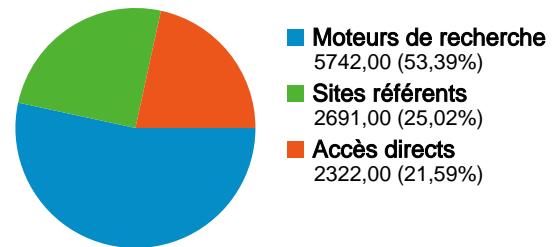
14 sept. 2008 - 14 oct. 2008

Comparaison avec : Site



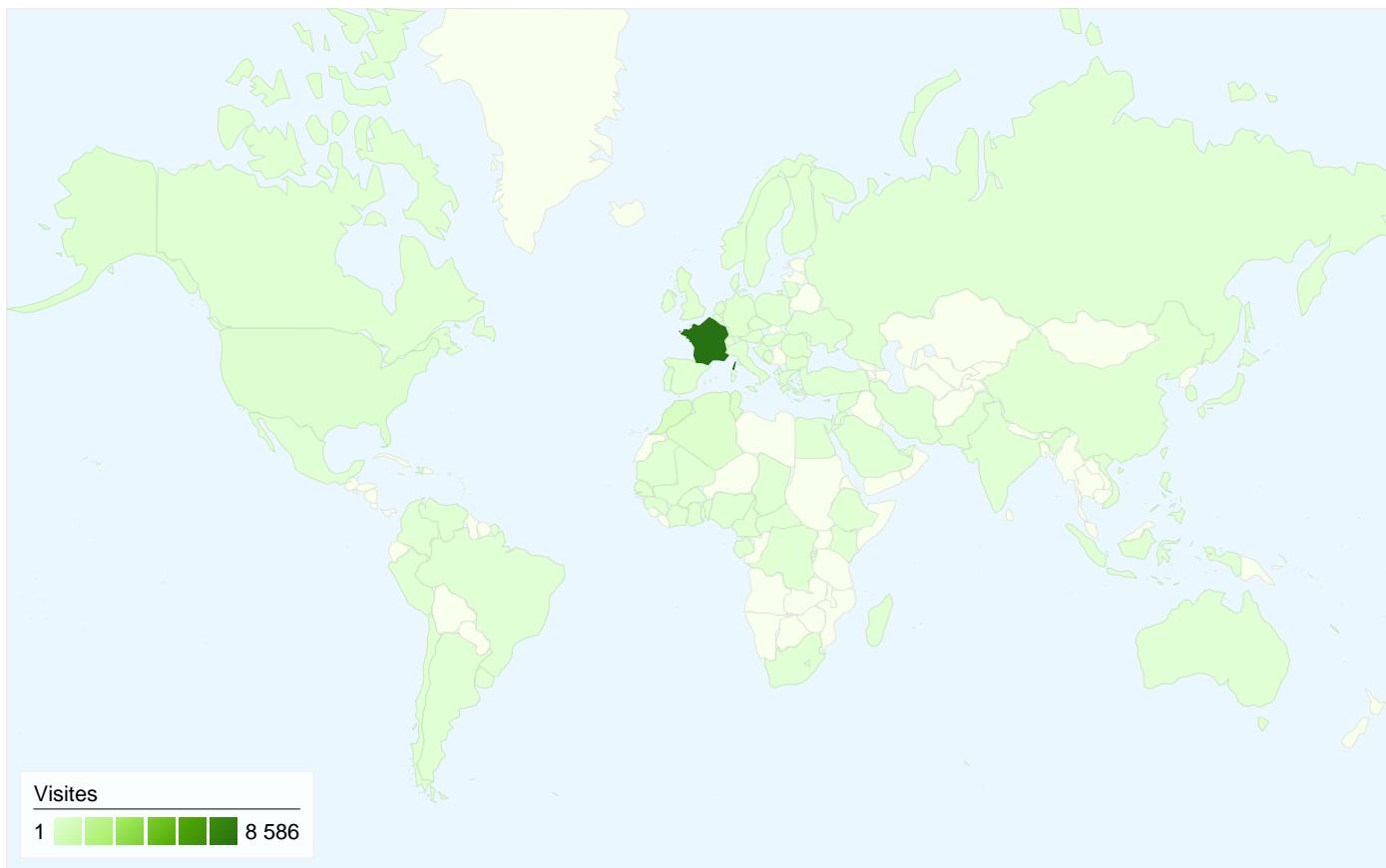
L'ensemble des sources de trafic a généré 10755 visites au total.

- 21,59%** Trafic direct
- 25,02%** Sites de référence
- 53,39%** Moteurs de recherche



Principales sources de trafic

Sources	Visites	Visites (en %)	Mots clés	Visites	Visites (en %)
google (organic)	5562	51,72%	polytech nice	1065	18,55%
(direct) ((none))	2322	21,59%	polytech nice sophia	220	3,83%
portail.unice.fr (referral)	701	6,52%	polytech sophia	176	3,07%
polytech.unice.fr (referral)	295	2,74%	polytech'nice	175	3,05%
sco-web.unice.fr (referral)	133	1,24%	essi	98	1,71%



10755 visites, provenant de 100 pays/territoires.

Fréquentation du site

Visites 10755 Total du site (en %) : 100,00%	Pages par visite 4,45 Moyenne du site : 4,45 (0,00%)	Temps moyen passé sur le site 00:03:08 Moyenne du site : 00:03:08 (0,00%)	Nouvelles visites (en %) 63,48% Moyenne du site : 63,42% (0,09%)	Taux de rebond 38,48% Moyenne du site : 38,48% (0,00%)
Pays/Territoire	Visites	Pages par visite	Temps moyen passé sur le site	Nouvelles visites (en %)
France	8586	4,57	00:03:04	58,96%
Morocco	479	3,94	00:03:42	79,96%
Tunisia	256	4,78	00:04:15	80,47%
Algeria	181	3,78	00:04:30	84,53%
United States	151	2,49	00:01:12	96,03%
United Kingdom	97	4,21	00:02:18	62,89%
Senegal	80	5,62	00:06:13	80,00%
Germany	80	3,51	00:02:14	72,50%
Switzerland	55	4,20	00:01:19	81,82%
Belgium	51	3,76	00:01:38	82,35%



Les pages de ce site ont été consultées 47850 fois au total.

47850 Pages vues

34984 Consultations uniques

38,48% Taux de rebond

Pages les plus consultées

Pages	Pages vues	Pages vues (en %)
/	7458	15,59%
/Sciences_informatiques.html	1664	3,48%
/admission.html	1368	2,86%
/page25.html	1358	2,84%
/page4.html	1201	2,51%

ANNEXE 9

Liste des enseignants-chercheurs Polytech'Nice-Sophia

LISTE PERSONNELS ENSEIGNANTS POLYTECH'NICE-SOPHIA 2008

NOM - PRENOM	GRADE	ACTIVITE PEDAGOGIQUE	SECTIO NCU	LABORATOIRE
ALIFERIS Ioannis	MC CN	Électronique	63	UMR LEAT
ARMAO Frédéric	PRAG	Matières Transversales		Institut des Langues
ARRIGHI Nicole	MCF	Génie Biologique	64	UMR IPMC
AUDRA Philippe	MC CN	Ingénierie Eau	23	UMR Espace
BARBERO Pierre	MC CN	Génie Biologique	64	UMR IPMC
BARLAUD Michel	PR CE	Sciences Informatiques	61	UMR I3S
BERNOT Gilles	PR 1CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
BILAVARN Sébastien	MC CN	Électronique	61	UMR LEAT
BOND Ioan	PR 1 CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
BOURGEOIS Bernard	PRAG	CIP		
BRAQUET Henri	PAST	Électronique		
BUET Maurice	Prof ENSAM	Sciences Informatiques		
COLLAVIZZA Hélène	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
COLLET Jean-François	MC CN	Mathématiques Appliquées	26	UMR JAD
COMET Jean-Paul	PR CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
COSNARD Michel	PR CE	Sciences Informatiques	27	détachement 2011
COUSIN Jean-Louis	PR 1 CL	Génie Biologique	64	UMR IPMC
COUTURIER Françoise (Storey)	MC CN	Matières Transversales	11	Institut des Langues
CUPO Anny	PR	Génie Biologique	64	UMR IPMC
DEANTONI Julien	MC CN	Sciences Informatiques	61	UMR I3S
DEKNEUVEL Eric	MC CN	Électronique	61	UMR LEAT
DENEIRE Luc	MC CN	Électronique	61	affectation 1/12/08 UMR I3S
DERY (Pinna) Anne-Marie	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
FORNARINO (Blay) Mireille	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
FRANCHI ZANNETTACCI Paul	PR 1 CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
GAETANO Marc	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
GALLESIO Erick	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
GATTOBIGO VIGNOLO Patrizia	PR 2 CL	CIP	29	UMR INLN
GAUTIER Romain	MC CN	Génie Biologique	64	UMR IPMC

GIULIERI Alain	PR 2 CL	Sciences Informatiques	61	UMR LEAT
GOURBESVILLE Philippe	PR 2 CL	Directeur	23	UMR Espace
GRANET Vincent	MC CN	Électronique	27	UMR SI
HABBAL Abderrahmane	MC CN	Mathématiques Appliquées	26	UMR JAD
HEROUART Didier	PR 1 CL	Génie Biologique	66	UMR IPMC
HUGUES Anne Marie	MC	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
ICART Sylvie	MC CN	Électronique	61	UMR I3S
JACQUEMOD Gilles	PR 1 CL	Électronique	63	UMR LEAT
JAOUA Mohamed	PR 1 CL	Mathématiques Appliquées	26	UMR JAD
KOENIG Michel	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
KUZHIR Pavel	MC CN	C I P	28	
LABONTE Laurent	MC STAG	Électronique	63	UMR LPMC
LABORDE Jean-Pierre	PR 1CL	Ingénierie Eau	23	UMR Espace
LACROIX Michel	MCF	Ingénierie Eau	35	UMR Espace
LAFON Jean-Claude	PR 1 CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
LE HUIDOUX (Bachelot) Christine	PRAG	Matières Transversales		
LE ROUX Joël	PR 1 CL	Sciences Informatiques	61	UMR I3S
LEYCURAS Claude	PR 2 CL	Électronique	63	retraite 1/12/08
LINGRAND Diane	MC CN	Sciences Informatiques	61	UMR I3S
LIPPI Sylvain	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
LITOVSKY Anne Marie	PRAG	C I P		
LITOVSKY Igor	PR 1 CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
LORENZINI Philippe	PR 2 CL	Électronique	30	UMR LEAT
LUXEY Cyril	MC CN	Électronique	63	UMR LEAT
MACIA Éric	MCF	Génie Biologique	64	UMR IPMC
MARLIN Roger	PR 1 CL	Mathématiques Appliquées	25	UMR JAD
MASSON Pascal	PR	Électronique	63	UMR LEAT
MICHEL Colette	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
MILLON Serge	PAST	Électronique		
MOREAU DE FAVERNEY Christine	MC CN	Génie Biologique	66	UMR IPMC
MONTALDI James	PR 2 CL	Sciences Informatiques	25	disponibilité
MULLER Fabrice	MC CN	Électronique	61	UMR LEAT
OCCELLO Audrey	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
PAPAZIAN Christophe	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
PETER Christian	PRAG	Électronique		
PEYRAT Claudine	PR 2 CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S

PITARQUE Thierry	MC CN	Électronique	61	UMR I3S
POPOFF Michel	PR 1CL	Ingénierie Eau	36	UMR Espaces
RENARD Hélène	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
RIGAULT Jean-Paul	PR 1 CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
RIVEILL Michel	PR 1 CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
RUEHER Michel	PR 1 CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
SALVAN Philippe	PAST	Sciences Informatiques		
SANDER Peter	PR 2 CL	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
SIMEONI Chiara	MC CN	Mathématiques Appliquées	26	UMR JAD
STARAJ Robert	PR 2 CL	Électronique	63	UMR LEAT
STOREY Françoise	MC	Matières Transversales	11	Institut des Langues
STROMBONI Jean-Paul	MC HC	Sciences Informatiques	61	UMR I3S
TATINIAN William	MC CN	Électronique	63	UMR LEAT
TESSIER Franck	MC CN	Ingénierie Eau	74	UMR Espaces
TIGLI Jean-Yves	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S
VIGOUROUX Anne	MC CN	C I P	30	
VILLARD Gérard	PR Cert	Matières Transversales		
ZUCKER Catherine	MC CN	Sciences Informatiques	27	UMR I3S

ANNEXE 10

Liste des enseignants vacataires

LISTE DES VACATAIRES POLYTECH'NICE-SOPHIA 2008

Nom	Prénom	Secteur	Enseignement
ACOSTA SANCHEZ	Virginie	Secteur privé	Électronique
AFIFI	Hossam	Secteur privé	Informatique
AIM	Roger	Secteur privé	Gestion
ALBERTI	Ruth	Titulaire FP	Langues
ALVES DA SILVA	Lucas	Secteur privé	Électronique
ANTONINI	Marc	Titulaire FP	Informatique
ARNOULD	Philippe	Titulaire FP	Électronique
ARTINIAN	Armand	Secteur privé	Électronique
ASSANTE DI CAPILLO	Virginie	Secteur privé	Management
AUGUIN	Michel	Titulaire FP	Informatique
AUZOY	Jean-Hugues	Secteur privé	Communication
BANNINO	Céline	Secteur privé	Gestion
BATHERET	Pierre	Secteur privé	Gestion
BELHASSEN	Huguette	Secteur privé	Électronique
BENHIDA	Rachid	Titulaire FP	Génie Bio
BENOIT	Eric	Titulaire FP	Math
BERGEON	Thierry	Secteur privé	Hydrologie
BERGER	Charles	Secteur privé	Génie Bio
BERMOND	Jean-Claude	Titulaire FP	Informatique
BERTOT	Yves	Titulaire FP	Informatique
BHATTI	Muhammad	Secteur privé	Informatique
BISCAY	Cédric	Secteur privé	Gestion
BLANC-FERAUD	Laure	Titulaire FP	Informatique
BLOMQUIST	Birgitt	Titulaire FP	Langues
BONNETTO	André	Secteur privé	Électronique
BONNOT	Jean-Pierre	Secteur privé	Management
BOSSARD	Frédéric	Secteur privé	Gestion
BOSSY	Mireille	Titulaire FP	Informatique
BOTH	Muriel	Titulaire FP	Langues
BOUADIM	Karim	Secteur privé	Physique
BOURDON	Richard	Secteur privé	Gestion
BRULHART	Jean	Secteur privé	Droit
BRULHART	Stéphane	Secteur privé	Informatique
BRUNDU	Nicolas	Secteur privé	Gestion
CANNEVA	Dominique	Titulaire FP	Électronique
CHAIGNE	Benoit	Secteur privé	Math
CHALONY	Maryvonne	Secteur privé	Physique
CHAMI	Ali	Secteur privé	Électronique
CHARBONNEL	Catherine	Secteur privé	Math

CHARMAN	Philippe	Secteur privé	Finance
CIOSI	Franck	Secteur privé	Finance
CISSE	Edmond	Secteur privé	Math
CLEMENTE	Martine	Secteur privé	Physique
CLUCHAGUE	Philippe	Secteur privé	Électronique
CODOMIER	Jean	Secteur privé	Électronique
COLLIN	Gwladys	Secteur privé	Électronique
COLONNA D'ISTRIA	Hélène	Secteur privé	Droit
CORBY	Olivier	Titulaire FP	Informatique
COSTA	Jean-Marc	Titulaire FP	Électronique
COURAUD	Florence	Secteur privé	Management
CROQ	Frédéric	Secteur privé	Électronique
DABBOUS	Walid	Titulaire FP	Informatique
DALBAN	Françoise	Secteur privé	Communication
DALESME	Christine	Secteur privé	Langues
DARGENT	Thierry	Secteur privé	Math
DE SIMONE	Robert	Titulaire FP	Informatique
DECOBERT	Jean-Pascal	Secteur privé	Droit
DELATTRE	Dominique	Secteur privé	Génie Bio
DELAYE	Nicolas	Secteur privé	Gestion
DEMACHY	Thomas	Secteur privé	Gestion
DESCAT	Quentin	Secteur privé	Génie Bio
DESCOMBES	Xavier	Titulaire FP	Informatique
DEVILLERS	Olivier	Titulaire FP	Informatique
DILLENSCHEINDER	Cristina	Secteur privé	Langues
DRAI	Rémi	Secteur privé	Math
DUBUT	Patrick	Secteur privé	Électronique
DUCASSE	Lauris	Secteur privé	Physique
DUDON	Jean-Paul	Secteur privé	Math
DUPRAT	Fabrice	Titulaire FP	Génie Bio
DUSSOPT	Laurent	Secteur privé	Électronique
DUVIGNEAU	Régis	Secteur privé	Informatique
ELENA	Pierre Paul	Secteur privé	Génie Bio
ERNANDEZ	Jean-Luc	Secteur privé	Informatique
FABBRO	Hervé	Titulaire FP	Math
FAIVRE	Didier	Secteur privé	Finance
FALZON	Frédéric	Secteur privé	Électronique
FARAUT	Jean-Louis	Titulaire FP	Électronique
FEICK	Régine	Titulaire FP	Langues
FERNANDES	Isabelle	Secteur privé	Langues
FERNANDEZ	Romain	Secteur privé	Physique
FILALI	Fethi	Secteur privé	Informatique

FLOHR	Frédéric	Secteur privé	Électronique
FOURNIER	Alexandre	Secteur privé	Électronique
FULCONIS	François	Titulaire FP	Gestion
GAIGNARD	Alban	Titulaire FP	Informatique
GALIANO	Hervé	Titulaire FP	Électronique
GANDON	Fabien	Titulaire FP	Informatique
GARCIA	Antoine	Secteur privé	Management
GARRIGUE	Jean-Luc	Secteur privé	Génie Bio
GHOLIKHANY	Carol	Secteur privé	Langues
GIBOIN	Alain	Titulaire FP	Informatique
GILROY	Thomas	Secteur privé	Langues
GINETTI	Bernard	Secteur privé	Électronique
GIODA	Gilbert	Secteur privé	Électronique
GODARD	Dominique	Secteur privé	Électronique
GODFRIN	Valérie	Secteur privé	Hydrologie
GORUSOT	Jean-François	Secteur privé	Génie Bio
GROGNARD	Frédéric	Titulaire FP	Math
HAUMONTE	Anne Sophie	Secteur privé	Électronique
HENNETIER	Marina	Secteur privé	Électronique
HENRY	Philippe	Secteur privé	Gestion
HOHWILLER	Luc	Titulaire FP	Informatique
HOUDIN	Vincent	Secteur privé	Informatique
HUET	Sara	Titulaire FP	Informatique
HUGUES	Agnés	Secteur privé	Math
HUMEAU	Rose Hélène	Secteur privé	Management
IBRAHIM	Mouhamad	Secteur privé	Math
ILBIZIAN	Michel	Secteur privé	Management
ILIEV	Plamen	Secteur privé	Électronique
JABIR	Jean-François	Secteur privé	Math
JACKSON	Erika	Titulaire FP	Langues
JEANJEAN	Bruno	Secteur privé	Génie Bio
JERMYN	Ian	Titulaire FP	Informatique
JOIRE	Evelyn	Secteur privé	Langues
JONES	Sian	Secteur privé	Langues
KAREL	Diana	Secteur privé	Langues
KAYMAKCILAR	Hayk	Secteur privé	Math
KHAMMOUNI	Alexi	Secteur privé	Électronique
KOVACS	Peter	Secteur privé	Management
KRIZMANIC	Anthony	Secteur privé	Informatique
LACOUR	Pascal	Secteur privé	Hydrologie
LAMUREY	David	Secteur privé	Électronique
LATIL	Marie-Laure	Secteur privé	Technique Expression

LE CALVEZ	Catherine	Titulaire FP	Génie Bio
LE DIVENACH	Alain	Secteur privé	Hydrologie
LEBRUN	Jérôme	Titulaire FP	Électronique
LECOMTE	Monia	Secteur privé	Langues
LEGOUT	Arnaud	Titulaire FP	Informatique
LEWICKI	Alexandre	Secteur privé	Électronique
LOGET	Carole	Secteur privé	Génie Bio
LOMBARDO	Jean-Christophe	Titulaire FP	Informatique
LOPES NEVES DE ALMEIDA	Luis	Titulaire FP	Math
LOPEZ	Jean-Marc	Secteur privé	Électronique
LUCIANO	Elisa	Secteur privé	Finance
MADELAINÉ	Eric	Titulaire FP	Informatique
MAGOTTEAUX	Isabelle	Titulaire FP	Langues
MAHESHWARI	Ketan	Secteur privé	Informatique
MAILLERET	Ludovic	Titulaire FP	Math
MAISTRE	Almut	Titulaire FP	Langues
MANNONI	Briane	Secteur privé	Langues
MARTINEZ	Frédéric	Titulaire FP	Électronique
MASSA	Éric	Titulaire FP	Physique
MEIRIES	Jérôme	Titulaire FP	Génie Bio
MELLET	Philippe	Secteur privé	Management Technique
MELLET	Anne Marie	Secteur privé	Expression
MICHIEL	Pierre	Secteur privé	Génie Bio
MONTAGNAT	Johan	Titulaire FP	Informatique
MORANCAY	Ninoska	Secteur privé	Langues
MORIN	Pascal	Titulaire FP	Math
NACHLAS	Joël	Secteur privé	Électronique
NAIN	Philippe	Titulaire FP	Informatique
NEMO-CAILLIAU	Clémentine	Secteur privé	Informatique
NEVEU	Bertrand	Titulaire FP	Informatique
NICOLLE	Benjamin	Secteur privé	Électronique
OLIVI	Teresa	Secteur privé	Informatique
OLIVI	Martine	Titulaire FP	Math
OMEDES	Olivier	Secteur privé	Électronique
PAYSSE	Éric	Secteur privé	Gestion
PEGATOQUET	Alain	Secteur privé	Électronique
PESQUEUX	Yvon	Titulaire FP	Gestion
PETIOT	Sébastien	Secteur privé	Management
PHILIPPE	Dany	Secteur privé	Gestion
PLESSIER	Bernard	Secteur privé	Électronique
POMMERET	Jean-Philippe	Secteur privé	Droit
PONS	Odile	Secteur privé	Management

POTEE	Anna	Secteur privé	Langues
QUEROU	Rodolphe	Secteur privé	Génie Bio
QUEVAUVILLER	Philippe	Secteur privé	Hydrologie
RANCE	Louis	Secteur privé	Électronique
REY-GROBELLET	Xavier	Secteur privé	Génie Bio
REZK	Tamara	Titulaire FP	Informatique
RIBOUCHON	Dominique	Secteur privé	Électronique
RIOU	Patricia	Secteur privé	Génie Bio
RIVANO	Hervé	Secteur privé	Informatique
ROBIN	Éric	Secteur privé	Gestion
ROCA	Monica	Secteur privé	Langues
ROGER	Stéphane	Secteur privé	Langues
ROLIM FERNANDES	Carlos Alexandre	Secteur privé	Électronique
RONCONI	Frédéric	Secteur privé	Électronique
SABA	Jacques	Secteur privé	Management
SAUDER	Grégory	Titulaire FP	Informatique
SEBAH	Sophie	Titulaire FP	Langues
SEGAPELI	Jean-Luc	Secteur privé	Hydrologie
SEPAHI DONBOLY	Guy	Secteur privé	Management
SERGENT	Sylvain	Secteur privé	Physique
SERMESANT	Karine	Secteur privé	Génie Bio
SERRA	Jean-Paul	Secteur privé	Électronique
SINTES	Stéphane	Secteur privé	Informatique
SPITZ	Perri	Secteur privé	Langues
STEFANI	Stéphane	Secteur privé	Électronique
SUNESEN	Kim	Secteur privé	Informatique
TANRE	Etienne	Titulaire FP	Finance
TEILLAUD DEVILLERS	Monique	Titulaire FP	Informatique
TENE	David	Secteur privé	Électronique
TOUBOUL	William	Titulaire FP	Langues
TOURETTE	Stéphane	Secteur privé	Électronique
VANIN	Matthieu	Secteur privé	Électronique
VERMILLIERE	Michèle	Secteur privé	Technique Expression
VIENNOT	Éric	Secteur privé	Informatique
VILLETTE	Joëlle	Titulaire FP	Langues
WENDLING	Michel	Titulaire FP	Physique
WIDMANN	Catherine	Titulaire FP	Génie Bio
ZERUBIA	Josiane	Titulaire FP	Informatique
ZSURGER	Nicole	Titulaire FP	Génie Bio

Total	204
Secteur privé = 142	Communication = 2
Titulaire FP = 62	Droit = 4
	Électronique = 46
	Finance = 5
	Génie Bio = 18
	Gestion = 15
	Hydrologie = 6
	Informatique = 42
	Langues = 25
	Management = 12
	Math = 17
	Physique = 8
	Technique Expression = 3

ANNEXE 11

Liste des personnels BIATOS

LISTE PERSONNELS IATOSS POLYTECH'NICE-SOPHIA 2008

Nom	Prénom	Grade
AUGUSTE	Jeremy	ASTRF
BEROLO **	Wanda	IGE
BONREPAUX	Michèle	ASTRF
BOULANGER	Josiane	Contractuelle Adm C
COROYER	Christophe	IGE
DA SILVA	David	Tech RF
DANAIS	Patricia	Contractuelle Adm C
DOMINONI	Yves	IGE
DUBOIS	Françoise	ADJT ADM ASU
FARAUT	Jean-Louis	IGR
GARCIN	Gilles	ASTRF
GENNARI	Jeanine	APAENES ASU
GOGUEY	Marie-Hélène	Contractuelle Adm C
HAYOTTE	Éric	AGT RF
JAN	Yu Chien Amber	Contractuelle Adm A
JEMMALI	Lilia	Contractuelle Adm C
LEBAS	Fabrice	Tech RF
MASSELOT	Denise	Contractuelle Adm C
MICHEL (BONEY)	Muriel	ASTRF
NANICHE	Catherine	Contractuelle Adm C
NEDELEC	Thierry	ASI
PAYO-CASARES	Andres	IGR
PICHERAL	Agnès	ADJT RF
POL	Marianne	ADJT RF
RAVENEAU	Olivier	IGE
RIBARIC	Boris	Contractuel Tech RF
SINTES	Isabelle	ADJT ADM ASU
STARAJ	Éric	IGE
** personnel suspendu		

ANNEXE 12

Configurations ordinateurs portables

2004-2005

Configuration	Marque, Type
Intel Pentium M 1,73 GHz Mémoire DDR SDRAM 512 Mo 333 Mhz Disque dur SATA 60Go 5400 T/mn Écran 15"4 / Résolution W SXGA+ 11680x1050 Lecteur Combo DVD 8X / CDRW 24X Ports intégrés 4 USB 2.0 Carte réseau intégrée 10/100 Mb Wifi Dell Wireless 1450 Batteries 6 cellules 53 Whr Adaptateur standard 65W Souris optique Dell 2 boutons + molette Sac à dos Dell En nylon	DELL LATITUDE D505  P

2005-2006

Configuration	Marque, Type
Intel Pentium M 1,73 GHz Mémoire DDR2 SDRAM 512 Mo à 533 Mhz Disque dur SATA 60Go 5400 T/mn Écran 15"4 / Résolution WSXGA+ 1680x1050 Lecteur graveur amovible 24X CD-RW/DVD Ports intégrés 4 USB 2.0 Carte réseau intégrée 10/100 Mb WiFi Intel prowireless 2200 Batterie 6 cellules 53 Whr Adaptateur standard 90W Souris optique Dell 2 boutons + molette Sac à dos Dell En nylon Batteries additionnelle 9 cellules 53 Whr	DELL LATITUDE D810  Q

2006-2007

Configuration	Marque, Type
Intel Core Duo T2400 1.83 GHz Mémoire DDR2 SDRAM 1 Go 667 Mhz Disque dur SATA 60 Go 5400 T/mn Écran 15" / Résolution SXGA+ 1400x1050 Graveur DVD intégré DVD +/- RW double couche 8x Ports intégrés 4 USB 2.0 et 1 IEEE Carte réseau intégrée 10/100 Carte WiFi Intel Prowireless 3945 Batterie 6 cellules 53 Whr Adaptateur standard 65W Souris optique Dell 2 boutons + molette Sac à dos Dell En nylon Batterie additionnelle 6 cellules 53 Whr	DELL LATITUDE D520  R

2007-2008

Configuration	Marque, Type
Intel Core 2 Duo T7200 2 GHz / 4 Mb / 800 Mhz Mémoire DDR2 SDRAM 1 Go à 667 Mhz Disque dur SATA 80 Go 5400 T/mn Écran 15" / Résolution SXGA+ 1400x1050 Graveur 8X DVD+/-RW Ports intégrés 4 USB 2.0. Carte réseau intégrée 10/100 Intel Pro Wireless 3945 802.11 a/g/n Batterie 6 cellules 56 Whr Adaptateur standard 90W Souris optique Dell 2 boutons + molette Sac à dos Dell En nylon Batteries additionnelle 6 cellules 56 Whr	DELL LATITUDE D520  S

2008-2009	
Configuration	Marque, Type
Intel Core 2 Duo T7500 2.2 GHz / 4 Mb / 800 Mhz	DELL
Mémoire DDR2 SDRAM 2 Go 667 Mhz	LATITUDE D530
Disque dur SATA 120 Go 5400 T/mn	
Écran 15" / Résolution SXGA+ 1400x1050	
Graveur DVD intégré DVD +/- RW double couche 8x	
Ports intégrés 4 USB 2.0 et 1 IEEE	
Carte réseau intégrée Gigabit 10/100/1000	
WiFi Broadcom 1505 intégrée 802.11 a/g/n	
Carte son et micro intégrés STAC9205	
Batterie 6 cellules 56 Whr	
Adaptateur standard 65W	
Souris optique Dell 2 boutons + molette	
Sac à dos Dell En nylon	
Batterie additionnelle 6 cellules 56 Whr	T



ANNEXE 13

Campus Sophi@STIC

CAMPUS STIC DE SOPHIA ANTIPOLIS - SOPHI@STIC

Genèse

A la fin des années 90, une réflexion sur “l'université du 3ème millénaire” était lancée et les industriels locaux, regroupés au sein de l'Association “Telecom Valley” souhaitaient appuyer leur développement sur un campus fort à l'image de la Silicon Valley. Les différents acteurs de la formation supérieure de Sophia Antipolis ont alors imaginé créer un “campus des STIC” qui regrouperait sur un même site des institutions d'enseignement supérieur et de recherche du domaine.

Cette démarche a d'emblée été largement soutenue par les collectivités locales : en créant une masse critique, en matérialisant une offre éducative complète allant du niveau de Technicien jusqu'au Doctorat, en permettant de disposer d'un potentiel de recherche pluridisciplinaire en adéquation avec les besoins des entreprises, ce projet allait en effet conforter le site de Sophia Antipolis comme étant un pôle majeur d'attraction dans le domaine des STIC. C'est dans cet esprit que, le 8 juillet 1999, était signée entre l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Eurecom, l'INRIA et la Telecom Valley une déclaration d'intention dans laquelle chacun exprimait sa volonté de coopération et de mise en œuvre du projet “Campus STIC”.

La création de ce Campus, qui pouvait sembler un peu visionnaire à l'époque, prend aujourd'hui tout son sens avec la création des pôles de compétitivité et le développement de la technopole.

Le projet



Le projet Sophi@STIC n'est pas uniquement un projet immobilier, mais c'est avant tout une volonté de collaboration. Car si la proximité géographique ne suffit pas à créer une collaboration, elle est susceptible de favoriser grandement les synergies tant sur le plan pédagogique - par des échanges de professeurs, par des masters communs- que sur le plan scientifique au travers de projets de recherche communs,

communs, ou encore l'organisation de colloques ; sans oublier la collaboration avec l'entreprise, par une politique de création et d'incubation commune.

L'investissement travaux est évalué à 56,5 millions d'euros TTC.

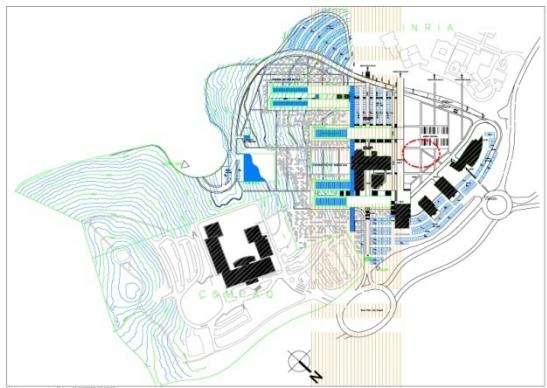
Sophi@STIC est donc un important projet immobilier mais aussi des projets collaboratifs de recherche financés dans le cadre du Contrat de Plan État-Région. Aujourd'hui, le projet développé par l'architecte Willmotte qui assure la maîtrise d'œuvre répond bien à cette préoccupation de l'esprit campus. Toutes les composantes du site – Polytech'Nice-Sophia, EURECOM, et l'INRIA - seront reliées entre elles par un grand “deck” voie piétonne. Elles disposeront d'un lieu commun de recherche (où seront installés entre autres l'incubateur et le GIS labo des usages) et

d'un lieu prestigieux d'accueil avec un amphithéâtre de 350 places pour l'organisation de colloques internationaux.

Une bibliothèque et un gymnase viendront compléter les locaux à disposition des utilisateurs du site.

Les grandes étapes du projet

- Juillet 1999 : signature de la déclaration d'intention des partenaires du projet
- Mai 2000 : Inscription du projet au Contrat de Plan État Région 2000-2005
- Juin 2003 : Signature de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre le GET, le Conseil Général des Alpes-Maritimes et le Ministère de l'Industrie.
- Décembre 2003 : Finalisation du programme technique détaillé et lancement du concours d'architecte
- Juillet 2004 : Choix du lauréat architecte
- Décembre 2004 : Remise de l'esquisse finale par l'architecte
- Année 2005, 2006 et 2007, 2008, 2009 : Avant projet sommaire, avant projet détaillé, choix des entreprises et construction
- Septembre 2010 : Livraison des bâtiments



Projet Campus STIC / Documents Willmotte



État du chantier en Mars 2008

ANNEXE 14

Budget 2007

Ecole Polytechnique de l'Université de Nice Sophia-Antipolis
UB 937 - EPU

BUDGET 2007
EN K€

UB 937 EPU
CR TOUS

Budget 2007
PREVISION de RECETTES

NATURE DE RECETTES	ZONE utilisée par le CR				Zone utilisée par l'UB				RESERVE	OBSERVATIONS		
	MONTANT				ACCORDE							
	Ressources propres	Subventions	Ressources internes et amort.	TOTAL	Ressources propres	Subventions	Ressources internes	TOTAL				
SECTION FONCTIONNEMENT												
10 Vente de produits aux étudiants ou assimilés												
12 Droits d'inscription	180			180	180			180				
14 Prestations de formation continue	260			260	260			260				
15 Autres prestations	60			60	60			60				
16 Subvention MEN DGF												
17 Subventions spécifiques MEN pédagogie												
19 Subvention MEN Recherche/Scutien Prog. Contrat												
20 Subventions spécifiques MEN recherche												
21 Subventions autres ministères												
22 Subventions régionales		112		112		112		112				
23 Subventions départementales												
24 Subventions autres collectivités		55		55		55		55				
25 Subventions organismes internationaux												
27 Taxe d'apprentissage	150			150	150			150				
28 Autres subventions		20		20		20		20				
49 Dotation de l'Unité Budgétaire												
50 Facturations			100	100			100	100				
51 Dotation de l'établissement		870		870		870		870				
52 Dotation Contrat Pédagogique												
54 Dotation Contrat Recherche												
56 BQR												
57 Maintenance Aménagement des Locaux		20	150	170		20	150	170				
58 Produits Financiers												
59 Produits Exceptionnels			1157	1157			1157	1157				
71 Ammort. Subv. Equipement			60	60			60	60				
(*)												
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	650	1077	1467	3194	650	1077	1467	3194				
SECTION INVESTISSEMENT												
40 Subventions d'équipement												
55 Dotation Equipement contrat Recherche												
53 Dotation Equipement contrat Pédagogique			50		50		50		50			
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		50		50		50		50				
PROV. OPERATION PLURIANNUELLE									1157			
TOTAL	650	1127	1467	3 244	650	1127	1467	3 244		3 244		

(*) Indiquer ici le cas échéant un type de recette non répertorié dans la liste qui précède

Visa du Directeur de l'UB

François ROCCA

Budget 2007
PREVISIONS DE DEPENSES (k€)

Code destination (impératif):	CR01 Admin Générale	CR02 Dépt SI & MAM	CR03 Dépt Elec	CR04 Dépt Génie Bio	CR05 ITII	CR06 Master 2 Pro SI	CR07 CIP	CR98 Provisionnel	TOTAL (k€)
Intitulé	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007
60 Consommables	50	27	35	5	13	10	10		150
61 Sous-traitance	100	6	5	2	10	2	3		128
62 Autres dépenses	290	32	10	8	12	5	3		360
658/721 Factures internes	40		10	10	40				100
657/1/6 Bourses, Subventions	23	30				6			59
66 Charges financières									
671 Annualisation de recettes					2				31
678 Charges exceptionnelles			20	5	23	8	20		33
68 Dot. Amortissements	20	28,6							133
Total Fonctionnement	523	123,6	80	30	100	31	36	164	1087,6
631 Taxes/Salaire	34,5				7	4			45,5
633 Autres impôts/Salaire	9,5				1	1			11,5
64 Salaires bruts et charges	508	2,4			206	45			761,4
Total Personnel	552	2,4			214	50			818,4
205 Brevets et logiciels	5	20	10	5	10	10	5		65
211 Terrain									
212 Aménagement de terrain									
213 Construction									
215 Installation, Matériel, Outilage	5	11	13	1	10	8	5		53
216 Collections					1				1
218 Autres immobilisations	90	173	110	21	163	40	27		595
Total Investissement	100	204	133	28	183	58	37	595	1338
TOTAL	1 175	330	213	58	497	139	73	759	3 244

POLYTECH' NICE SOPHIA
IIR 937 - FPI

BUDGET 2008
en K€

Budget 2009
PRÉVISIONS DE RECETTES (k€)

Nature de Recettes	CR01 Admin Générale	CR02 Dépt SI & MAM	CR03 Dépt Euc	CR04 Dépt Genie Bio	CR05 ITII	CR06 Master 2 Pro SI	CR07 CIP	CR08 Maintenance Usinier	CR09 Logistique Immobilier	CR010 MAM	CR011 Dream	CR012 Géo-environnement	CR023 Hydropatch	CR030 EuroAquatique	CR98 Provisionnel	TOTAL (k€)
10 Vente de produits aux étudiants et assimilés	2007	2008	2005	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	
12 Droits d'inscription	165	95	63	41	15	28	28	65,5								0
14 Prestations de services Codicile	20	18	15	24	217	125										250,4
15 Autres prestations	50	12	10													26,6
16 Subvention (EN) DGF																401
17 Subvention spécifiques MHN et DGF																60
18 Subvention (EN) Recherche Sudien Proj. Cotériel																24
20 Subvention (EN) Recherche Sudien Proj. Cotériel																0
21 Subventions spécifiques MHN recherche																0
22 Subventions autres ministères																0
23 Subventions déparantes	112															0
24 Subventions dépar. administratives																112
24 Subventions statut. collectivités	10															10
25 Subventions organismes interministériels																0
27 Taxe déportante	150	24	70	70	10	20										35
28 Autres subventions	20															20
49 Dotation de l'Unité d'exploitation																129,3
50 Fractions	100	7,6														145,5
51 Dotation de l'établissement	828	337	111	101,1	63,5	32		20								150
52 Dotation Centre Proj. Cotériel																200
54 Dotation Contrat Recherche																0
56 BOR																0
57 Maintenance Aménagement des Locaux	170	170														0
58 Produits Financiers																0
59 Produits Financiers	623	277														244
71 Amort. Baux Etablissement	60	23														0
Total Baux Fonctionnement	2558	831	314,6	314,1	114,5	497	215	117,6	8,5	55	40	64				110,7
40 Subventions d'exploitation																277
55 Dotation Etablissement contrat Richelieu																10
53 Dotation Etablissement contrat Pôles de Prospérité	50	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				50
Total Section Investissement	50	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				50
Total	2028	851	315,6	325,1	114,5	497	215	85,5	65	40	0	64	0	57,6	84,1	122,5
											21	21				31
																405,5

Vita du Directeur d'UB

Philippe GOURBESVILLE

Budget 2008
PRÉVISIONS DE DÉPENSES (k€)

Code destination (impératif):	CR01 Admin Générale		CR02 Dépt Si & MAM		CR03 Dépt Elec		CR04 Dépt Génie Bio		CR05 ITII		CR06 Master 2 Pro SI		CR07 CIP		CR08 Maintenance Usinier		CR09 Logistique Immobilière		CR010 MAM		CR011 Dream		CR012 Géo- environnement		CR023 Hydroprotech		CR030 EuroAquaé		CR038 Provisionnel		TOTAL (k€)		
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008					
60 Compensationes	50	50	27	16	35	38	5	3	13	5	10	6	10	4	29	3	2	4	3	2	3	20	20	176	182	128	153	472,5	479,5				
61 Sante et assistance	100	60	6	3	5	4	2	3	10	4	2	3	1	55	20	1	2	2	2	12	6	40,5	50,5	60	80								
62 Autres dépenses	290	32	18	10	16	8	3	12	7	5	11	3	4		2	2																	
66 Charges financières																																	
65 Fractions intérieures, bourses	63	24	30	5	10	6	10	1	40	39	6	2,8																					
671 Amortissement des créances																																	
678 Charges imprévoirables																																	
68 Des ammortissements	20	300	28,6	20	5	23	3	3	23	3	20	5																					
Total	593	714	122,6	42	60	64	36	10	67	31	100	36	35	36	55	40	7	6	16	0	43,5	50	126,5	146,5	133	133	257,6	300					
631 Taxes/Sellette	34,5	5,4	9,9	9,7																													
633 Autres impositions	9,5	1,8	3,3	3,2																													
64 Statues, taxes et charges	50,8	82,8	2,4	151,8	148,2	58,5	138	138	45	68	68	68,2																					
Total	532	94	2,4	153	181,1	83,5	214	190	50	76	72																						
205 Biens et équipements	5	5	20	10	10	9	5	1	10	4	10	5	1																				
211 Terres																																	
212 Aménagement et entretien																																	
213 Construction																																	
215 Installation, Mobilier, Outillage	5	5	11	13	8	1	1	1	10	4	8	5	1																				
216 Collections																																	
218 Autres immobilisations	90	67	173	90,6	110	97	21	30	163	70	40	120,2	27	2																			
Total	100	77	264	104,6	133	114	20	41	183	78	58	122,2	27	4																			
TOTAL	1175	881	330	313,6	213	339,1	58	114,5	497	285	199	215	73	65,5	55	49	64	6	21	21	57,6	84,1	122,5	152,0	759	31	137,4	169,9	464,65	406,50			

Via du Directeur d'OB
Philippe GOURBESVILLE

UB 937 POLYTECH' NICE SOPHIA

SITUATION RECETTES AU 01/10/08

EN K EUROS	Nature de recettes	201		201 A		201 B		202		203 A		203 B	
		prévision de recettes	recettes	prévision de recettes	recettes	prévision de recettes	recettes	prévision de recettes	recettes	prévision de recettes	recettes	prévision de recettes	recettes
Section Fonctionnement													
10 - Vente de produits aux étudiants ou assimilés													
12 - Droits d'inscription	3,2			12,0				95,0		72,7		0,7	
14 - Prestations de formation continue	8,1			4,6				18,0				10,3	
15 - Autres prestations				2,8				12,0		91,2		10,0	
16 - Subvention MEN DGF	816,0											7,4	
17 - Subventions spécifiques MEN pédagogie													
19 - Subvention MEN Recherche/Soutien à la Recherche													
20 - Subventions spécifiques MEN recherche													
21 - Subventions autres ministères													
22 - Subventions régionales													
23 - Subventions départementales													
24 - Subventions autres collectivités													
25 - Subventions organismes internationaux													
27 - Taxe d'apprentissage	24,0	219,1						70,0				55,0	
28 - Autres subventions													
49 - Dotation de l'Unité Budgétaire							19,0						
50 - Facturations												7,6	
51 - Dotation de l'établissement	337,0											111,0	
52 - Dotation Contrat Pédagogique													
54 - Dotation Contrat Recherche													
56 - BOR													
57 - Maintenance Aménagement des Locaux	170,0												
58 - Produits Financiers													
59 - Produits Exceptionnels	277,0												
71 - Ammort. Subv. Équipement	23,0												
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	831,0	1046,4	0,0	38,4	0,0	1,1	313,6	91,2	288,8	8,1	50,3	0,0	
Section Investissement													
40 - Subventions d'équipement													
55 - Dotation Équipement contrat Recherche													
53 - Dotation Équipement contrat Pédagogique	500												
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
75 - Annulation Mandat													
Prov. Opération Pluriannuelle													
TOTAL	881,0	1046,4	0,0	38,4	0,0	1,1	313,6	97,4	288,8	8,1	50,3	0,0	
Total des prévisions de recettes	4153,1	4055,8	B. initial										
Total recettes	2070,2												

UB 937 POLYTECH' NICE SOPHIA

2108 initial

Polytech Nice-Sophia/J. Gemmari
Responsable des Services Administratifs
M.A.J. du 23/10/2008

UB 937 POLYTECH" NICE SOPHIA

	223	230	231	298		TOTAL
prévision de recettes	recettes	prévision de recettes	recettes	prévision de recettes	recettes	prévision de recettes
3,1	90,0	33,0	20,0			0,0
6,0						428,4
						48,9
						401,0
						272,9
						24,0
						101,4
						0,0
						816,0
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
						6,0
10,0						0,0
						10,0
						0,0
						20,0
						0,0
						200,0
						221,4
						47,7
						0,0
						19,0
						21,2
						11,4
						793,0
						0,0
						0,0
						0,0
						0,0
						277,0
						3,3
						23,0
						0,0
						4039,1
						2057,2
						64,0
						0,0
						0,0
						50,0
						0,0
						114,0
						0,0
						13,0
						19,2
						0,0
						4153,1
						2070,2
						4172,3
						2070,2

84,1 B. initial

UB 937 POLYTECH' NICE SOPHIA

SITUATION DEPENSES AU 01/10/2008

EN K EUROS	RUBRIQUES	201		201 A		201 B		202		203 A		203 B	
		crédits ouverts	dépenses	crédits ouverts	dépenses								
60 - CONSOMMABLES				25,0	63,7	25,0	26,2	16,0	33,4	36,0	26,0	2,0	
61 - SOUS-TRAITANCE				30,0	31,1	30,0	24,2	3,0	7,0	4,0	2,0		0,1
62 - AUTRES DÉPENSES				140,0	190,7	140,0	85,8	18,0	19,4	14,0	18,1	2,0	3,6
65 - FACTURES INTERNES, BOURSES				124,5	113,5	120	12,0	0,0	169,3	1,9	125,8	2,0	41,3
66 - CH. FINANCIERES				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
671 - ANNULATIONS DE RECETTES				0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
678 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
68 - DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS				150,0	150,0								
Sous-TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		124,5	113,5	357,0	301,4	357,0	136,2	206,3	61,7	179,8	48,1	45,3	3,7
631 - TAXES SUR SALAIRES				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
633 - AUTRES IMPOTS SUR SALAIRE													
64 - SALAIRES BRUTS et CH. SOCIALES				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-TOTAL DEPENSES DE PERSONNELS		0,0	0,0	0,0	0,0								
les dépenses de personnels sont transférées par l'UNSA au 65 (prestations internes)													
205 - BREVETS ET LOGICIELS				2,5	2,5			10,0					
211 - TERRAIN										7,0	13,7	2,0	
212 - AMENAGEMENT DE TERRAIN													
213 - CONSTRUCTION													
215 - INSTAL. MATERIEL OUTILLAGE				2,5	2,5								
216 - COLLECTIONS													
218 - AUTRES IMMOBILISATIONS				48,0	15,0	19,0	3,3	96,6	120,1	94,0	49,7	3,0	6,5
231 - IMMOB. EN COURS													
238 - AVANCES SUR IMMO.CORPORELLES													
Sous-TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,0	0,0	53,0	15,0	24,0	3,3	106,6	120,1	109,0	63,4	5,0	6,5
TOTAL		124,5	113,5	410,0	316,4	381,0	139,5	313,6	182,5	288,8	111,5	50,3	10,2
Total crédits ouverts (avec conventions)		5831,6											
Total dépenses (avec conventions)		2029,8											
Pour mémoire = Total crédits ouverts budget initial		4065,8											

UB 937 POLYTECH' NICE SOPHIA

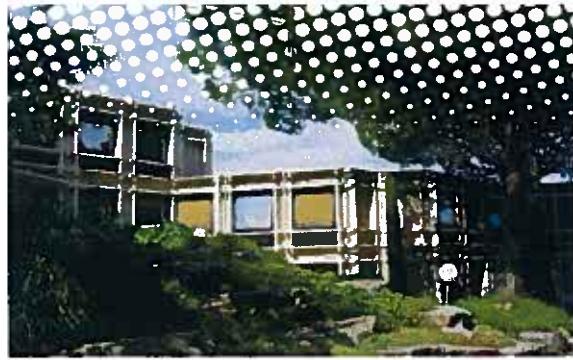
204		205		206		207		208		209		211		212	
crédits ouverts	dépenses	crédits ouverts	dépenses	crédits ouverts	dépenses										
3,0	4,6	5,0	1,5	6,0	1,0	4,0	11,0	55,0	47,2	29,0	20,1	2,0	0,2	3,0	
3,0	0,9	4,0	0,1	0,0	1,0	0,0	0,0	20,0	7,6	20,0	7,6	2,0	0,0		
3,0	7,4	7,0	8,1	11,0	2,1	4,0	7,7			0,0	2,0	6,0	6,0	0,5	
64,5	0,0	189,0	60,6	77,8	9,5	72,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
73,5	12,9	207,0	70,3	94,8	12,6	81,5	18,7	55,0	47,2	49,0	27,7	8,0	6,2	9,0	0,5
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0											
1,0	4,0					1,0								3,0	
1,0	4,0														
38,0	37,5	70,0	20,6	120,2	71,2	2,0	1,0					9,0			
41,0	37,5	78,0	20,6	120,2	71,2	4,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,0	0,0
114,5	50,4	285,0	90,9	215,0	83,8	85,5	19,7	55,0	47,2	49,0	27,7	8,0	6,2	21,0	0,5

UB 937 POLYTECH' NICE SOPHIA

223		230		231		238		TOTAL		
crédits ouverts	dépenses									
12,5		201,6	2,0	3,0				373,1	189,7	
8,5	0,1	185,0	0,7	1,0	0,4			346,5	121,4	
59,0	9,2	256,3	38,8	2,0	2,0			664,3	399,4	
32,0	64,5	2213,0	711,6	55,0	0,0			3190,2	978,7	
	0,0		0,0	0,0				0,0	0,0	
	0,0		0,0	0,0				0,0	0,0	
	0,0		0,0	0,0				0,0	0,0	
	1112,0	73,8	2855,9	755,1	61,0	2,4	31,0	0,0	4907,6	
									1690,0	
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,7	0,7	
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,7	0,7	
	3,1	10,0	0,5	2,0				48,1	14,2	
								0,0	0,0	
								0,0	0,0	
	2,0							0,0	0,0	
		15,0						6,0	0,0	
		5,0						833,2	324,9	
	23,8	308,6		1,0				0,0	0,0	
								0,0	0,0	
	23,9	0,0	338,6	0,5	3,0	0,0	0,0	923,3	339,1	
	140,9	73,8	3194,5	753,6	64,0	2,4	31,0	0,0	5831,6	2029,8

ANNEXE 15

Présentation des laboratoires



LE LABORATOIRE I3S

Le laboratoire I3S est une Unité Mixte de recherche (UMR) entre l'Université de Nice-Sophia Antipolis (UNSA) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

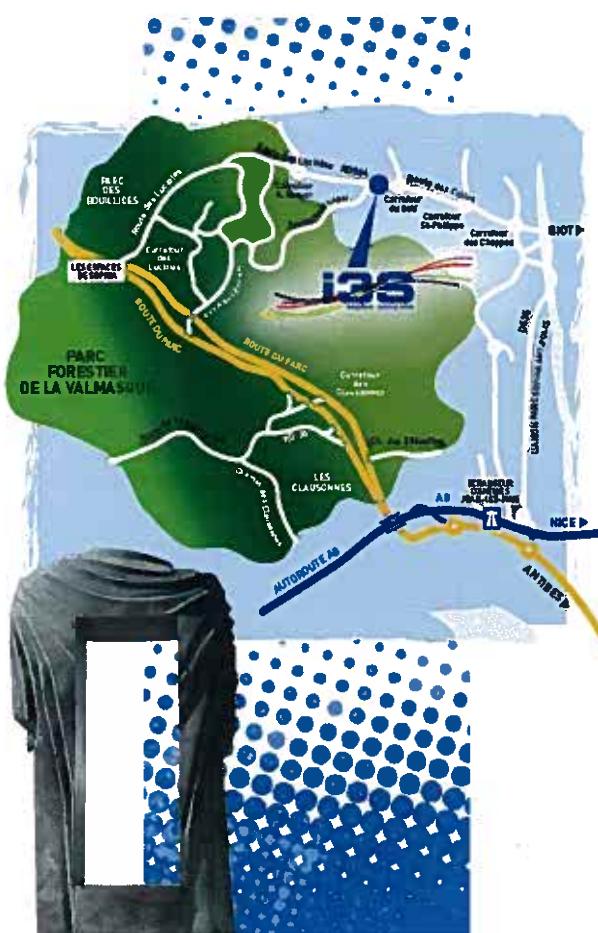
Il est composé en majorité d'enseignants-chercheurs de l'UNSA (une cinquantaine) dans les sections 27 et 61 du Conseil National des Universités (CNU). Ceux-ci interviennent principalement dans les départements Informatique et Electronique de l'Ecole Polytechnique Universitaire (Polytech'Nice - Sophia) et de l'UFR Sciences, ainsi que dans les départements Informatique, Réseaux & Télécommunications, Génie électrique et Informatique Industrielle de l'IUT. Ils portent dans ces structures d'enseignement de nombreuses responsabilités de filières, de spécialités, d'années de formation ou de départements.

Le laboratoire regroupe aussi 17 chercheurs du CNRS en section 07 et 8 chercheurs de l'INRIA, sans oublier des équipes techniques et administratives dévouées, compétentes et efficaces.

Le laboratoire accueille environ 70 doctorants ou post-doctorants.

Par delà une structure opérationnelle organisée en pôles et équipes, le laboratoire déploie ses axes de recherche suivant trois directions :

- « Communications, réseaux et logiciels omniprésents »
- « Modèles, information et calcul pour la médecine et la biologie »
- « Optimisation, modélisation et simulation du monde réel »



i3s
sophia antipolis
LA LABORATOIRE D'INFORMATIQUE
DE SIGNAUX & SYSTÈMES DE SOPHIA ANTIPOLIS
2000, route des Lucioles
Les Algorithmes
Bât. Euclide B - BP.121
06903 Sophia Antipolis Cedex
France
Tel. +33 (0)4 92 94 27 01
Fax: +33 (0)4 92 94 28 98
www.i3s.unice.fr
UMR6070



Pôle COMRED (COMmunications, Réseaux, systèmes Embarqués et Distribués) Équipe AOSTE, MASCOTTE et OASIS

Le pôle COMRED regroupe les trois équipes-projets communes avec l'INRIA en informatique et étudie la conception avancée basée sur des modèles formels dans les domaines des systèmes embarqués, systèmes distribués et réseaux de communications. En particulier nous traitons toute la chaîne de conception : modélisation via des graphes, formalismes de spécification et programmation, techniques d'implémentation, optimisation, analyse simulation et vérification. Ces activités impliquent le développement de nombreux outils logiciels et algorithmiques et sont menées dans le cadre de nombreuses collaborations industrielles.

Pôle GLC (Génie du Logiciel et de la Connaissance) Équipe Kewi et Rainbow

Le pôle GLC s'intéresse à la construction des logiciels que l'on peut trouver dans de très nombreux équipements ou systèmes. Les logiciels aujourd'hui construits sont complexes par leur taille - certains peuvent comporter des millions, voire des dizaines de millions de lignes - par leur complexité combinatoire lorsqu'ils gèrent un grand nombre d'événements simultanés ou par leur architecture lorsqu'ils s'exécutent sur des processus multiples parfois mobiles, appartenant à des institutions indépendantes, très diversément interconnectées et pouvant être parfois isolées. Les services qu'ils doivent rendre sont multiples et bien souvent inconnus au moment de leur conception, le logiciel devant alors être capable d'évoluer et de s'adapter aux conditions changeantes de son exécution, mais aussi de son utilisateur.

Les équipes du pôle GLC étudient les paradigmes permettant de mieux réutiliser ce qui a déjà été produit et surtout à mieux contrôler l'ensemble du cycle de développement des logiciels en particulier en utilisant la capacité de chaque service entité à s'autoreconfigurer et s'auto-adapter grâce à l'utilisation d'auto-descriptions relativement fines et précises de chaque service. Ces descriptions doivent inclure une nature sémantique par la nécessité première de structurer, manipuler, échanger, partager des descriptions essentielles pour l'assemblage.

 Grâce à son activité de recherche fondamentale et appliquée de haut niveau, le laboratoire i3S collabore avec de nombreux partenaires académiques :

- UNSA, CNRS et INRIA,
- CERMICS,
- CHU Nice, Faculté de Médecine de Nice,
- CMA de l'ENSM, EURECOM,
- École des Mines, ENST,
- IFREMER, IMAG, INRA, ESIM,
- INSA, INSERM, IOTA, IRCCyN,
- IRIN, ISITV, LaBRI, LAIL,
- CREATIS,
- CNES, CNIM, CRAN, CRIL,
- LaMI, Latim , LEN7,
- ENSEIHT, LESIR, LESTER,
- LIB, LIFL, LGI2P, LIP, LIS,
- LIRMM, LRI, LSA, L2S,

Et industriels, notamment:

- Alcatel Alenia Space,
- Amadeus,
- CSTB,
- DCN/ECAN, DCN,
- Estérel,
- France Télécom R&D,
- GECT, CNET,
- EUROPE Technologies,
- IBM, IML, ILOG, MXM
- OVE, Simulog, SRII,
- Sun Microsystems,
- Texas Instruments,
- Thomson Marconi Sonar,
- Thomson Detaxis,
- Thalès,
- VLSI Technology...
- Alcatel Space Industrie,
- Alcatel, A2X, BULL, CEA,
- Dassault Electronique,
- DELTAMED
- SAGEM,
- SNECMA,
- Softeam, SOL,
- VALORIA ...

→Europe

- Allemagne • Belgique • Bulgarie • Danemark • Espagne
- Grande-Bretagne • Grèce • Hongrie • Italie • Israël • Liban
- Pays Bas • Pologne • Portugal • Roumanie • Russie • Slovaquie
- Suisse

→Afrique

- Algérie • Maroc • Tunisie

→Amériques

- Brésil • Canada • Mexique • USA

→Asie

- Inde • Japon • Singapour

→Australie

- Université d'Adélaïde • Université de Melbourne
- Université de Macquarie • RMIT

Pôle MDSC (Modèles Discrets pour les Systèmes Complexes) Équipe Bioinfo, CeP, MC3 et RL

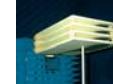
L'objectif du pôle MDSC est la définition et l'étude de modèles pour des systèmes complexes tel qu'en rencontre en physique, en mécanique, en informatique ou en biologie. Pour permettre une meilleure compréhension du réel dans ces domaines, des compétences hétérogènes sont nécessaires.

Notre pôle réunit des équipes reconnues sur les domaines de la programmation par contraintes, de l'étude des systèmes dynamiques discrets, de la bio-informatique. L'objectif est de réunir nos forces pour fournir un support théorique, des outils logiciels et des études de cas critiques aux nombreuses théories existantes, définir des nouveaux modèles reflétant mieux la réalité des phénomènes étudiés et facilitant leur compréhension.

Pour atteindre ces objectifs nous chercherons à développer des collaborations avec les autres disciplines scientifiques actives dans ce domaine. En particulier, avec les biologistes, mais aussi avec les mathématiciens, les chimistes et les physiciens.

Pôle SIS (Signal, Images et Systèmes) Équipes SIGNAL, IMAGES et SYSTEMES

Le pôle "Signal Images Systèmes" (SIS) regroupe la plupart des activités du laboratoire qui relèvent de la section CNU 61, à l'exclusion de l'informatique embarquée. Ces activités se déclinent en trois volets. Dans le volet **Signal**, elles comprennent le traitement des signaux biomédicaux ou de radiocommunications, les réseaux locaux sans fil, et le développement d'outils de traitement spécifiques (tenseurs, temps-fréquence); dans le volet **Images** la compression d'images ou de séquences vidéo, le codage source la segmentation et les problèmes inverses pour l'observation de la Terre et la cartographie sont les activités principales; enfin dans le volet **Systèmes**, on peut mettre en avant le contrôle des systèmes (écologie comportementale, mathématiques financières, robots sous-marins ou aériens), la planification d'expérience, et l'optimisation.



**Le Laboratoire valorise ses travaux
à travers de nombreux contrats de recherche et collaborations avec
des industriels:**

THALES, RADIALL, FRANCE TELECOM, Texas Instruments, Synopsys, Scaleochip, NXP,
Mentor Graphics, ASK, RFMagic, InsightSiP, SENSeOR,

des organismes et laboratoires publics français ou étrangers:

DGA, CEA/LETI, CNES, LPCP, ONERA, IEMN (Lille), IETR (Rennes), IREENA (Nantes),
XLIM (Limoges), IM2NP (Marseille), Lab-STIC/ENSTB (Brest), FEMTO-ST (Besançon),
TELECOM Paris Tech, ENSTA (Paris), LSEET (Toulon), Géosciences Azur (Valbonne),
LE2P (Université de la Réunion), Queen's University of Belfast, Delft University of
Technology, Helsinki University of Technology (TKK), Université de Florence, Université
du Trentin, Université d'Ulm, University of California at Los Angeles (UCLA) University of
Hawaii at Manoa, University of British Columbia, Lincoln University of New-Zeland,
Electronic Navigation Research Institute of Japan.

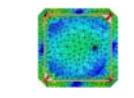
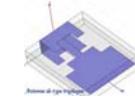
Participation à :

- o l'European School of Antennas (ESoA),
- o au COST "Antenna Systems & Sensors for Information Society Technologies" (ASSIST),
- o au GDR "Ondes" du CNRS,
- o au Centre Intégré de Microélectronique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CIMPACA) au sein de la Plate-forme "Conception",
- o aux Pôles de Compétitivité "Solutions Communicantes Sécurisées" (SCS), "Risques", "Pégase" et "Mer PACA".



Université de Nice-Sophia Antipolis, UMR CNRS 6071
bât.4, 250 rue Albert Einstein, 06560 Valbonne, France
tél.+33.(0)4.92.94.28.00, fax.+33(0).92.94.28.12

www.elec.unice.fr



Le Laboratoire d'Electronique, Antennes et Télécommunications (LEAT)
est une Unité Mixte Université de Nice-Sophia Antipolis - CNRS (UMR n°6071), Directeur:
Christian Pichot du Mézeray. Son effectif, au 1^{er} janvier 2008, est de 65 personnes
comportant 32 membres permanents (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs,
techniciens et administratifs) et 33 membres non permanents (doctorants, post-
doctorants, chercheurs invités).

Les activités de recherche sont regroupées autour de 4 thèmes présentés ci-après.
Elles sont menées avec le souci de développer des applications, notamment dans le
domaine des télécommunications (microélectronique RF, communications mobiles,
communications intra-muros, communications à courte distance, transpondeurs, étiquettes
(RFID), communications VLF/LF), du radar, du contrôle non destructif, du génie civil et de
la géophysique.

Le Laboratoire dispose des **équipements de mesure** suivants :

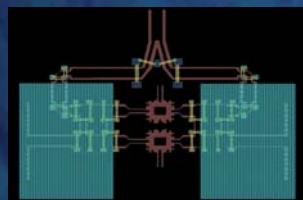
- o Unité pour la fabrication d'antennes imprimées et d'équipements pour la mesure et le test d'antennes (analyseur de spectre jusqu'à 26.5 GHz, analyseurs de réseaux vectoriels pour la mesure des paramètres S jusqu'à 40 GHz).
- o Chambre anéchoïde de 8,70 m x 4,3 m x 4 m pour la mesure des diagrammes de rayonnement de 820 MHz jusqu'à 110 GHz. Distance entre les positionneurs : 4,60 m, deux axes de rotation en réception, un axe de rotation à l'émission. Système et déplacements entièrement automatisés.
- o Banc de mesure champ proche de circuits hyperfréquences et dispositifs rayonnants 0.7 GHz-8 GHz. Ce système permet la cartographie du champ électromagnétique et des courants surfaciques avec table de déplacement XY ayant une précision de déplacement de l'ordre du mm.
- o Banc de test sous pointes de composants, puces et circuits microélectroniques de 50 MHz à 60 GHz avec calibration automatique. Mesures de wafers jusqu'à 8 pouces.
- o Mesureur de bruit de phase fonctionnant jusqu'à 20 GHz. Possibilité d'adapter la mesure au cas par cas avec VCO interne ou externe.

Le Laboratoire possède également des **ressources informatiques**

intégrant des logiciels de simulation et de CAO (FP-EMMA-TLM, Zeland IE3D, Momentum, Ansoft HFSS, Ansoft Designer, ADS, SR3D).

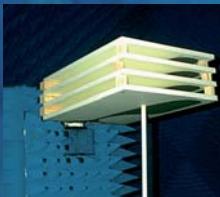
Activités de recherche

Antennes intégrées et antennes actives

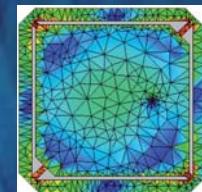
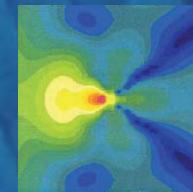


Télécommunications
Contrôle non destructif
Géophysique
Génie civil
Radar

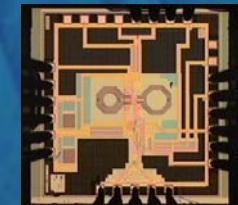
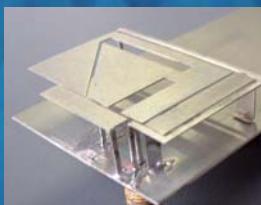
Antennes directives, systèmes de détection et d'imagerie microonde et millimétrique



Modélisation électromagnétique, optimisation et problèmes inverses



Modélisation et conception système d'objets communicants



EQUIPEMENTS

- Unités pour la fabrication, la mesure et le test d'antennes (analyseur de spectre, analyseurs de réseaux vectoriels)
- Chambre anéchoïde (mesure de 820 MHz jusqu'à 110 GHz)
- Banc de mesure champ proche de circuits hyperfréquences et dispositifs rayonnants
- Banc de test sous pointes de composants, puces et circuits microélectroniques.
- Mesureur de bruit de phase fonctionnant jusqu'à 20 GHz.
- Logiciels de simulation et de CAO

THALES, RADIALL, FRANCE TELECOM, Texas Instruments, Synopsys, Scaleochip, NXP, Mentor Graphics, ASK, RFMagic, InsightSiP, SENSeOR, DGA, CEA/LETI, CNES, LPCP, ONERA, IEMN (Lille), IETR (Rennes), IREENA (Nantes), XLIM (Limoges), IM2NP, Marseille, LEST (Brest), FEMTO-ST (Besançon), TELECOM Paris Tech, ENSTA (Paris), LSEET (Toulon), Géosciences Azur (Valbonne), University of Reunion, Queen's University of Belfast (UK), Delft University of Technology (Pays-Bas), Helsinki University of Technology (Finlande), Université de Florence (Italie), Université du Trentin (Italie), Université d'Ulm (Allemagne), University of California at Los Angeles (USA), University of Hawaii at Manoa (USA), University of British Columbia (Canada), Lincoln University (Nouvelle-Zélande), ENRI (Japon).

COLLABORATIONS



SAME : An Association in Action

The SAME Forum

1,000 attendees - 40 exhibitors - 30 sponsors - 9 editions
24 meetings per year (Communication Organization Committee and Technical Committee)
More than 200 meetings held since the creation of the SAME Forum.
For further information, visit www.same-conference.org

CIM PACA

In 2005, the Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) authority set up a € 100 million, public-private initiative : the PACA Integrated Microelectronics Center. CIM PACA provides academic and industrial entities with leading-edge tools to design ICs for the next generation of secure mobile communication devices. With ARCSIS, SAME manages CIM PACA and its 3 dedicated platforms : Design, Manufacturing and Micropacks.

SAME Goes Back to School

The "SAME Goes Back to School" program regularly presents information on careers in microelectronics engineering to regional high school students with the aim of encouraging them to take engineering degrees, especially those focused on microelectronics.

Promoting Micro-Electronic Start-Ups

SAME provides microelectronic start-up companies with individualised analysis and assistance on everything from defining market strategy to client/partner prospecting. It also organises meetings with established industry players.

SAME Partners

SAME Members :

ALTRAN, ARM, ATMEL, AXILOG, CADENCE, CSR, ENOVIA MATRIXONE, ENST, ESTEREL TECHNOLOGIES, ICERA SEMICONDUCTOR, INFINEON TECHNOLOGIES, INSIGHT SIP, MENTOR GRAPHICS, NXP SEMICONDUCTORS, POLYTECH NICE SOPHIA, RLC TECHNOLOGIE, SCALEO CHIP, SYNOPSYS, TES ELECTRONIC SOLUTIONS, TEXAS INSTRUMENTS, XILINX, WIPRO-NEWLOGIC

If you want to add your company to this list, please contact:

SAME ASSOCIATION
C/o CERAM
60 Rue Dostoievski
BP 085
06902 Sophia Antipolis Cedex
France

Contact : Anne Claire DESNEULIN
Tel : +33 (0)492 294 825
Cell : +33 (0)6 60 61 34 21
Fax : +33 (0)492 294 321
E-mail:anne-claire.desneulin@same-association.org
www.same-association.org

Promoting micro-electronics excellence...

SAME

Actions

Objectives

Mission

In Europe's N°1 high-tech region ...

Sophia Antipolis MicroElectronics Association (SAME)
[same-association.org](http://www.same-association.org)

Recent comments about the SAME association



86 L2

The French Riviera has welcomed world-class microelectronics firms to its sunny shores since the 1970's. More than 30 microelectronics companies have chosen the Sophia Antipolis science park as the site of their R&D activities.

Almost 5,200 people work in the region's microelectronics industry, with over 70% concentrating on Research and Development, a sector with an estimated annual turnover of over 200 million €.

SAME's Mission

Founded in 2004, the Sophia Antipolis MicroElectronics Association provides players in the Riviera's microelectronics sector with the opportunity to develop and promote this excellence center in advanced electronic circuit design.

SAME Objectives

- To pursue and manage innovative projects in collaboration with SAME members (industry, research centers, laboratories, schools, university).
- To organize forums, meetings, international conferences and other activities to promote the microelectronic industry within the region.

"All the members of SAME, market leaders, start-ups or academics, are teaming up on innovative projects such as the SAME Forum or the CIM PACA design platform to develop the microelectronics industry on the French Riviera."

Jacques-Olivier PIEDNOIR, President SAME, VP Cadence Virtuoso Product Line

"As a founder of SAME, I am pleased to see that the visibility of microelectronics activities pursued at Sophia is increasing both within the region and abroad. I am convinced that the conviviality and visibility achieved by SAME have a positive impact on the decision of new microelectronics companies to set up their activities in Sophia, and the Forum is the ideal event for engineers to meet locally in a convenient and friendly setting."

Pascal PERU, Vice President SAME, General Manager, ARM Graphics Business Unit

"Thanks to the SAME association, we have been able to rapidly develop our regional network with the main semiconductor players, and also meet interesting start-up companies within our field."

Stephan KLINGLER, Vice President SAME, VP Site and R&D Manager Infineon Technologies

"The SAME association is actively involved in some key projects: the SAME Forum is the yearly event that gets the whole semiconductors industry together in one location. It is definitely the right place to be to meet with existing and potential customers, partners and other vendors."

Estelle FERNANDEZ, Marketing Manager, Mentor Graphics South Europe

"Sharing common roots in the Sophia Antipolis area, association members participate actively in projects like the SAME Forum while enjoying a team spirit in their regular year-round meetings."

Bruno DELEPINE, Operational Director CIM PACA Design Platform, Deputy Director Pole SCS, Director, European industrial partnership, NXP Semiconductors

"Through its members, SAME has contributed towards the development of CNFM PACA, and also participates in the training of engineering students in the Electronics Department at the Polytech'Nice-Sophia"

Gilles JACQUEMOD, Director of the Electronics Department at the Polytech'Nice-Sophia

"The Sophia Antipolis Technical Park has been one of the most dynamic development areas for microelectronics companies in Europe. This strong synergy between engineers lead to the creation of the expression of this spirit : The SAME Forum."

Pierre BRICAUD, Chair CoC SAME , Director, Engineering Solutions Group, Synopsis

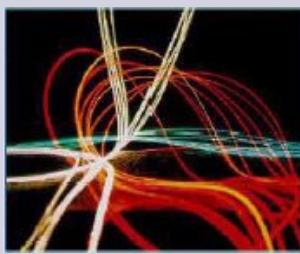
"SAME has been a real catalyst for our region, both in terms of increasing the dynamism of the regional technical community and in terms of raising the region's profile as a high-tech center. SAME has helped us create quality, high-potential links far beyond the strict confines of the region, boosting awareness of the exceptional talent and competencies we have here. I believe it also played a major role in the emergence of CIM PACA and similar initiatives."

Christian DUPONT, European Director, Wireless Terminals Business Unit, Semiconductor Group, Texas Instruments



**2007-2013 : 825 millions d'€uros
pour soutenir le développement durable
de Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

**Fonds Européen de
Développement Régional (FEDER),
Fonds Social Européen (FSE),
Fonds Européen Agricole de
Développement Rural (FEADER)**



**Préfecture de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

NOVEMBRE 2007





Edito

Depuis l'origine de l'intervention de l'Union Européenne dans le cadre de sa politique régionale, un constat s'impose : sans l'appui financier des fonds européens, de nombreux projets n'auraient pas pu se réaliser ou l'auraient été à plus faible échelle. Au cours de la période 2000-2006, tous fonds confondus, c'est plus de 597 millions d'euros qui ont bénéficié à notre région permettant de rendre concrète la prospérité qui découle de la construction européenne.

Pour la période 2007-2013, ce sont les priorités des Conseils européens de Lisbonne et de Göteborg qui ont guidé la préparation des programmes que nous aurons à mettre en oeuvre : «Convergence des Etats et des Régions», «Compétitivité régionale et emploi», «Coopération territoriale européenne».

Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'enveloppe financière qui sera consacrée aux actions concrètes sur le terrain est de :

- 302 M€ de FEDER ;
- 285 M€ de FSE ;
- 237 M€ de FEADER.

S'y ajoutent des financements FEDER dans le cadre des programmes opérationnels interrégionaux concernant le massif des Alpes et le plan Rhône, destinés notamment à la gestion des risques, ainsi que des crédits européens au titre des programmes Objectifs 3 de coopération territoriale : Interreg transfrontalier, transnational et transrégional.

C'est par l'investissement de tous les acteurs publics que nous tirerons le meilleur parti de ces fonds pour assurer l'avenir de la région.

Nous avons placé l'innovation et la compétitivité au cœur du contrat de projets Etat-Région et des programmes européens pour la période 2007-2013 qui s'ouvre et concentrera nos efforts sur le renforcement des atouts de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Michel SAPPIN
Préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le programme FEDER pour la période 2007-2013 : 302 millions d'Euros en faveur de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Quatre grandes priorités, cinq axes d'intervention

→ Economie, innovation, connaissance

Il s'agit de tirer parti des atouts que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur possède dans le domaine économique (secteurs industriels de pointe, opérations d'envergure nationale et internationale, six universités, neuf pôles de compétitivité...), de lutter contre un taux de chômage élevé, de favoriser les industries, particulièrement les petites et moyennes entreprises innovantes, et d'améliorer la coopération entre les universités, les établissements de recherche et les entreprises...).

Les deux premiers axes d'intervention du programme portent sur la promotion de l'économie, de l'innovation et de la connaissance : encourager la R&D et l'innovation, développer la compétitivité des entreprises et la société de l'information.

→ Gestion durable des ressources et prévention des risques

Caractérisée par de grandes richesses patrimoniales et la diversité des milieux naturels, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est vulnérable en matière de pollution, de disponibilité de la ressource en eau, de consommation d'énergie et par des risques naturels et technologiques.

Le troisième axe porte sur la gestion durable des ressources, la préservation des espaces naturels et agricoles, de la biodiversité et la prévention des risques, mais aussi sur la problématique des changements climatiques et de l'énergie.

→ Solidarité territoriale, lutte contre l'exclusion et la précarité

Sur la base du constat de l'importante urbanisation de la région mais aussi de la défaillance de l'organisation urbaine et de la fragilité des territoires ruraux, le quatrième axe s'attache à favoriser l'intégration des politiques de solidarité dans les politiques urbaines et territoriales et à lutter contre l'exclusion et la précarité.

→ Développement des modes de transport alternatifs

Enfin, pour tenir compte de la saturation actuelle des infrastructures de transports et du retard considérable de la région en matière de transports collectifs et ferroviaires, le cinquième

axe permettra de contribuer au développement des modes de transports alternatifs à la route.

Repères

2000-2006

597,5 millions d'Euros investis,
3333 projets soutenus,
5 371 emplois créés

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les programmes européens mis en oeuvre au cours de la période 2000-2006 ont représenté une aide financière globale de 597,5 millions d'Euros, répartie entre trois fonds principaux :

- le FEDER Objectif 2 : 287, 8 M€ ;
- le FSE : . Objectif 2 : 24 M€ ;
. Objectif 3 : 253,2 M€ ;
- le FEDEA Garantie Objectif 2 : 32,5M€.

Des projets financés au titre du FEDER Objectif 2, citons notamment :

- sur le périmètre d'**Euroméditerranée**, le pôle Saint-Charles, l'esplanade de la Major ;
- les **aménagements portuaires** : la gare maritime de Marseille, le Terminal de Fos sur Mer, le port fluvial d'Arles, le pôle intermodal de Toulon ;

- les **grands projets industriels** : la CMA CGM, ATTEL, l'installation de Télécom Italia, de LOGIPREST, d'Office Dépôt, la réhabilitation des ZI de Vitrolles, Rousset, Peynier, Fuveau, la restructuration des espaces de la SEMIDE à La Ciotat, le pôle Média de la Belle de Mai ;
- les projets **enseignement supérieur et recherche** : l'école de microélectronique de Gardanne et la plateforme CIM PACA, les IUT d'Arles et de Digne, l'école Supinfocom d'Arles, le regroupement des équipes d'astronomie sur Château Gombert, la restructuration des universités d'Aix-Marseille I et III ;

- les **projets urbains** : la revitalisation des villes de Marseille, Toulon, La Seyne sur Mer, la cité des métiers à Marseille, l'école de musique à La Seyne sur Mer ;

- les projets **touristiques, culturels ou sportifs** : le centre thermo-ludique de Moneïtier-les-bains, les médiathèques de Digne et de Martigues, le Terminal croisière de Marseille, le complexe aquatique de La Seyne sur Mer, les améliorations des pistes de ski dans le cadre de la préparation des JO de Turin ;

- les projets **environnementaux** : le traitement des fumées de l'usine de SOLLAC à Fos, la réparation des dégâts causés par les inondations du Rhône de fin 2003 à Arles ;

- les **infrastructures** : ligne Nice-Breil, lutte contre les avalanches sur la RN 204, réfection de la route d'accès au Mont Ventoux ;

- les **installations haut-débit et téléphonie mobile** : réduction des zones blanches dans l'ensemble de la région.

L'innovation et la compétitivité, moteurs de l'économie et de l'emploi

→ Les objectifs

Malgré les atouts d'une région très attractive - cinquième destination française pour les investissements internationaux avec des secteurs industriels diversifiés comportant des fleurons de dimension internationale (sidérurgie, agro-alimentaire, pétrochimie, aéronautique, micro-électronique), le tissu productif souffre de la faiblesse des investissements en matière d'innovation et de recherche et développement, d'une trop grande atomisation, de la trop petite taille des entreprises et d'une mobilisation insuffisante du potentiel des technologies de l'information et de la communication.

C'est pourquoi il s'agira de concentrer les interventions du FEDER en agissant prioritairement sur quatre leviers :

- la mise en réseau entre les acteurs de la recherche et les industriels,
- la diffusion de l'innovation au sein des entreprises, notamment des PME,
- l'essor des pôles de compétitivité et des Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES),

- le développement de la société de l'information.

Les priorités seront : concentration et efficacité dans l'utilisation des crédits, lisibilité et attractivité des pôles de recherche, interdisciplinarité des équipements scientifiques mutualisés, recherche partenariale entre les universités, leurs laboratoires de recherche et les industriels.

Le FEDER accompagnera les projets qui valorisent le formidable potentiel scientifique de notre région, contribuent à une économie plus compétitive et structurent des territoires plus attractifs.

Grâce aux pôles de compétitivité et aux PRIDES, les idées nouvelles et les collaborations sont placées au premier plan. L'Union Européenne soutient les projets innovants, qu'ils soient collaboratifs ou individuels, l'insertion des chercheurs et la mise en réseau des acteurs de l'innovation, pour que l'économie régionale fasse émerger aujourd'hui les organisations et les produits de demain.

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) contribuent à cette dynamique non seulement par l'appropriation généralisée de leurs usages par le tissu économique et social mais également



grâce à la réalisation d'infrastructures de communications électroniques à très haut débit.

Les projets bénéficieront d'un financement au titre des **165 millions d'Euros** de FEDER consacrés à l'économie et à l'innovation.

Par ces interventions ciblées, l'Europe accompagnera en Provence-Alpes-Côte d'Azur la constitution d'un environnement favorable à la réalisation de plusieurs dizaines de projets innovants au service de l'économie et de l'emploi.

NB : certaines des mesures contenues dans cet axe feront l'objet d'une subvention globale dont la gestion sera confiée au **Conseil régional**. Voir en page 6 le détail des mesures concernées.

Environnement : des efforts concentrés sur la gestion de l'énergie et de l'eau, la biodiversité et les risques

→ Les objectifs

- . Maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables,
- . Assurer une gestion durable des ressources en eau,
- . Empêcher la perte de biodiversité,
- . Préserver et valoriser les milieux et les espaces naturels,
- . Accompagner les entreprises qui souhaitent s'inscrire dans un développement durable,
- . Gérer les risques.

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la quatrième région de France consommatrice d'énergie et elle ne produit que 10% de celle qu'elle consomme. La production d'énergie renouvelable est essentiellement hydraulique, les autres sources renouvela-



bles étant encore mal valorisées alors que la région affiche un potentiel important. En liaison avec le contrat de projets Etat-Région, environ la moitié des crédits du FEDER dédiés aux enjeux environnementaux sont consacrés à la réduction de la production des gaz à effet de serre. Ils doivent accompagner l'évolution des comportements individuels et collectifs entraînant la diminution de la consommation d'éner-

gie en s'appuyant sur le potentiel de la région et l'émergence progressive de nouvelles technologies compétitives.

Du fait des aménagements existants, la disponibilité de la ressource en eau permet une gestion optimisée et d'importants transferts d'eau. Néanmoins, les tensions sur la ressource en eau vont croissantes. Le FEDER permettra d'accompagner les acteurs traditionnels de la gestion de l'eau vers une meilleure utilisation de l'eau disponible, intégrant son caractère multi-usages. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les connaissances relatives au littoral.

Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour caractéristique majeure de concentrer sur son territoire de très grandes richesses patri-



moniales, liées à sa situation de contact entre les régions biogéographiques méditerranéennes et alpines, et de très fortes pressions sur l'espace, découlant de la croissance démographique, de la métropolisation, du développement des réseaux de communication et des activités économiques industrielles et touristiques.

Cette tension environnementale, originale par rapport aux autres régions françaises, rend à la fois difficiles mais plus nécessaires les arbitrages et les priorités d'action et plus ambitieux les moyens à y consacrer.

Ainsi, le FEDER et le FEADER concourront à la préservation de la biodiversité, soit en finançant des actions régionales de connaissance (FEDER), soit en soutenant les travaux liés au réseau européen de préservation des habitats et des espèces, dit «Natura 2000» (FEADER).

Provence-Alpes-Côte d'Azur figure parmi les trois régions françaises qui émettent le plus de polluants atmosphériques et se situe en tête des quatre zones européennes les plus touchées par la pollution à l'ozone. Les effluents urbains industriels sont les principales sources de pollution qui en zone agricole peut toucher localement les aquifères alluviaux de la vallée du Rhône et de la Durance. La pollution des sols est localement importante sur d'anciens sites industriels notamment dans les Bouches-du-Rhône.

Dans ce domaine, le FEDER se concentrera sur l'accompagnement des industriels dans le domaine du management environnemental et l'aide à la réduction des sources polluantes (déchets, rejets atmosphériques,...). Le FEADER accompagnera les agriculteurs souhaitant limiter leurs impacts environnementaux (formation, modernisation des exploi-

tations, signes de qualité, agriculture biologique,...). Enfin, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est nettement plus exposée aux risques naturels majeurs (inondations, incendies de forêt, séismes, glissement de terrain, ..) et aux risques technologiques (industriel, nucléaire, travaux souterrains, ruptures de barrage et transports de matières dangereuses).

Le FEDER concourra à la mise en place d'outils de surveillance des risques tandis que le FEADER s'attachera à la mise en place de dispositifs liés à la défense des forêts contre les incendies et à la restauration des terrains de montagne.

NB : certaines des mesures contenues dans cet axe feront l'objet d'une subvention globale dont la gestion sera confiée à l'**ADEME**. Voir en page 6 le détail des mesures concernées.

Un développement territorial adapté aux spécificités de la région

→ Les objectifs

La diversité des territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur peut être considérée comme un atout exceptionnel, à condition d'adopter une politique d'aménagement du territoire qui :

- favorise l'intégration des espaces urbains sensibles dans la ville,
- encourage la contribution des territoires ruraux à la compétitivité régionale,
- développe des modes de transports alternatifs à la route en particulier pour les voyageurs des zones excentrées et le fret dans une perspective de développement durable.

Les espaces urbains sensibles

Après des années d'expérimentation et de soutien à la politique de la ville, l'Europe encourage les régions à privilégier l'emploi des populations en difficulté et le développement économique des quartiers sensibles des agglomérations.

L'originalité de cette démarche réside dans l'échelle territoriale de référence, puisque c'est l'intercommunalité qui symbolise le



bassin d'emploi potentiel de ces populations. L'objectif est avant tout de concrétiser un lien entre compétitivité, équité et solidarité sociale en faveur de la revitalisation des quartiers en difficulté. La priorité est de lutter contre la ségrégation sociale et de favoriser le développement économique, tout en recréant un cadre de vie attractif, favorisant la mixité sociale.

L'originalité est aussi dans la prise en compte de la capacité des populations en difficulté à contribuer à la richesse économique de l'agglomération, en s'appuyant sur leur créativité et leur esprit d'entreprise.

L'Europe demande la concentration des **22 millions d'Euros** destinés à cette politique économique, avec un minimum de **5 millions d'Euros** par porteur de projet. Un appel à projets a été lancé le 23 février 2007. Trois communautés d'agglomération ont aujourd'hui répondu.

Les territoires ruraux

Ces territoires ruraux qui constituent 75% de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, organisés depuis plusieurs années en pays ou en Parcs Naturels Régionaux, participent à la compétitivité régionale par l'innovation et la recherche de la performance, en se concentrant sur les atouts spécifiques de chacun d'eux, dans une démarche partenariale de projets.

Les **18 millions d'Euros** consacrés à cette politique, répartis dans une dizaine de pays et de Parcs Naturels Régionaux, le seront dans une optique de solidarité régionale en faveur des départements alpins, dans le cadre de projets intégrés de développement économique, touristique ou culturel qui contribuent à rendre attractifs ces territoires.



Les transports

L'insuffisance des transports collectifs urbains est un handicap lourd face au niveau de métropolisation de la troisième région économique française d'autant que les axes routiers sont consacrés à des vocations multiples et contradictoires. Ainsi la vallée du Rhône canalise un trafic de marchandises important et le littoral se caractérise par des conflits entre trafic local et trafic longue distance. On constate aujourd'hui un engorgement de ces axes qui conduit à l'asphyxie des métropoles. Compte tenu des enjeux régionaux identifiés dans le diagnostic régional, les priorités régionales sont recentrées autour de l'enjeu de l'interconnexion des moyens de transports collectifs sur lequel l'intervention du FEDER aura un réel effet levier.

Le FEDER interviendra sur des équipements favorisant l'inter-modalité, qui offrent une alternative compétitive au transport routier, favorables à l'environnement et portés



unanimement par les partenaires et les opérateurs publics.

La recherche de l'efficacité pour rattraper le retard crucial de la région dans le domaine des transports tant de voyageurs que de marchandises incitera à concentrer les **23 millions d'Euros** consacrés à ce domaine sur un petit nombre d'opérations réalisables rapidement pour lesquelles l'avantage de report modal et donc de neutralité environnementale (bilan carbone) sera indéniable.

L'évaluation au service de l'efficacité de l'action publique

L'évaluation répond à la double exigence de transparence et de performance : il s'agit en effet de rendre compte de l'utilisation des fonds publics d'une part, et d'aider à la prise de décision, d'autre part.

Elle s'insère ainsi dans une perspective de progrès, visant à améliorer la qualité, l'efficacité et la cohérence de l'intervention des politiques publiques au regard des caractéristiques et enjeux des territoires, ainsi que des objectifs et moyens fixés aux niveaux européen, national et régional.

Sur la base des expériences passées et des enseignements qui en ont été tirés, l'évaluation impose, pour la génération de programmes 2007-2013 :

- d'être pratiquée en continu ;
- de suivre aussi bien la mise en œuvre que l'exécution des programmes ;
- d'opérer en lien étroit avec le suivi financier et la prise de décision ;
- de tenir compte de l'objectif de développement durable et des dispositions législatives communautaires en matière d'impact environnemental.



En effet, les priorités transversales que sont l'emploi, les TIC, l'innovation, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, l'environnement et la neutralité carbone, orientent les politiques structurielles de l'Union Européenne.

Ainsi, les évaluations porteront un regard particulier sur ces priorités, et notamment sur l'environnement avec la réalisation d'une évaluation environnementale continue, visant à identifier les impacts du programme sur l'environnement et à proposer des mesures destinées à corriger d'éventuels impacts négatifs, ainsi que des critères de conditionnalité environnementale permettant d'orienter le choix des projets à financer.

A ce titre seront favorisés tant la promotion des transports collectifs urbains et péri-urbains propres et le développement des modes doux que le report modal du trafic de marchandises sur le fleuve ou le ferroviaire.

NB : certaines des mesures contenues dans cet axe feront l'objet d'une subvention globale dont la gestion sera confiée aux **agglomérations**. Voir en page 6 le détail des mesures concernées.

Le Fonds Européen pour la Pêche (FEP)

Pour la période 2007-2013, afin d'adapter l'instrument d'intervention communautaire aux nouvelles contraintes de la politique de la pêche (pérennité des activités, diminution des subventions, exploitation durable des ressources), la Commission européenne a remplacé l'instrument financier d'orientation de la pêche par le **Fonds Européen pour la Pêche** (F.E.P.).

Doté au plan national de **216 millions d'Euros**, ce nouveau Fonds s'articule autour de **cinq grands axes prioritaires** :

- mesures en faveur de l'adaptation des capacités de la flotte et de l'effort de pêche aux ressources halieutiques disponibles,
- soutien aux différentes branches du secteur,
- aide aux organisations représentant l'intérêt collectif du secteur,
- développement durable des zones dépendantes de la pêche,
- assistance technique aux Etats membres afin de faciliter l'acheminement de l'aide.

. Contact :

M. Pierre MOTTA

Direction régionale des affaires maritimes - service des affaires économiques

Tél : 04 91 39 69 71 -

Fax : 04 91 91 22 78

Pierre.motta@equipement.gouv.fr



2007-2013 : un soutien à la croissance et à l'emploi par l'innovation et le développement durable

Dans le cadre de la politique de cohésion pour la période 2007-2013, l'Union Européenne a décidé de concentrer son soutien financier sur les priorités de la stratégie de Lisbonne renouvelée.

Celle-ci est tournée vers le soutien de la croissance et la création d'emplois et par l'innovation et la promotion du développement durable.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficiera ainsi, au titre de l'Objectif «compétitivité régionale et emploi», de 587 M€ sur 7 ans répartis entre le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) doté de 302 M€ et le Fonds Social Européen (FSE) doté de 285 M€.

En parallèle, un programme spécifique au développement rural mobilisera 237 M€ de fonds européens supplémentaires.

→ FEDER 2007-2013

Le nouveau programme **FEDER** s'articule autour de cinq axes :

Axe 1 : promouvoir l'innovation et l'économie de la connaissance

- renforcer les moyens de la recherche au service de l'économie ;
- renforcer les plate-formes mutualisées et partenariales ;
- développer les grands projets de recherche et développement stratégiques ;
- soutenir les projets d'innovation des PME et TPE à fort potentiel ;
- structurer et animer le réseau régional de l'innovation.

Axe 2 : développer les entreprises et la société de l'information pour améliorer la compétitivité régionale

- favoriser une dynamique de développement de l'innovation dans les entreprises par une structuration en réseaux (clusters) et par des projets de coopération ;
- développer la société de l'information ;
- développer les infrastructures mutualisées de communication électronique à très haut débit pour soutenir l'attractivité et la compétitivité économique régionale ;
- soutenir les grandes implantations stratégiques.

Sous réserve d'un accord de la Commission Européenne, les mesures soulignées en couleur (orange, grenat et pourpre) seront mises en oeuvre dans le cadre d'une subvention globale confiée aux «organismes intermédiaires» suivants qui se seront portés candidats :

- conseil régional PACA
- agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- agglomérations

Axe 3 : gestion durable des ressources et prévention des risques

- promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie et le développement de filières d'énergie renouvelable ;
- assurer une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques ;
- conserver, gérer et valoriser la biodiversité et les paysages ;
- instaurer une dynamique de développement adoptant des modes de production et de consommation durable ;
- prévenir et gérer les risques.

Axe 4 : nouvelles approches urbaines et rurales pour l'innovation, l'emploi, la solidarité territoriale et l'accessibilité

- appréhender les espaces urbains sensibles dans l'approche globale de la ville pour contribuer et bénéficier du dynamisme économique ;
- accroître la contribution des territoires ruraux à la compétitivité régionale.

Axe 5 : développer les modes de transport alternatifs à la route pour les particuliers et les activités économiques

- promouvoir les transports urbains et périurbains propres et des modes de déplacement alternatifs à la route
- renforcer le report modal du fret sur le fer et le fleuve ;
- favoriser les déplacements des voyageurs des zones excentrées par la modernisation ou l'amélioration des lignes ferroviaires à fort potentiel.

→ FSE 2007-2013

Le nouveau programme **FSE** s'articule autour de quatre axes :

Axe 1 : contribuer à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques

- soutenir la création d'activité et promouvoir l'esprit d'entreprise ;

Axe 2 : améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi

- soutenir la modernisation du service public de l'emploi pour une meilleure efficacité du fonctionnement du marché du travail

- développer les politiques actives du marché du travail pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi et leur mobilité

Axe 3 : renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations

Axe 4 : investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales

- développer les partenariats, la mise en réseau et les initiatives locales pour l'emploi et l'inclusion

→ FEADER 2007-2013

Le nouveau programme **FEADER** se structure autour de quatre axes :

Axe 1 : l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture par un soutien à la restructuration, au développement et à l'innovation

Axe 2 : l'amélioration de l'environnement et de l'espace rural par un soutien à la gestion des terres agricoles et boisées

Axe 3 : l'amélioration de la qualité de la vie et la promotion de la diversification des activités économiques en zone rurale

Axe 4 : la conception de stratégies locales intégrées et la réalisation concrète d'actions par des partenaires publics et privés locaux

CONTACTS UTILES

FEDER :

- . Préfecture de région - Mission Europe :
M. Olivier RICHARD (04 91 15 69 82)
- . Conseil régional : Mme Elisabeth CHABOT (04 91 57 50 57)

FSE :

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :

- M. Anthony BARRACO (04 91 15 13 47)
- Mme VIDAL-BATILIOT (04 91 15 13 82)

FEADER :

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt :

- Mme Marie ALLEMAND (04 91 16 79 30)

Subvention globale ADEME :

M. Grégoire CALLEJA - Mme Nellie POURTAIN (04 91 32 84 44)

SITES INTERNET

. Préfecture de région :

www.paca.pref.gouv.fr

. Conseil régional :

www.regionpaca.fr

. ADEME :

www.ademe.fr/paca

Directeur de la publication : M. Jean-Paul BONNETAIN, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Conception de la maquette - Impression :

Prefecture de région



ANNEXE 16

Fiche mobilité

FICHE DE CANDIDATURE À LA MOBILITÉ POUR L'ANNÉE 2009-2010

Si vous êtes candidat à un séjour d'études à l'étranger pour l'année 2009-2010, vous devez remplir ce questionnaire et le renvoyer par mail à international@polytech.unice.fr

au plus tard le 31 octobre 2008

NOM, PRÉNOM :
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
NATIONALITÉ :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE :
DÉPARTEMENT A L'EPU :
ANNÉE D'ETUDE ACTUELLE :
SI VOUS AVEZ DÉJÀ EFFECTUÉ DES SÉJOURS À L'ÉTRANGER, PRÉCISEZ DANS QUEL(S) PAYS ET POUR QUELLE(S) DURÉE(S) :
• •
SI VOUS AVEZ DÉJÀ BENEFICIÉ DE SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE L'UNIVERSITÉ (ERASMUS, CREPUQ...), PRÉCISEZ DANS QUEL(S) PAYS, POUR QUELLE(S) DURÉE(S) ET DANS LE CADRE DE QUEL PROGRAMME :
• •
PRÉCISEZ LES LANGUES ÉTRANGERES QUE VOUS CONNAISSEZ ET INDIQUEZ VOTRE NIVEAU (NOTIONS, FAIBLE, MOYEN, BON, TRES BON) :
• •
CLASSEZ PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE, 3 UNIVERSITÉS OÙ VOUS SOUHAITERIEZ EFFECTUER VOTRE SÉJOUR D'ÉTUDES :
1. 2. 3.
PRÉCISEZ LA DURÉE SOUHAITÉE DE VOTRE SÉJOUR (UN OU DEUX SEMESTRES) :
EXPOSEZ EN QUELQUES LIGNES VOS MOTIVATIONS :

ANNEXE 17

Accords de partenariat international & ERASMUS

Liste des accords internationaux

Accords ERASMUS

PAYS	UNIVERSITES	CODE ERASMUS	DOMAINES
ALLEMAGNE	Technische Universität Braunschweg	D BRAUNSC01	11.3, 6.2
	Brandenburg Technische Universität Cottbus	D COTTBUS01	7.2, 7.4
	Technische Universität Munchen	D MUNCHEN02	11.3, 6.2
AUTRICHE	Universität Linz	A LINZ01	6, 11.3
	Universität Wien	A WIEN02	6, 11.3
BELGIQUE	Vrije Universiteit Brussel	B BRUSSELS01	7.2, 7.4
BULGARIE	Technical University of Varna	BG VARNA02	6.5, 11.3
	Technical University of Sophia	BG SOPHIA16	6.5, 11.3
DANEMARK	Copenhagen College of Engineering	DK KOBENHA14	11.3
	University of Southern Danemark	DK ODENSE01	11.3
ESPAGNE	Universidad de Granada	E GRANADA01	6.2, 11.3
	Universidad de Las Palmas	E LAS-PAL01	6.2, 11
	Universidad Polytechnica de Catalunya	E BARCELO03	7.2, 7.4
HONGRIE	Budapesti Műszaki Es Gazdasagtudományi Egyetem	HU BUDAPEST02	7.2, 7.4
IRLANDE	Trinity College of Dublin	IRL DUBLIN01	11.3
ITALIE	Universita degli Studi di l'Aquila	I L'AQUILA01	11, 6
	Universita degli Studi di Milano	I MILANO01	11.3
	Universita degli Studi di Modena	I MODENA01	6.5
	Universita degli Studi di Roma	I ROMA01	6
NORVEGE	NTNU Trondheim	N TRONDHE01	6.5
POLOGNE	Politechnika Gdanska	PL GDANSK02	6, 11
ROUMANIE	Universitatea din Cluj-Napoca	RO CLUJNAP01	11.3
	Universitatea de Vest din Timisoara	RO TIMISOA01	11.3
ROYAUME-UNI	Cardiff University	UK CARDIFF05	11.3
	Newcastle University	UK NEWCAST01	7.2, 7.4
	Linköpings Universitet	S LINKOPI91	6.2, 11.3
SUEDE	Orebrö Universitet	S OREBRO01	6.2, 11.3
	Kungliga Tekniska Högskolan	S STOCKHO04	6.5, 11.3
SUISSE	Hochschule für Technik und Informatik Biel	CH BERN02	6.5, 11.3
	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne	CH LAUSANN06	7.2, 7.4
	Swiss Federal Institute of Technology Zurich	CH ZURICH07	7.2, 7.4

Programme CREPUQ

Universités	Domaines
Université de Montréal	Mathématiques appliquées
Polytech'Montréal	Informatique, Electronique
Université Laval a Québec	Informatique
Université Concordia	Informatique
Université McGill	Informatique

Programme Western ONTARIO

Tous les domaines de l'école sont représentés :

- Université de Western Ontario
- Université de Windsor
- Université de Guelph

Accords bilatéraux

Tous les domaines de l'école sont représentés :

4. Universidad del Litoral, Santa Fe (Argentine)
5. Beijing Technical University (Chine)
6. Beijing University of Technology (Chine)
7. Tsinghua University (Chine)
8. University of Hong Kong (Chine)
9. University of Macau (Chine)
10. Université Industrielle de Santander, Bucaramanga (Colombie)
11. Université los Andes, Bogota (Colombie)
12. Al Hosn University (Emirats Arabes Unis)
13. Indian Institute of Technology, Chennai (Inde)
14. Kyoto University (Japon)
15. Incheon University (Corée)
16. Seoul National University (Corée)
17. National University Singapore (Singapour)
18. Asian Institute of Technology, Bangkok (Thaïlande)
19. ENIT, Tunis (Tunisie)
20. Karazin Kharkov National University (Ukraine)
21. Kherson State University (Ukraine)
22. University of Danang (Vietnam)

ANNEXE 18

Analyse du recrutement Geipi & réseau Polytech



Concours 2008

Analyse statistique

SOMMAIRE

I - CANDIDATS INSCRITS

- 1 - Historique des inscriptions (page 4)
- 2 - Par région (pages 5 à 7)

II - CANDIDATS ADMIS

- 1 - Résultats du Concours GEIPI sur 3 ans (page 9 et 10)
- 2 - Evolution par région (pages 11 à 19)

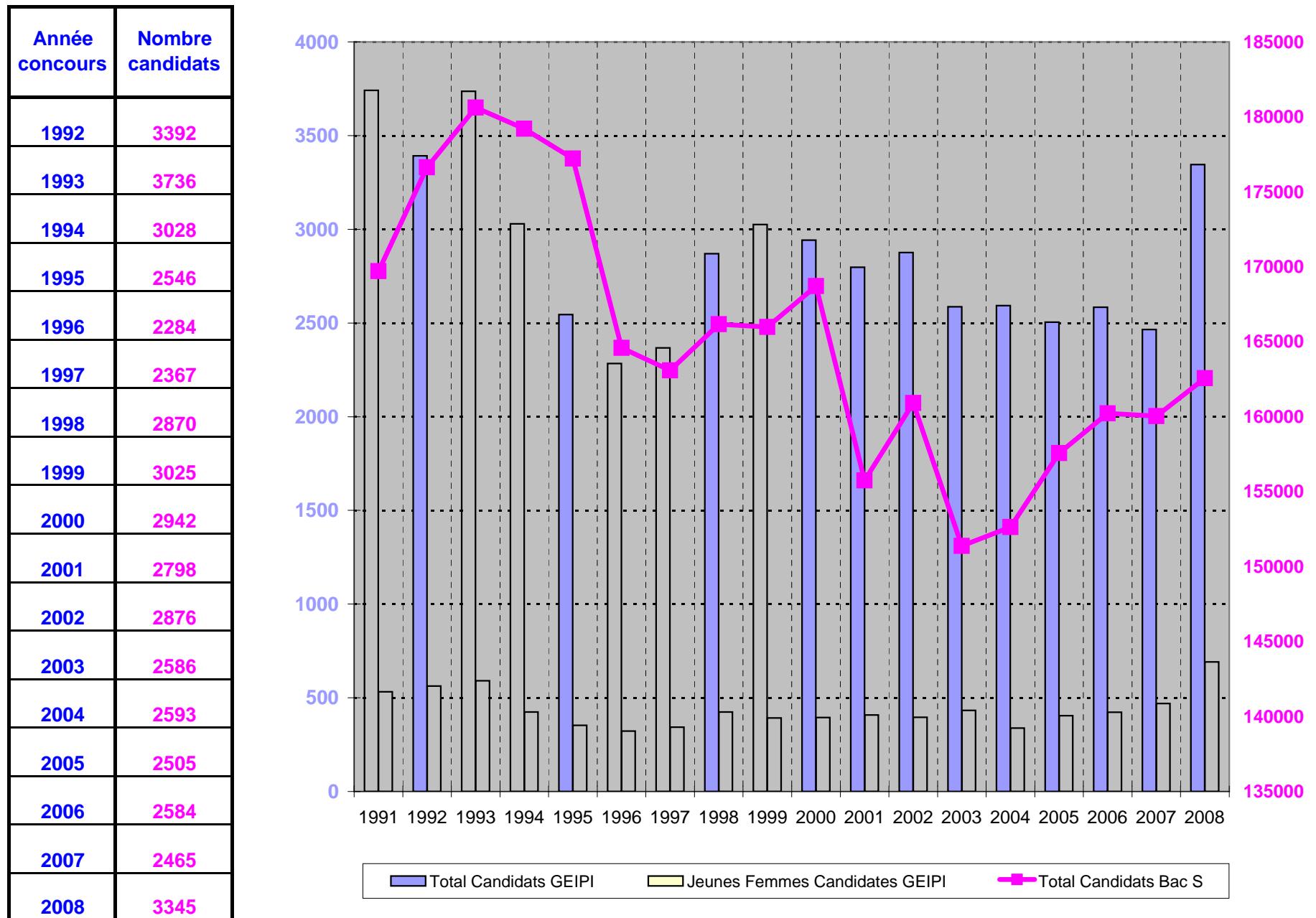
III - AUTRES STATISTIQUES

- 1 - Candidats Bac + 1 (page 21)
- 2 - Evolution garçons / filles sur 4 ans (page 22)
- 3 - Candidats boursiers : Evolution sur 5 ans (page 23)
- 4 - Comment les candidats ont connu le Concours GEIPI (page 24 et 25)

I - CANDIDATS INSCRITS

- 1 - Historique des inscriptions (page 4)
- 2 - Par région (pages 5 à 7)

1 - HISTORIQUE DES INSCRIPTIONS



2 - CANDIDATS INSCRITS PAR REGION

EVOLUTION EN POURCENTAGE DES CANDIDATS INSCRITS

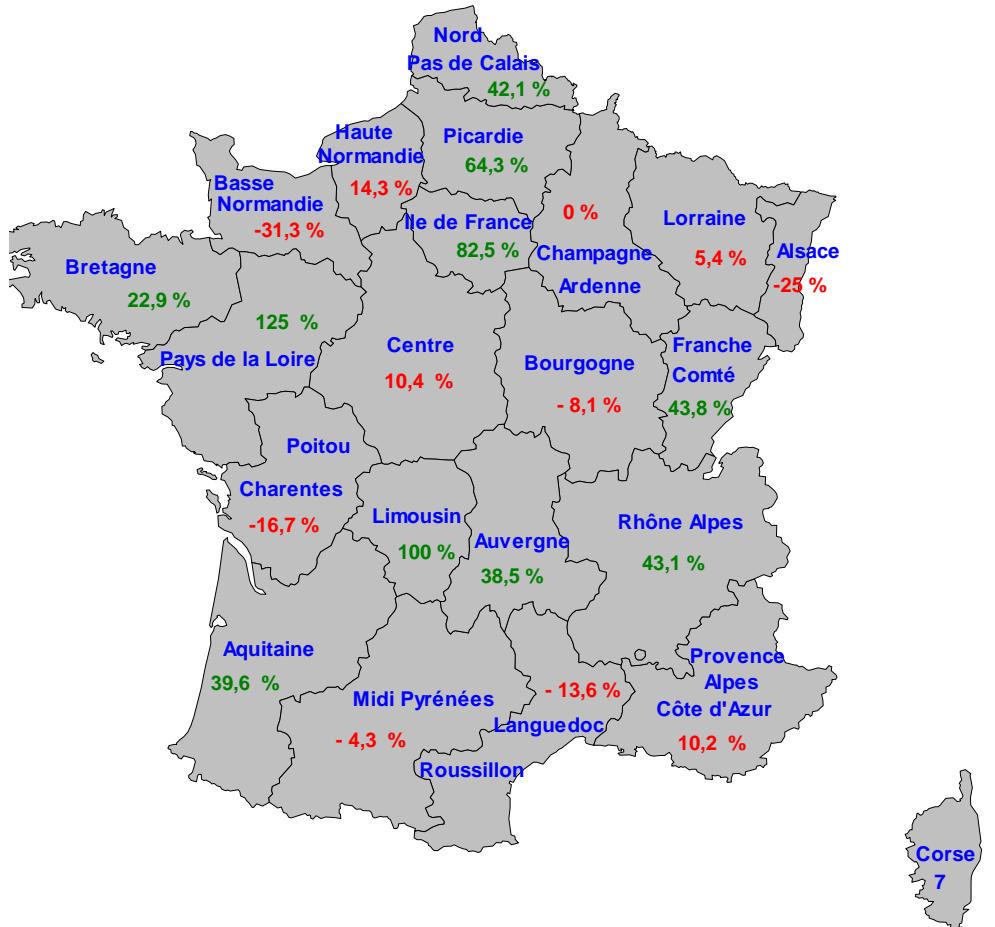
REGIONS	Départements	Inscrits concours GEIPI															
		2007	2008	%	2006	2007	%	2005	2006	%	2004	2005	%	2003	2004	%	
Bretagne	22-29-35-56	35	43	22,9%	34	35	2,9%	48	34	-29,2%	48	48	0,0%	49	48	-2,0%	
Basse-Normandie	14-50-61	16	11	-31,3%	13	16	23,1%	23	13	-43,5%	22	23	4,5%	34	22	-35,3%	
Haute-Normandie ISEL	27-76	77	88	14,3%	49	77	57,1%	60	49	-18,3%	46	60	30,4%	53	46	-13,2%	
Picardie	02-60-80	28	46	64,3%	37	28	-24,3%	36	37	2,8%	43	36	-16,3%	43	43	0,0%	
Nord-Pas-de-Calais TELECOM Lille 1	59-62	133	189	42,1%	167	133	-20,4%	36	167	363,9%	28	36	28,6%	30	28	-6,7%	
Pays-de-la-Loire ISTIA	44-49-53-72-85	44	99	125,0%	51	44	-13,7%	77	51	-33,8%	66	77	16,7%	85	66	-22,4%	
Centre POLYTECH'Orléans	18-28-36-37-41-45	163	180	10,4%	205	163	-20,5%	177	205	15,8%	188	177	-5,9%	207	188	-9,2%	
Ile-de-France ISTY - SUP GALILEE	75-77-78-91-92-93-94-95	332	606	82,5%	410	332	-19,0%	407	410	0,7%	356	407	14,3%	358	356	-0,6%	
Champagne-Ardenne	08-10-51-52	32	32	0,0%	42	32	-23,8%	37	42	13,5%	59	37	-37,3%	54	59	9,3%	
Lorraine EEIGM - ENSGSI - ESSTIN	54-55-57-88	459	484	5,4%	425	459	8,0%	383	425	11,0%	453	383	-15,5%	427	453	6,1%	
Poitou-Charentes	16-17-79-86	18	15	-16,7%	22	18	-18,2%	34	22	-35,3%	29	34	17,2%	50	29	-42,0%	
Limousin	19-23-87	5	10	100,0%	4	5	25,0%	14	4	-71,4%	13	14	7,7%	18	13	-27,8%	
Alsace	67-68	48	60	25,0%	66	48	-27,3%	91	66	-27,5%	88	91	3,4%	69	88	27,5%	
Auvergne	03-15-43-63	13	18	38,5%	44	13	-70,5%	21	44	109,5%	33	21	-36,4%	36	33	-8,3%	
Bourgogne ISAT - ESIREM	21-58-71-89	86	79	-8,1%	83	86	3,6%	101	83	-17,8%	89	101	13,5%	92	89	-3,3%	
Franche-Comté	25-39-70-90	16	23	43,8%	22	16	-27,3%	32	22	-31,3%	36	32	-11,1%	53	36	-32,1%	
Aquitaine	24-33-40-47-64	53	74	39,6%	44	53	20,5%	59	44	-25,4%	64	59	-7,8%	63	64	1,6%	
Midi-Pyrénées	09-12-31-32-46-65-81-82	46	44	-4,3%	53	46	-13,2%	54	53	-1,9%	60	54	-10,0%	64	60	-6,3%	
Languedoc-Roussillon	11-30-34-48-66	44	38	-13,6%	42	44	4,8%	57	42	-26,3%	64	57	-10,9%	38	64	68,4%	
Rhône-Alpes ISTASE	01-07-26-38-42-69-73-74	137	196	43,1%	163	137	-16,0%	185	163	-11,9%	206	185	-10,2%	200	206	3,0%	
Provence-Alpes-Côte-d'Azur POLYTECH'Nice Sophia	04-05-06-13-83-84/20/98	305	336	10,2%	282	305	8,2%	268	282	5,2%	335	268	-20,0%	290	335	15,5%	
DOM - TOM	97	40	52	30,0%	45	40	-11,1%	31	45	45,2%	34	31	-8,8%	38	34	-10,5%	
Autres (Etrangers)		335	622	85,7%	281	335	19,2%	274	281	2,6%	233	274	17,6%	235	233	-0,9%	
		Candidats inscrits	2465	3345	26,3%	2584	2465	-4,8%	2505	2584	3,1%	2593	2505	-3,5%	2586	2593	0,3%

* en vert les régions qui sont au dessus du % moyen (d'augmentation ou de baisse) de candidats

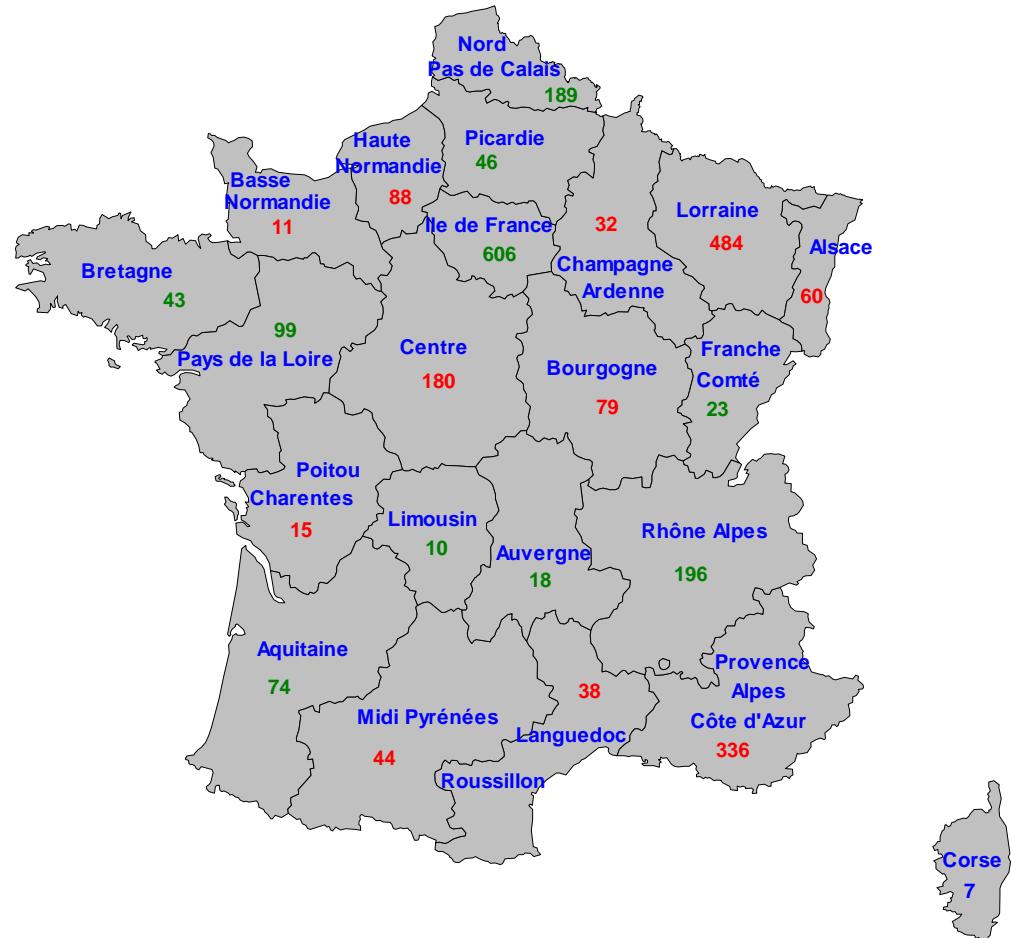
* en rouge les régions qui sont en dessous du % moyen (d'augmentation ou de baisse) de candidats

CONCOURS GEIPI 2008

EVOLUTION PAR REGION EN % DES CANDIDATS INSCRITS



PROVENANCE DES CANDIDATS INSCRITS (nombre)



* en vert les régions qui sont au dessus du % moyen (d'augmentation ou de baisse) de candidats.

en rouge les régions qui sont en dessous du % moyen (d'augmentation ou de baisse) de candidats.

DOM - TOM (52) - Maroc et autres (622) soit + 85 %

PROVENANCE DES CANDIDATS INSCRITS AU CONCOURS GEIPI

REGIONS	Départements	GEIPI 2001		GEIPI 2002		GEIPI 2003		GEIPI 2004		GEIPI 2005		GEIPI 2006		GEIPI 2007		GEIPI 2008	
		%	NB														
Bretagne	22-29-35-56	2,3%	63	2,1%	61	1,9%	49	1,9%	48	1,9%	48	1,3%	34	1,4%	35	1,3%	43
Normandie ISEL	14-50-61-27-76	2,7%	76	3,3%	96	3,4%	87	2,6%	68	3,3%	83	2,4%	62	3,8%	93	3,0%	99
Picardie	02-60-80	1,7%	48	1,4%	39	1,7%	43	1,7%	43	1,4%	36	1,4%	37	1,1%	28	1,4%	46
Nord-Pas-de-Calais TELECOM Lille 1	59-62	1,8%	51	1,4%	40	1,2%	30	1,1%	28	1,4%	36	6,5%	167	5,4%	133	5,7%	189
Pays-de-la-Loire ISTIA	44-49-53-72-85	2,6%	72	2,7%	78	3,3%	85	2,5%	66	3,1%	77	2,0%	51	1,8%	44	3,0%	99
Centre POLYTECH'Orléans	18-28-36-37-41-45	5,7%	159	5,3%	151	8,0%	207	7,3%	188	7,1%	177	7,9%	205	6,6%	163	5,4%	180
Ile-de-France ISTY - SUP GALILEE	75-77-78-91-92-93-94-95	13,2%	369	13,6%	391	13,8%	358	13,7%	356	16,2%	407	15,9%	410	13,5%	332	18,1%	606
Champagne-Ardenne	08-10-51-52	1,1%	32	2,2%	62	2,1%	54	2,3%	59	1,5%	37	1,6%	42	1,3%	32	1,0%	32
Lorraine EEIGM - ENSGSI - ESSTIN	54-55-57-88	19,1%	535	18,8%	541	16,5%	427	17,5%	453	15,3%	383	16,4%	425	18,6%	459	14,5%	484
Limousin/Poitou-Charentes	19-23-87/16-17-79-86	2,2%	61	1,7%	50	2,6%	68	1,6%	42	1,9%	48	1,0%	26	0,9%	23	0,7%	25
Alsace	67-68	2,6%	73	3,1%	90	2,7%	69	3,4%	88	3,6%	91	2,6%	66	1,9%	48	1,8%	60
Auvergne	03-15-43-63	1,6%	46	1,6%	47	1,4%	36	1,3%	33	0,8%	21	1,7%	44	0,5%	13	0,5%	18
Bourgogne ISAT - ESIREM	21-58-71-89	2,7%	75	3,5%	102	3,6%	92	3,4%	89	4,0%	101	3,2%	83	3,5%	86	2,4%	79
Franche-Comté	25-39-70-90	1,6%	46	2,0%	58	2,0%	53	1,4%	36	1,3%	32	0,9%	22	0,6%	16	0,7%	23
Aquitaine	24-33-40-47-64	3,1%	86	2,4%	69	2,4%	63	2,5%	64	2,4%	59	1,7%	44	2,2%	53	2,2%	74
Midi-Pyrénées	09-12-31-32-46-65-81-82	3,6%	102	3,2%	91	2,5%	64	2,3%	60	2,2%	54	2,1%	53	1,9%	46	1,3%	44
Languedoc-Roussillon	11-30-34-48-66	2,9%	81	2,6%	74	1,5%	38	2,5%	64	2,3%	57	1,6%	42	1,8%	44	1,1%	38
Rhône-Alpes ISTASE	01-07-26-38-42-69-73-74	8,3%	231	7,6%	218	7,7%	200	7,9%	206	7,4%	185	6,3%	163	5,6%	137	5,9%	196
Provence-Alpes-Côte-d'Azur POLYTECH'Nice Sophia	04-05-06-13-83-84/20/98	15,3%	428	14,9%	428	11,2%	290	12,9%	335	10,7%	268	10,9%	282	12,4%	305	10,0%	336
DOM - TOM	97	1,7%	47	1,1%	33	1,5%	38	1,3%	34	1,2%	31	1,7%	45	1,6%	40	1,6%	52
Autres (Etrangers)		4,2%	117	5,5%	157	9,1%	235	9,0%	233	10,9%	274	10,9%	281	13,6%	335	18,6%	622

100% 2798 100% 2876 100% 2586 100% 2593 100% 2505 100% 2584 100% 2465 100% 3345

Les % en rouge indiquent les baisses dans les régions.

II - CANDIDATS ADMIS

- 1 - Résultats du Concours GEIPI sur 3 ans (page 9 et 10)
- 2 - Evolution par région (pages 11 à 19)

1- RESULTATS DU CONCOURS GEIPI SUR 3 ANS

	GEIPI			en 2007												en 2008			
	2006	2007	2008	ESSTIN			EEIGM			POLYTECH'Nice			ENSGSI			ISAT			
Nb candidats inscrits au concours	2584	2465	3345																
Nb candidats ayant passé le concours	2239	1996	2120																
Nb candidats admis sur dossier (1ère session)	213	384	1109	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008	
Barre décidée en % par rapport au nb d'inscrits				60%	62%	62%	60%	62%	62%	60%	62%	62%	60%	62%	62%	40%	65%	62%	
Rang du dernier admissible (classement général) **	1732 **	1602 **	2676 **	1550 **	1528 **	2075 **	1550 **	1528 **	2075 **	1550 **	1528 **	2075 **	1550 **	1528 **	2075 **	1035 **	1602 **	2075 **	
Note du dernier admissible *	50,1 *	60,2 *	49,76 *	60,7 *	61,9 *	62,4 *	60,7 *	61,9 *	62,4 *	60,7 *	61,9 *	62,4 *	60,7 *	61,9 *	62,4 *	71,4 *	60,2 *	62,4 *	
Nombre de places	700	718	830	185	168	150	55	55	80	90	90	40	40	40	60	80	80		
Rang du dernier admis réel (classement général)	1718	1601	2373	1543	1519	2075	1547	1478	2025	1527	1527	1947	1509	1518	2035	1029	1601	2074	
Note du dernier admis réel	56,9	60,2	56,5	60,9	62,6	62,4	60,8	62,8	63,3	61,2	61,9	64,7	61,6	62	63,2	71,5	60,2	62,4	
Nombre total d'intégrés	473 + 44 EIVL soit 517	675	774	136	145	140	38	44	52	74	93	91	36	43	43	48	83	80	
Nombre d'intégrés / Concours	425 + 44 EIVL SOIT 469	531	401	126	108	62	34	41	26	69	73	39	33	35	20	39	66	47	
dont bac + 1	32	36	32	5	11	4	2	2	6	5	6	2	3	3	3	4	4	2	
% d'intégrés / Concours	90,71%	78,67%	51,81%	92,65%	74,48%	44,29%	89,47%	93,18%	50,00%	93,24%	78,49%	42,86%	91,67%	81,40%	46,51%	81,25%	79,52%	58,75%	
Nombre d'intégrés / dossier (1ère session)	46	142	372	10	36	78	4	3	26	5	20	52	3	8	23	9	17	33	
% d'intégrés / dossier (1ère session)	8,89%	21,04%	48,06%	7,35%	24,83%	55,71%	10,53%	6,82%	50,00%	6,76%	21,51%	57,14%	8,33%	18,60%	53,49%	18,75%	20,48%	41,25%	
Nombre d'intégrés / dossier (2ème session)	2	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre de démissions après envoi du dossier d'admission	43	55	25	9	15	5	0	3	2	2	4	3	3	3	0	1	7	1	

Nb candidats inscrits au concours														
Nb candidats ayant passé le concours	POLYTECH'Orléans			TELECOM Lille			ISEL		ESIREM		ISTASE	ISTIA	ISTY	SUP GALILEE
Nb candidats admis sur dossier (1ère session)	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2008	2008	2008	2008
Barre décidée en % par rapport au nb d'inscrits	50%	62%	62%	60%	62%	62%	64%	80%	65%	62%	62%	70%	65%	62%
Rang du dernier admissible (classement général) **	1292 **	1528 **	2075 **	1550 **	1528 **	2075 **	1577 **	2676 **	1602 **	2075 **	2075 **	2342 **	2175 **	2075 **
Note du dernier admissible *	65,7 *	61,9 *	62,4 *	60,7 *	61,9 *	62,4 *	60,9 *	49,76	60,2 *	62,4	62,4 *	57,28 *	60,58 *	62,4 *
Nombre de places	80	90	90	115	115	115	40	40	40	30	40	30	30	40
Rang du dernier admis réel (classement général)	1291	1526	1927	1544	1528	1693	1528	2373	1599	2070	2049	2292	2234	1998
Note du dernier admis réel	65,7	62,8	65,2	60,9	61,9	70,7	61,9	56,5	60,3	62,5	62,9	58,1	59,4	63,9
Nombre total d'intégrés	71	100	90	70	134	111	21	37	12	8	31	31	24	36
Nombre d'intégrés / Concours	64	72	40	60	107	48	18	25	11	6	20	24	17	27
dont bac + 1	6	6	3	5	3	6	1	1	0	0	2	2	1	0
% d'intégrés / Concours	90,14%	72,00%	44,44%	85,71%	79,85%	43,24%	85,71%	67,57%	91,67%	75,00%	64,52%	77,42%	70,83%	75,00%
Nombre d'intégrés / dossier (1ère session)	6	28	50	9	27	63	2	12	1	2	10	7	7	9
% d'intégrés / dossier (1ère session)	8,45%	28,00%	55,56%	12,86%	20,15%	56,76%	9,52%	32,43%	8,33%	25,00%	32,26%	22,58%	29,17%	25,00%
Nombre d'intégrés / dossier (2ème session)	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Nombre de démissions après envoi du dossier d'admission	5	9	3	2	10	6	1	2	0	0	0	1	2	1

2 - EVOLUTION PAR REGION

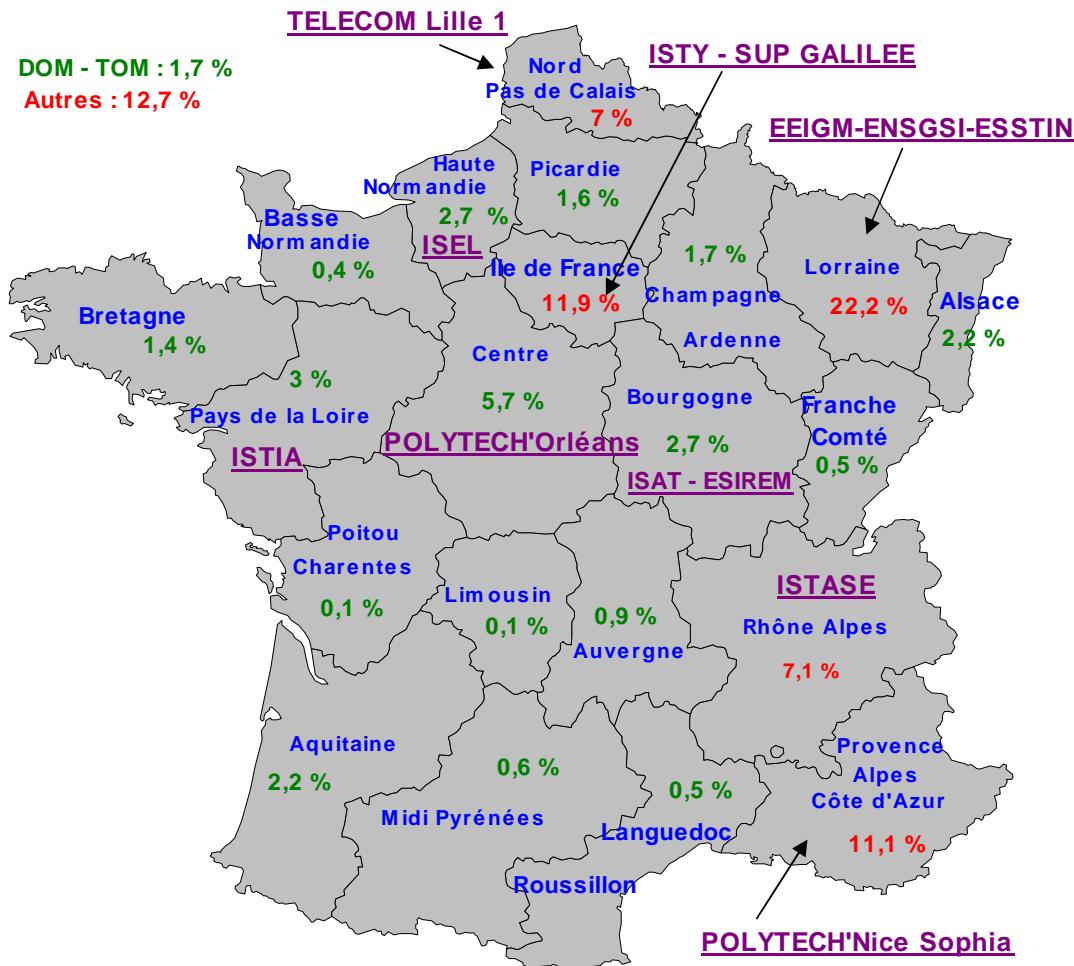
NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS PAR REGION

	Nouvelles Ecoles																											
	Nb admis GEIPI		Nb admis ESSTIN		Nb admis EEIGM		Nb admis POLYTECH'Nice		Nb admis ENSGSI		Nb admis ISAT		Nb admis POLYTECH'Orléans		Nb admis TELECOM Lille		Nb admis ISEL		Nb admis ESIREM		Nb admis ISTASE		Nb admis ISTIA		Nb admis ISTY		Nb admis SUP GALILEE	
REGIONS	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2008
Bretagne	7	11	0	2	0	0	1	0	1	0	0	1	4	4	1	1	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Basse-Normandie	6	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Haute-Normandie ISEL	19	21	0	2	0	1	0	0	1	0	2	2	0	2	2	0	14	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Picardie	8	12	3	1	0	0	0	0	0	0	3	1	0	2	2	4	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Nord-Pas-de-Calais TELECOM Lille 1	47	54	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	44	48	0	2	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0
Pays-de-la-Loire ISTIA	16	23	1	1	0	0	0	0	0	0	5	3	6	4	4	1	0	1	0	0	0	0	13	0	0	0	0	
Centre POLYTECH'Orléans	45	44	1	0	0	0	0	2	0	0	7	7	32	32	3	1	1	0	1	0	0	1	1	1	1	1	0	0
Île-de-France ISTY - SUP GALILEE	54	92	9	7	1	2	2	0	5	2	6	11	15	18	15	5	1	3	0	2	1	5	16	20	16	20	0	
Champagne-Ardenne	12	13	5	4	1	2	0	0	2	0	3	3	0	0	1	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
Lorraine EEIGM - ENSGSI - ESSTIN	179	172	102	102	30	30	5	1	27	30	10	4	2	1	3	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	
Poitou-Charentes	7	1	1	0	0	0	1	0	0	0	2	0	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Limousin	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Alsace	13	17	5	5	0	3	0	0	2	2	5	5	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
Auvergne	2	7	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	2	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	
Bourgogne ISAT - ESIREM	23	21	0	1	3	2	0	0	0	0	8	13	5	2	0	1	0	1	7	1	0	0	0	0	0	0	0	
Franche-Comté	3	4	1	1	0	1	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Aquitaine	11	17	3	3	0	0	1	1	0	1	1	0	3	7	3	2	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
Midi-Pyrénées	13	5	0	1	0	0	5	0	0	1	3	0	4	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
Languedoc-Roussillon	7	4	0	0	0	0	1	2	0	1	2	1	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rhône-Alpes ISTASE	32	55	6	4	4	2	2	8	2	2	10	14	2	4	3	0	1	0	2	1	19	1	0	0	0	1	0	
Provence-Alpes-Côte-d'Azur POLYTECH'Nice Sophia	84	86	2	0	1	4	66	68	2	1	6	6	4	3	2	1	1	0	0	0	2	0	0	0	1	0	1	
DOM - TOM	4	13	1	1	0	0	0	2	0	0	1	2	1	0	1	2	0	0	0	2	0	0	2	2	0	0	2	
Autres (Etrangers)	83	98	3	5	4	4	9	5	1	3	4	4	13	7	45	39	2	7	2	1	5	5	3	10	0	0	0	
Total	675	774	145	140	44	52	93	91	43	43	83	80	100	90	134	111	21	37	12	8	31	31	24	36				

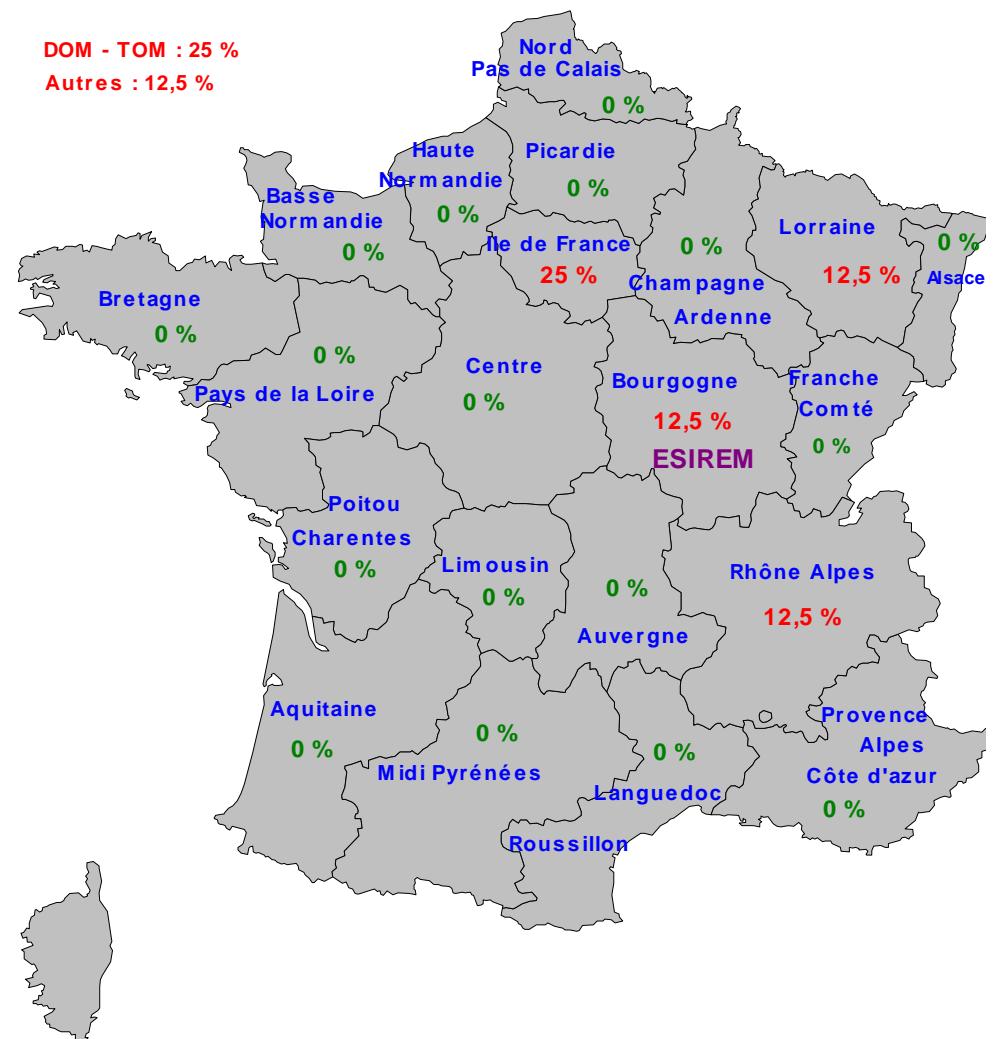
POURCENTAGE DES CANDIDATS ADMIS PAR REGION

	% admis des Ecoles GEIPI		% admis ESSTIN		% admis EEIGM		% admis POLYTECH'Nice		% admis ENSGSI		% admis ISAT		% admis POLYTECH' Orléans		% admis TELECOM Lille		% admis ISEL		% admis ESIREM		% admis ISTASE	% admis ISTIA	% admis ISTY	% admis SUP GALILEE										
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2008										
REGIONS	675/c	774/c	145/c	140/c	44/c	52/c	93/c	91/c	43/c	43/c	83/c	80/c	100/c	90/c	134/c	111/c	21/c	37/c	12/c	8/c	31/c	31/c	24/c	36/c										
Bretagne	1,0%	1,4%	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	2,3%	0,0%	0,0%	1,3%	4,0%	4,4%	0,7%	0,9%	0,0%	2,7%	0,0%	0,0%	0,0%	6,5%	0,0%	0,0%	0,0%									
Basse-Normandie	0,9%	0,4%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%	2,0%	0,0%	1,5%	0,0%	0,0%	5,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%								
Haute-Normandie ISEL	2,8%	2,7%	0,0%	1,4%	0,0%	1,9%	0,0%	0,0%	2,3%	0,0%	2,4%	2,5%	0,0%	2,2%	1,5%	0,0%	66,7%	37,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%								
Picardie	1,2%	1,6%	2,1%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,6%	1,3%	0,0%	2,2%	1,5%	3,6%	0,0%	5,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,6%								
Nord-Pas-de-Calais TELECOM Lille 1	7,0%	7,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%	1,3%	1,0%	0,0%	32,8%	43,2%	0,0%	5,4%	0,0%	0,0%	3,2%	3,2%	4,2%	0,0%	0,0%	0,0%								
Pays-de-la-Loire ISTIA	2,4%	3,0%	0,7%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,0%	3,8%	6,0%	4,4%	3,0%	0,9%	0,0%	2,7%	0,0%	0,0%	0,0%	41,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%								
Centre POLYTECH'Orléans	6,7%	5,7%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,2%	0,0%	0,0%	8,4%	8,8%	32,0%	35,6%	2,2%	0,9%	4,8%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	3,2%	4,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%							
Ile-de-France ISTY - SUP GALILEE	8,0%	11,9%	6,2%	5,0%	2,3%	3,8%	2,2%	0,0%	11,6%	4,7%	7,2%	13,8%	15,0%	20,0%	11,2%	4,5%	4,8%	8,1%	0,0%	25,0%	3,2%	16,1%	66,7%	55,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%						
Champagne-Ardenne	1,8%	1,7%	3,4%	2,9%	2,3%	3,8%	0,0%	0,0%	4,7%	0,0%	3,6%	3,8%	0,0%	0,0%	0,7%	2,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%						
Lorraine EEIGM - ENSGSI - ESSTIN	26,5%	22,2%	70,3%	72,9%	68,2%	57,7%	5,4%	1,1%	62,8%	69,8%	12,0%	5,0%	2,0%	1,1%	2,2%	0,9%	0,0%	2,7%	0,0%	12,5%	0,0%	3,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%						
Poitou-Charentes	1,0%	0,1%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%	0,0%	2,0%	0,0%	0,7%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%					
Limousin	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%					
Alsace	1,9%	2,2%	3,4%	3,6%	0,0%	5,8%	0,0%	0,0%	4,7%	4,7%	6,0%	6,3%	1,0%	0,0%	0,0%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%				
Auvergne	0,3%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	1,2%	1,3%	0,0%	2,2%	0,0%	0,0%	4,8%	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	4,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%				
Bourgogne ISAT - ESIREM	3,4%	2,7%	0,0%	0,7%	6,8%	3,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9,6%	16,3%	5,0%	2,2%	0,0%	0,9%	0,0%	2,7%	58,3%	12,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%					
Franche-Comté	0,4%	0,5%	0,7%	0,7%	0,0%	1,9%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,8%					
Aquitaine	1,6%	2,2%	2,1%	2,1%	0,0%	0,0%	1,1%	1,1%	0,0%	2,3%	1,2%	0,0%	3,0%	7,8%	2,2%	1,8%	0,0%	5,4%	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%				
Midi-Pyrénées	1,9%	0,6%	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	5,4%	0,0%	0,0%	2,3%	3,6%	0,0%	4,0%	1,1%	0,7%	0,0%	0,0%	2,7%	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%				
Languedoc-Roussillon	1,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	2,2%	0,0%	2,3%	2,4%	1,3%	3,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%				
Rhône-Alpes ISTASE	4,7%	7,1%	4,1%	2,9%	9,1%	3,8%	2,2%	8,8%	4,7%	4,7%	12,0%	17,5%	2,0%	4,4%	2,2%	0,0%	4,8%	0,0%	16,7%	12,5%	61,3%	3,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
Provence-Alpes-Côte-d'Azur POLYTECH'Nice Sophia	12,4%	11,1%	1,4%	0,0%	2,3%	7,7%	71,0%	74,7%	4,7%	2,3%	7,2%	7,5%	4,0%	3,3%	1,5%	0,9%	4,8%	0,0%	0,0%	6,5%	0,0%	0,0%	6,5%	0,0%	0,0%	0,0%	2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
DOM - TOM	0,6%	1,7%	0,7%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	2,2%	0,0%	0,0%	1,2%	2,5%	1,0%	0,0%	0,7%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	8,3%	5,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		
Autres (Etrangers)	12,3%	12,7%	2,1%	3,6%	9,1%	7,7%	9,7%	5,5%	2,3%	7,0%	4,8%	5,0%	13,0%	7,8%	33,6%	35,1%	9,5%	18,9%	16,7%	12,5%	16,1%	16,1%	12,5%	27,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

% des candidats admis par région GEIPI

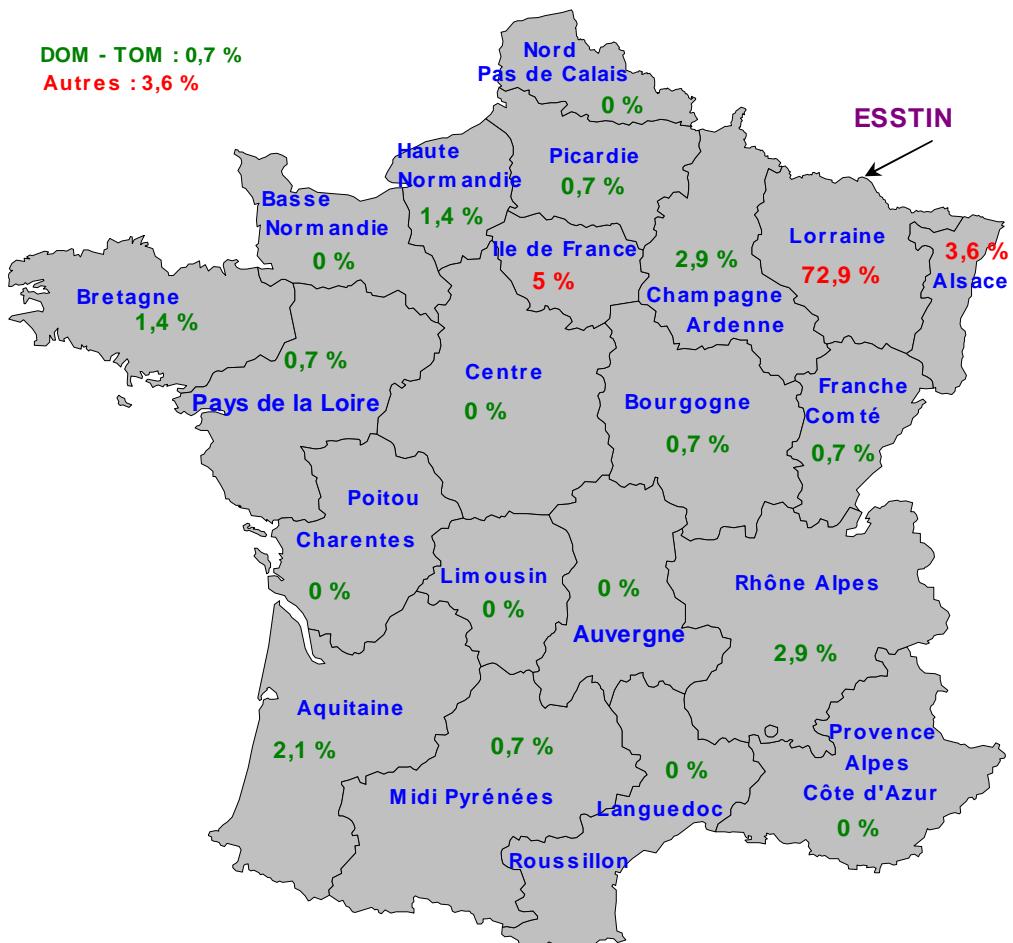


% des candidats admis par région ESIREM

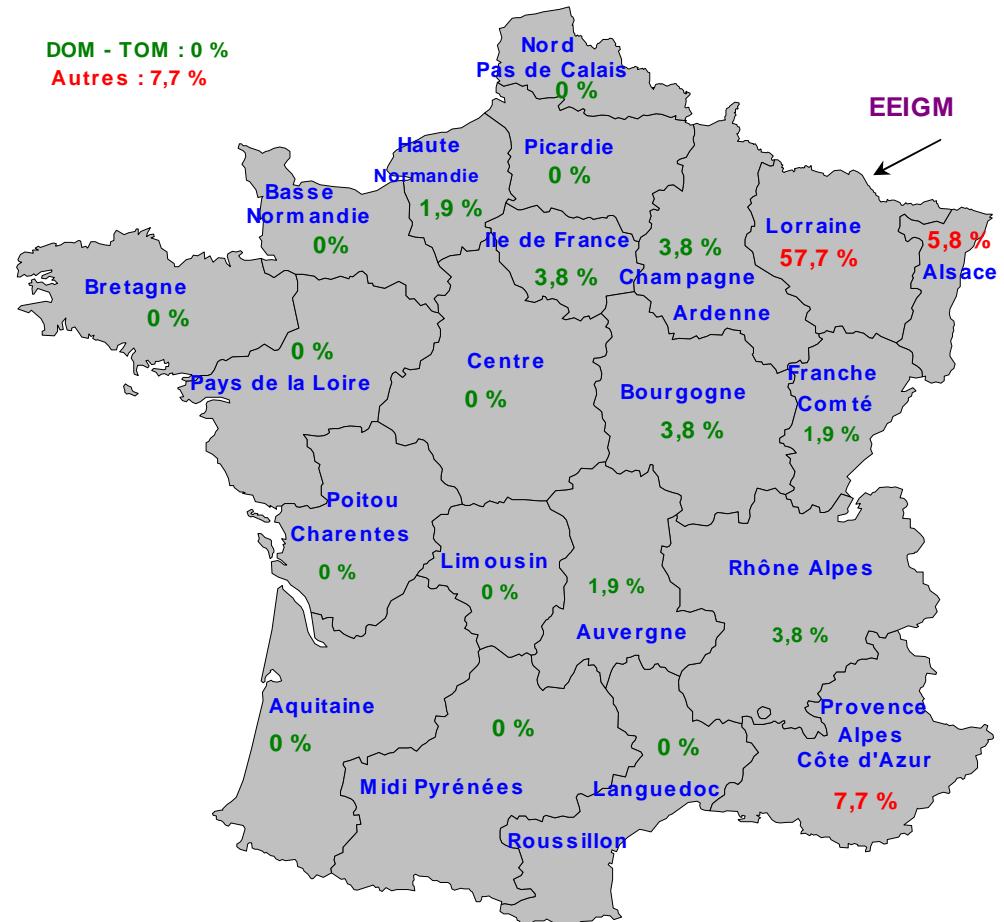


En rouge les taux les plus élevés.

% des candidats admis par région - ESSTIN



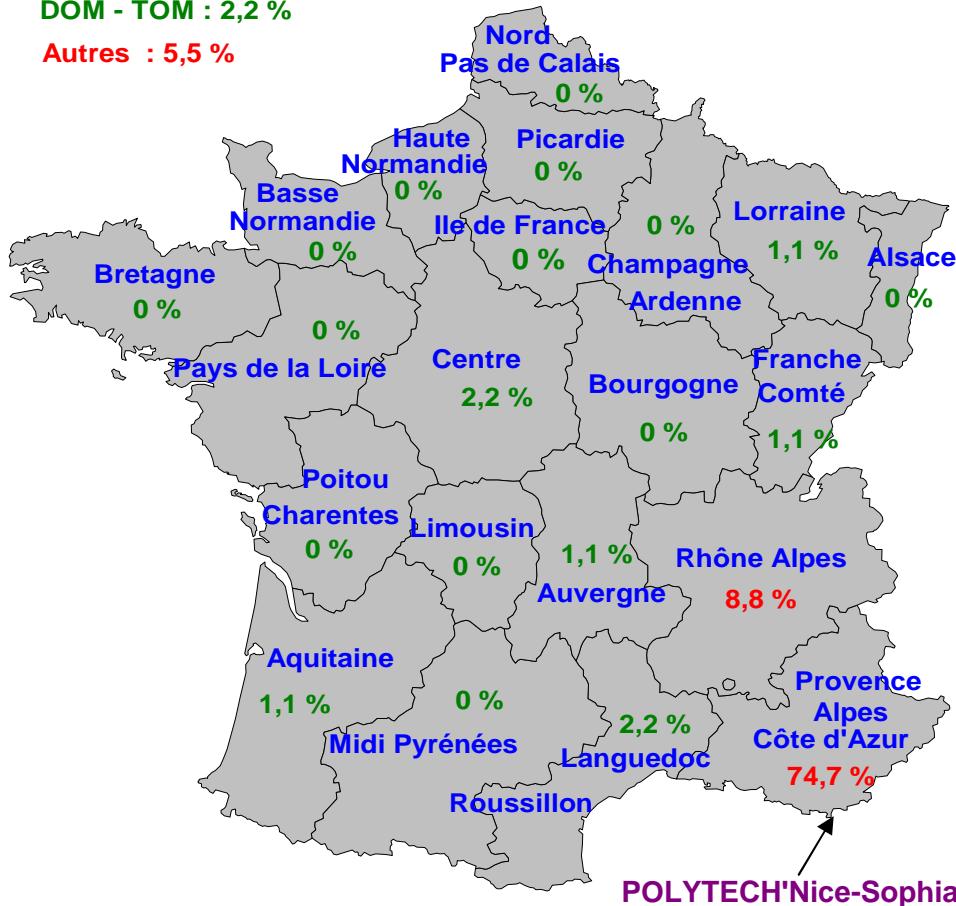
% des candidats admis par région - EEIGM



En rouge les taux les plus élevés.

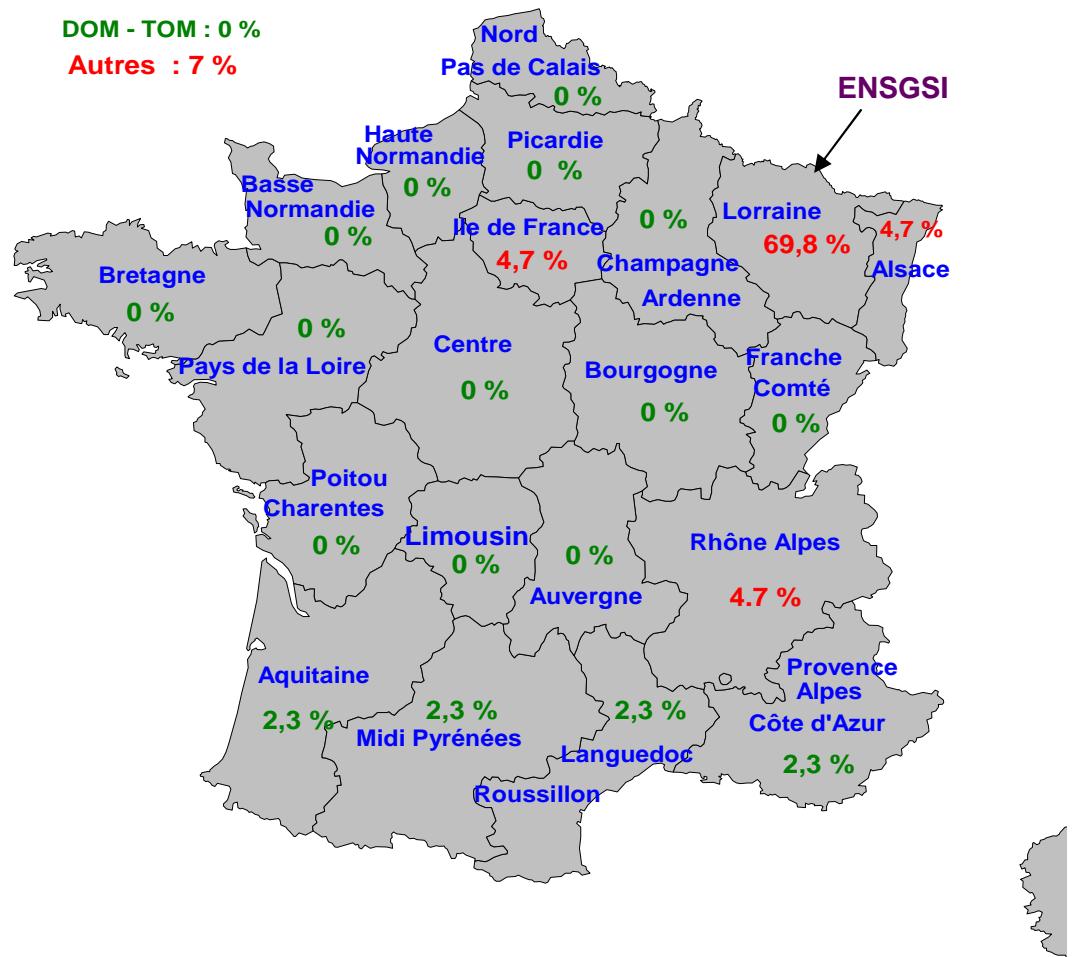
% des candidats admis par région - POLYTECH'Nice-Sophia

DOM - TOM : 2,2 %
Autres : 5,5 %



% des candidats admis par région - ENSGSI

DOM - TOM : 0 %
Autres : 7 %

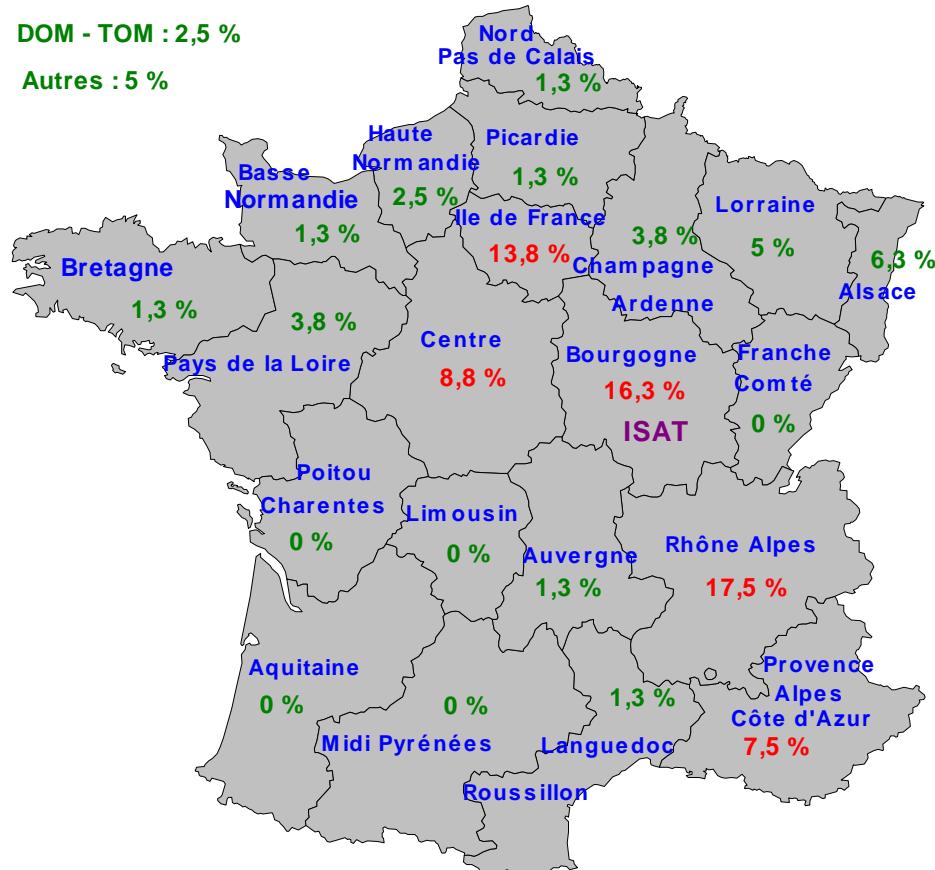


En rouge les taux les plus élevés.

% des candidats admis par région - ISAT

DOM - TOM : 2,5 %

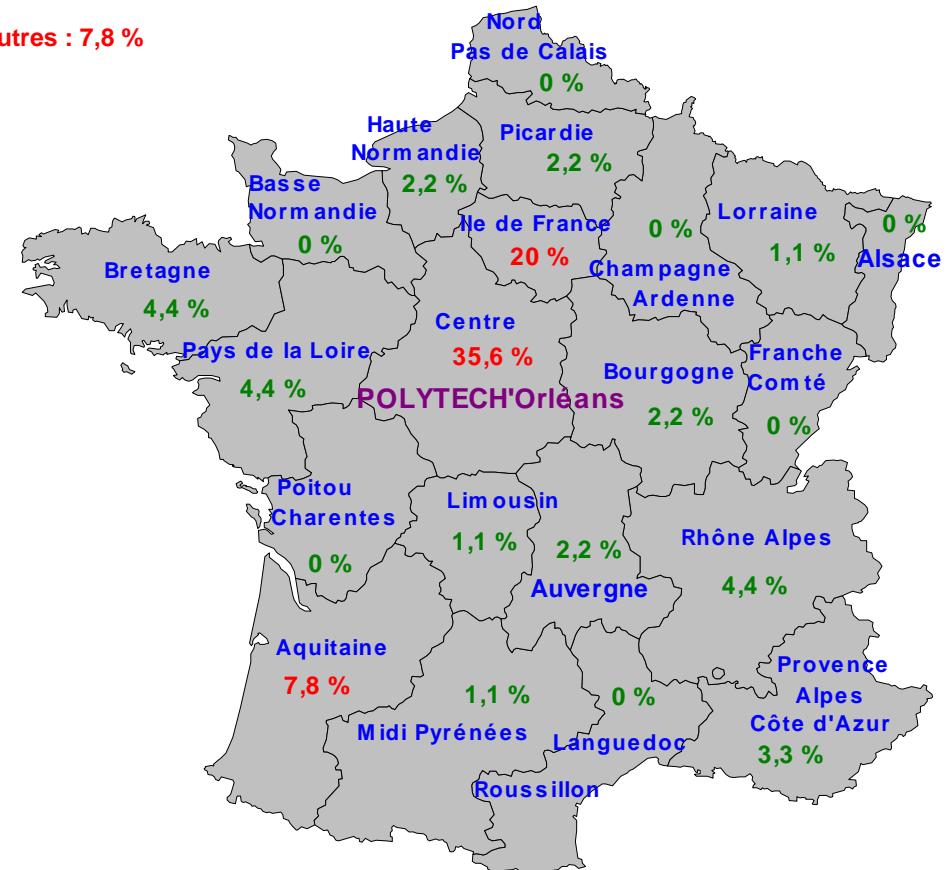
Autres : 5 %



% des candidats admis par région POLYTECH'Orléans

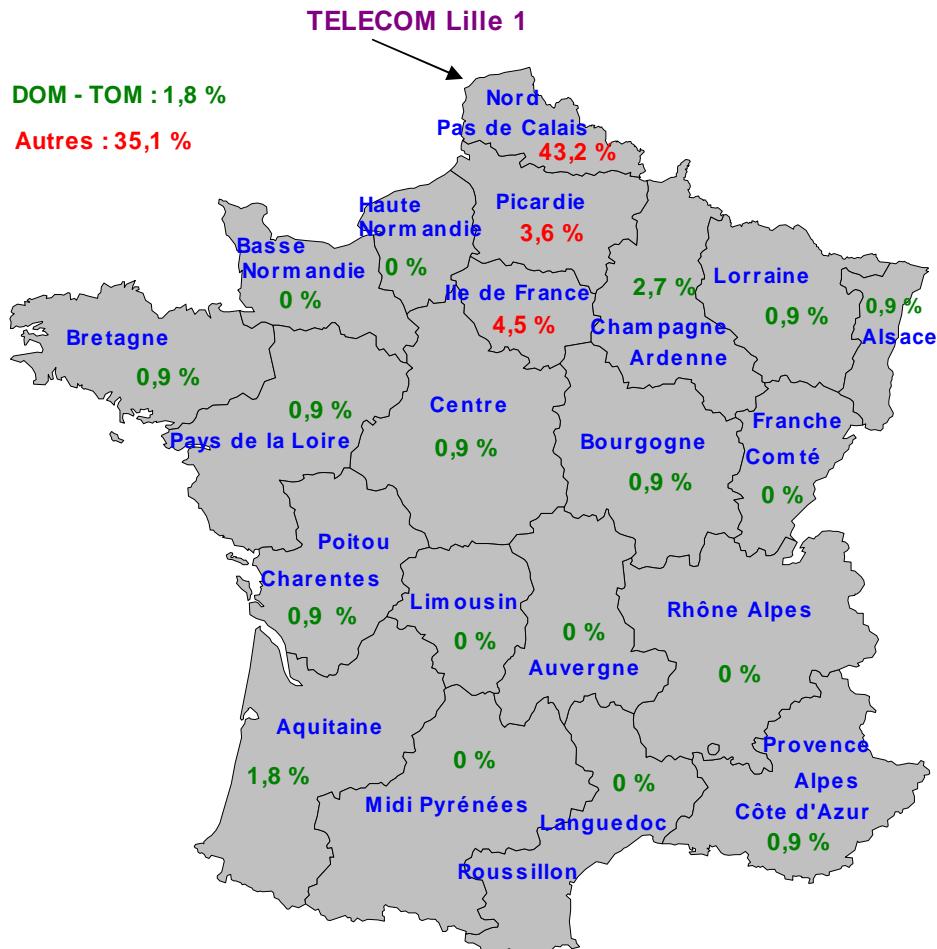
DOM - TOM : 0 %

Autres : 7,8 %

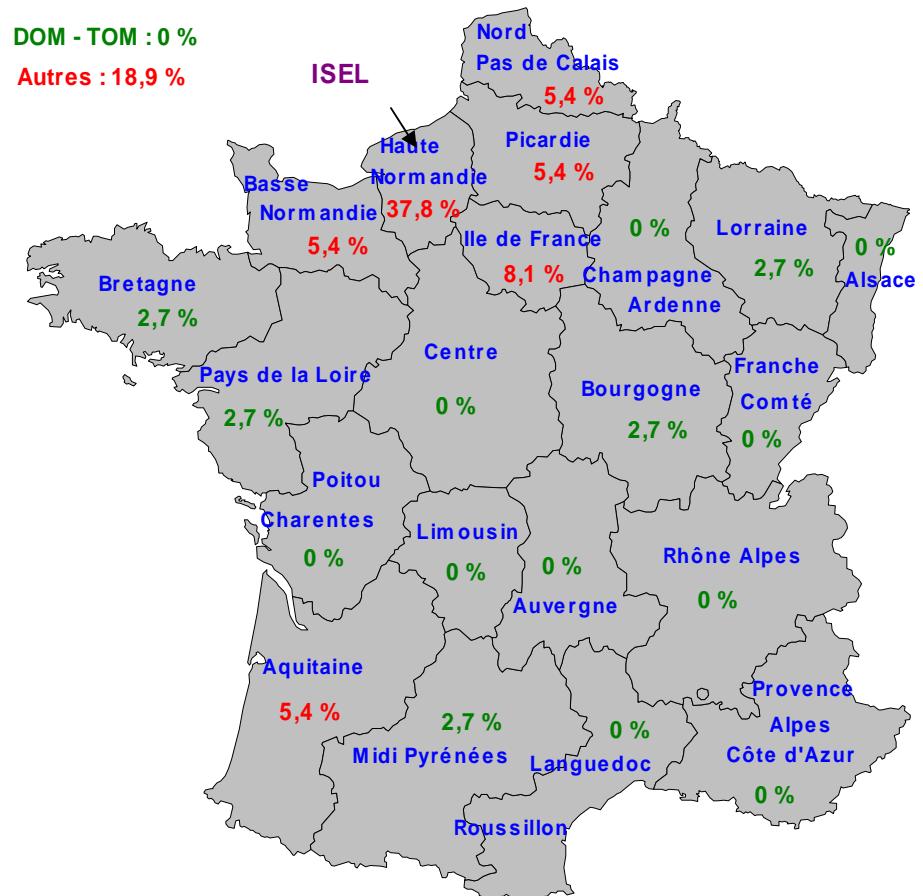


En rouge les taux les plus élevés.

% des candidats admis par région TELECOM Lille

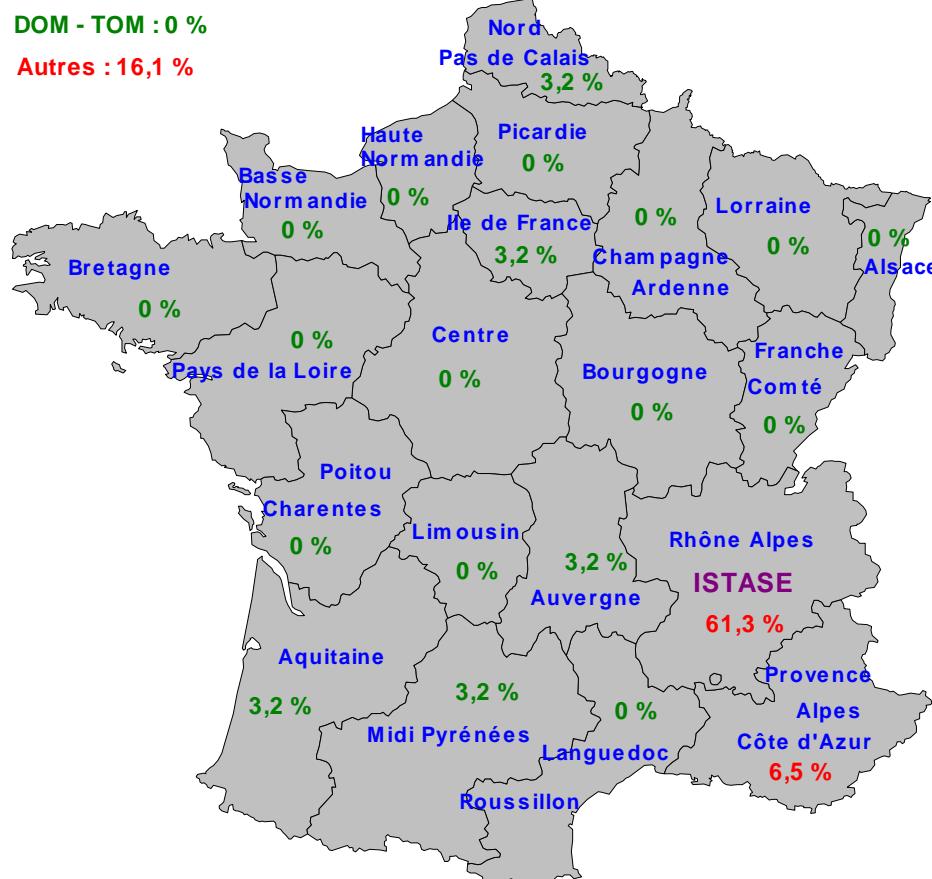


% des candidats admis par région - ISEL

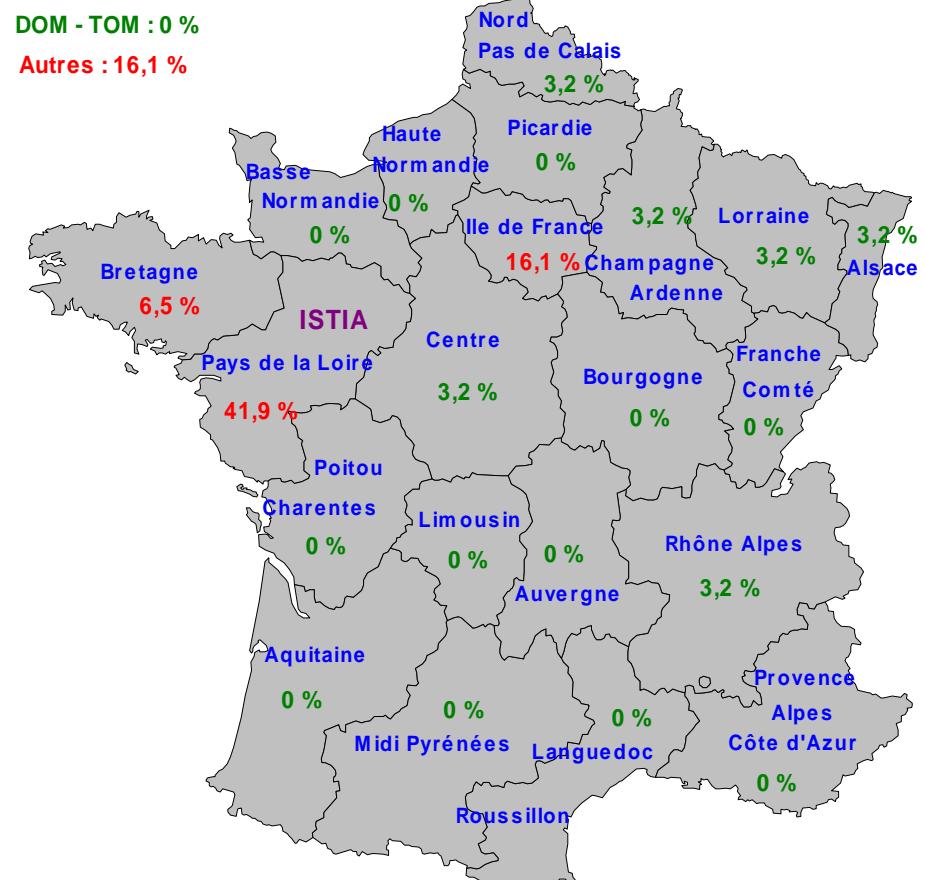


En rouge les taux les plus élevés.

% des candidats admis par région ISTASE

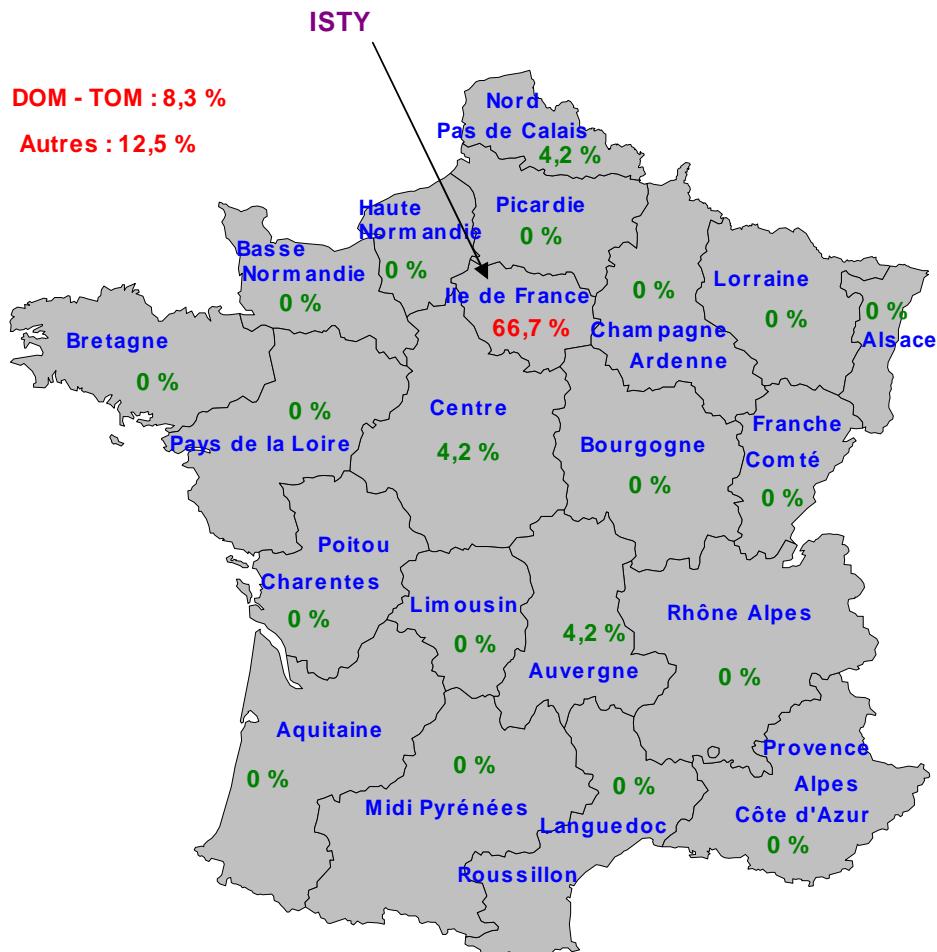


% des candidats admis par région - ISTIA

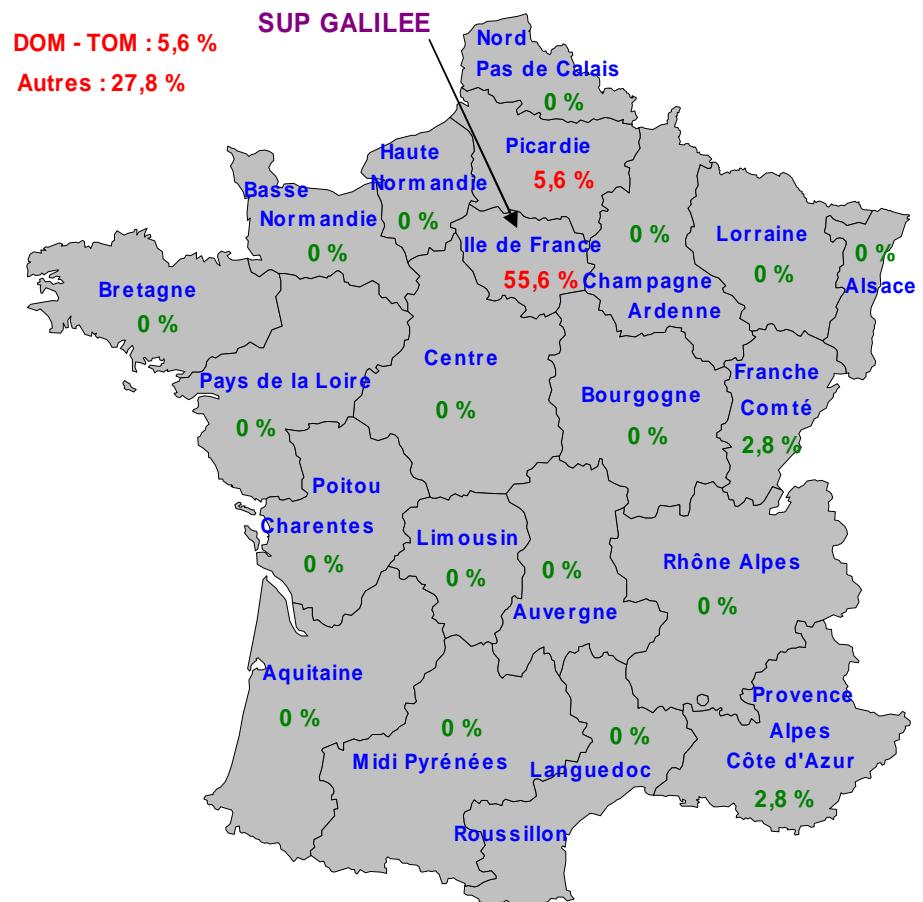


En rouge les taux les plus élevés.

% des candidats admis par région ISTY



% des candidats admis par région SUP GALILEE



En rouge les taux les plus élevés.

III - AUTRES STATISTIQUES

- 1 - Candidats Bac + 1 (page 21)
- 2 - Evolution garçons / filles sur 4 ans (page 22)
- 3 - Candidats boursiers : Evolution sur 5 ans (page 23)
- 4 - Comment les candidats ont connu le Concours GEIPI (page 24 et 25)

1- CANDIDATS BAC +1

		2006		2007		2008	
GEIPI	Nombre de candidats inscrits GEIPI	2584		2465		3345	
	Moyenne GEIPI mathématiques / 60 points	Moyenne / 20 pts	Moyenne / 60 pts	Moyenne / 20 pts	Moyenne / 60 pts	Moyenne / 20 pts	Moyenne / 60 pts
		11,26	33,78	8,92	26,76	10,26	30,8
Bac +1	Moyenne GEIPI physique / 60 points	9,75	29,25	11,81	35,43	8,83	26,51
	Nombre de candidats inscrits Bac+1	114		115		169	
	Moyenne Bac +1 mathématiques / 60 points	10,85	32,55	11,82	35,46	11,63	34,9
	Moyenne Bac+1 physique / 60 points	9,43	28,29	15,07	45,21	10,47	31,41
	Nombre d'admissibles Bac +1	82		77		142	
Nombre d'intégrés Bac +1 dans l'ensemble des Ecoles		32		36		32	

2 - EVOLUTION GARCONS / FILLES SUR 4 ANS

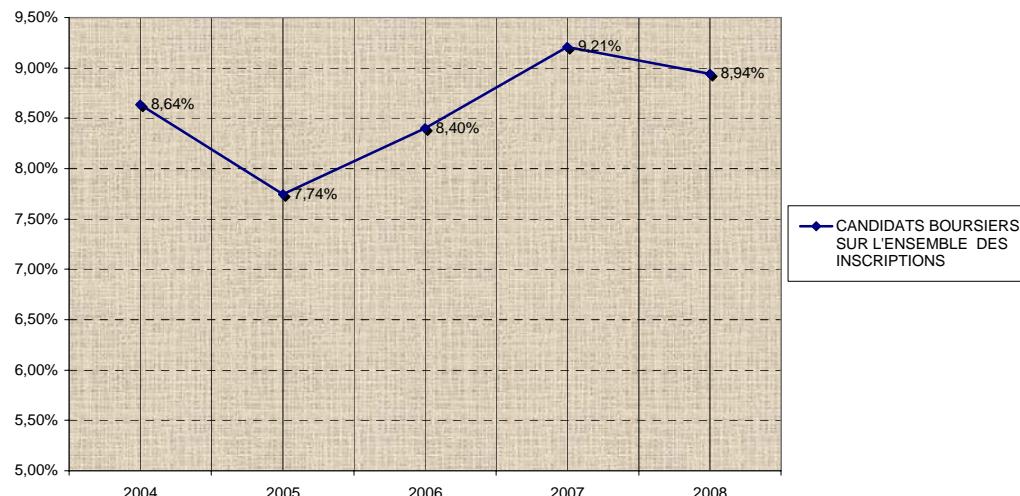
	2005			2006			2007			2008		
	GEIPI			GEIPI			GEIPI			GEIPI		
	Nb	Garçons	Filles									
Inscrits	2505	2101	404	2584	2161	423	2465	1995	470	3345	2654	691
Admissibles	1706	1455	251	1732	1590	142	1602	1296	306	2676	2155	521
Admis	489	423	66	517	443	74	675	559	116	774	635	139
% Inscrits		83,9%	16,1%		83,6%	16,4%		80,9%	19,1%		79,3%	20,7%
% Admissibles		85,3%	14,7%		91,8%	8,2%		80,9%	19,1%		80,5%	19,5%
% Admis		86,5%	13,5%		85,7%	14,3%		82,8%	17,2%		82,0%	18,0%

3 - CANDIDATS BOURSIERS : EVOLUTION SUR 5 ANS

	CANDIDATS BOURSIERS SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS				
	2004	2005	2006	2007	2008
NB BOURSIERS	224	194	217	227	299
NB CANDIDATS	2593	2505	2584	2465	3345
Soit en %	8,64%	7,74%	8,40%	9,21%	8,94%

GEIPI 2008	CANDIDATS BOURSIERS DANS LES ECOLES												
	ESSTIN	EEIGM	POLYTECH'Nice	ENSGSI	ISAT	POLYTECH'Orléans	TELECOM Lille	ESIREM	ISEL	ISTASE	ISTIA	ESIREM	SUP GALILEE
NB BOURSIERS ADMIS	9	4	7	1	9	11	8	1	3	4	3	1	3
NB ADMIS	140	52	91	43	80	90	111	8	37	31	31	24	36
Soit en %	6,43%	7,69%	7,69%	2,33%	11,25%	12,22%	7,21%	12,50%	8,11%	12,90%	9,68%	4,17%	8,33%

CANDIDATS BOURSIERS SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS



4 - COMMENT LES CANDIDATS ONT CONNU LE CONCOURS GEIPI

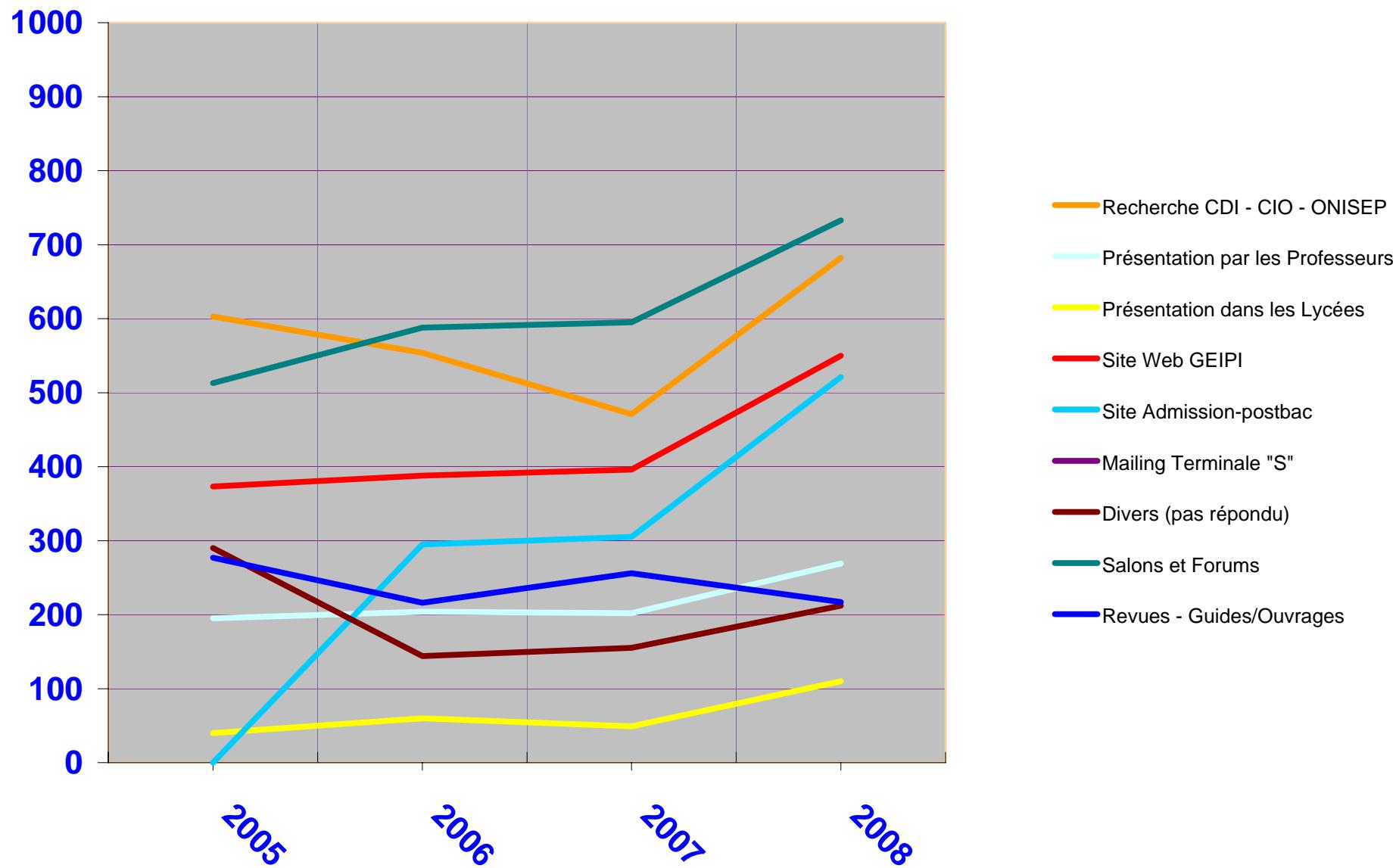
2006			2007			2008		
	%	NB	%	NB	%	NB		
Recherche CDI - CIO - Onisep	21%	554	19,1%	471	20,4%	662		
Recherche au CDI	35%	194	33%	157	35%	239		
Affiche Concours GEIPI au CDI	13%	73	11%	51	11%	72		
Recherche au CIO	26%	145	26%	123	22%	150		
Affiche Concours GEIPI au CIO	3%	15	6%	27	6%	38		
Recherche Onisep	23%	127	24%	113	27%	183		
Présentation par les Professeurs	8%	204	8,2%	202	8,0%	269		
Présentation dans les Lycées	2%	60	2,0%	49	3,3%	110		
Site Web GEIPI	15%	388	16,1%	396	16,4%	550		
Site Admission-postbac	11%	295	12,4%	305	15,6%	521		
Autres Sites Web	1%	36	1,5%	36	1,5%	51		
Mailing Terminale "S"	4%	100						
Divers (pas répondu)	6%	144	6,3%	155	6,3%	212		

2006			2007			2008		
	%	NB	%	NB	%	NB		
Salons et Forums	23%	588	24,1%	595	21,9%	733		
Orientation Nancy	31%	185	36%	217	23%	168		
Salon de l'Education de Paris (novembre)	21%	121	17%	104	16%	118		
Salon des Grandes Ecoles Paris					10%	71		
Salon de l'Etudiant de Paris (mars)	3%	18						
Salon de l'Etudiant de Lyon (janvier)	8%	46	10%	58	8%	58		
Salon de l'Etudiant de Rennes (janvier)			2%	9	3%	19		
Salon de l'Etudiant de Lille	13%	75	15%	91	11%	84		
Salon de l'Etudiant de Bordeaux					4%	27		
Salon de l'Etudiant d'Orléans					5%	35		
Salon de Nice	7%	41	7%	42	8%	56		
Journées PostBac de Strasbourg	4%	24	4%	21	3%	19		
Salons / Forums divers (sans précision)	13%	78	9%	53	11%	78		

Stands Ecoles

Revues - Guides/Ouvrages	2005	11%	277
Revues - Guides/Ouvrages	2006	8%	216
Revues - Guides/Ouvrages	2007	10,4%	256
Revues - Guides/Ouvrages	2008	6,5%	217
Guides / Ouvrages			
L'Après-Bac National (ONISEP)	6%	12	
Devenir Ingénieur (ONISEP)	38%	83	
Guide Réussir Les Ecoles d'Ingénieurs (Hobsangs)	7%	16	
Que faire après un Bac "S" (L'Etudiant)	18%	39	
Bien choisir son Ecole d'Ingénieurs (L'Etudiant)	27%	58	
Choisir sa formation après un Bac "S" (Media 15-25)	4%	9	

Publicité GEIPI payante

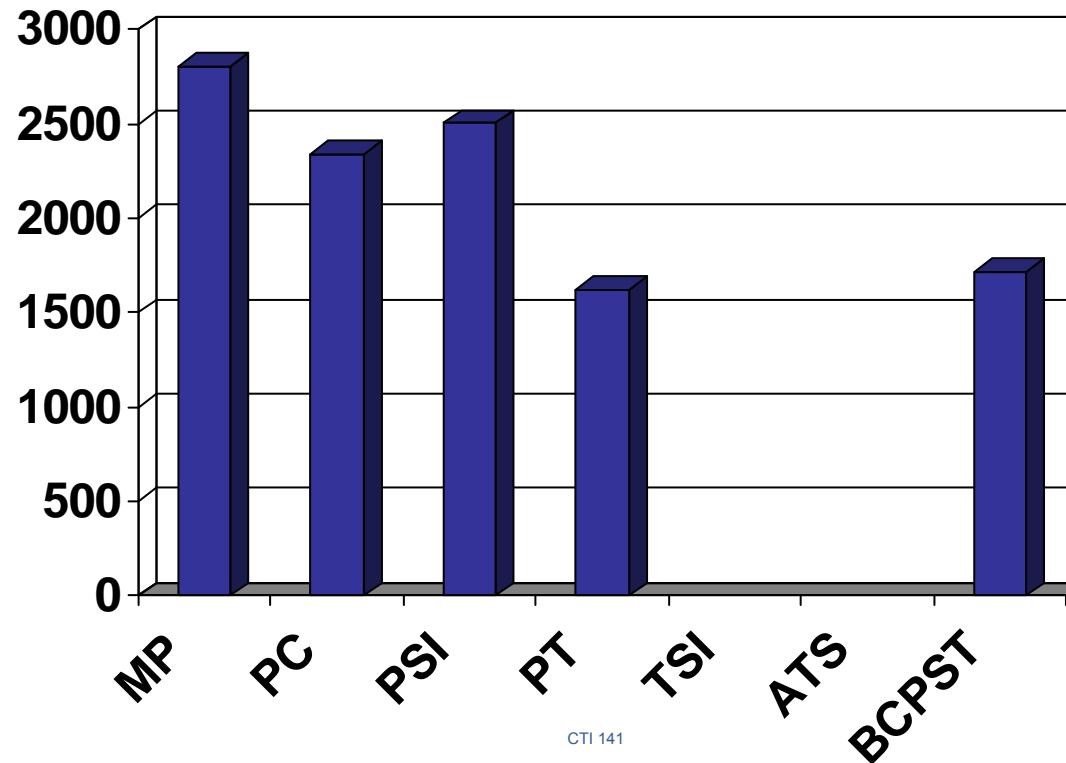


Service Concours GEIPI
2 rue Jean Lamour
54519 VANDOEUVRE LES NANCY Cedex
Tél. : 03 83 68 50 50 - Fax : 03 83 68 50 15

Réalisation : Service Concours GEIPI
Vandoeuvre-les-Nancy, septembre 2008

Concours Archimède CPGE

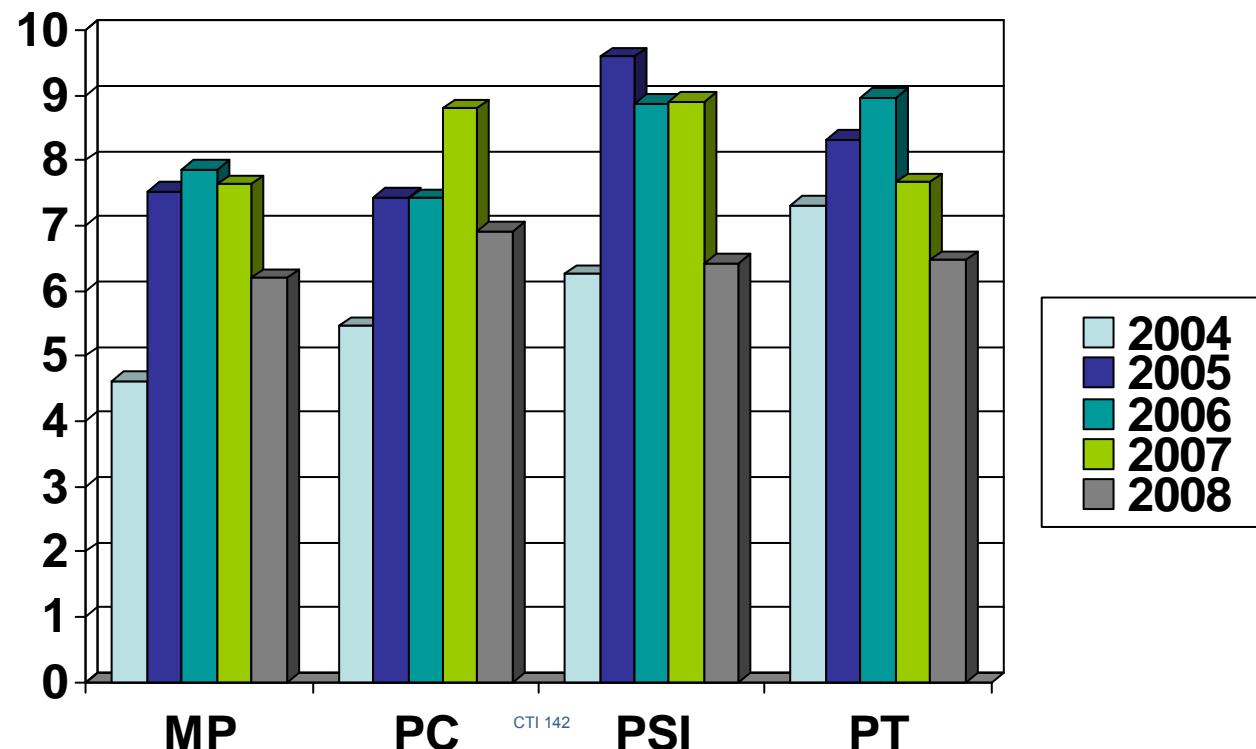
Candidats inscrits en 2008



Concours Polytech CPGE

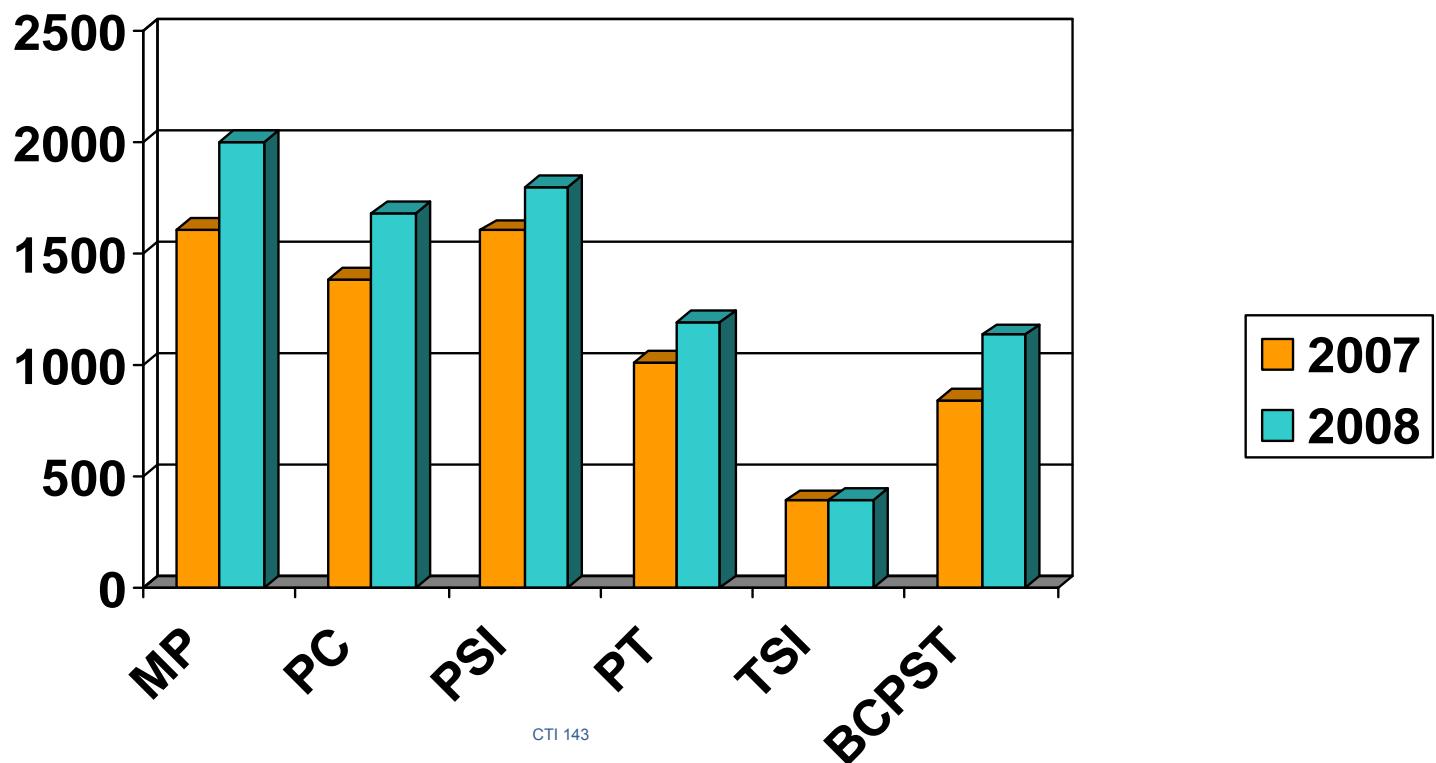
Archimède CPGE (en 2008)

Candidats inscrits par place offerte



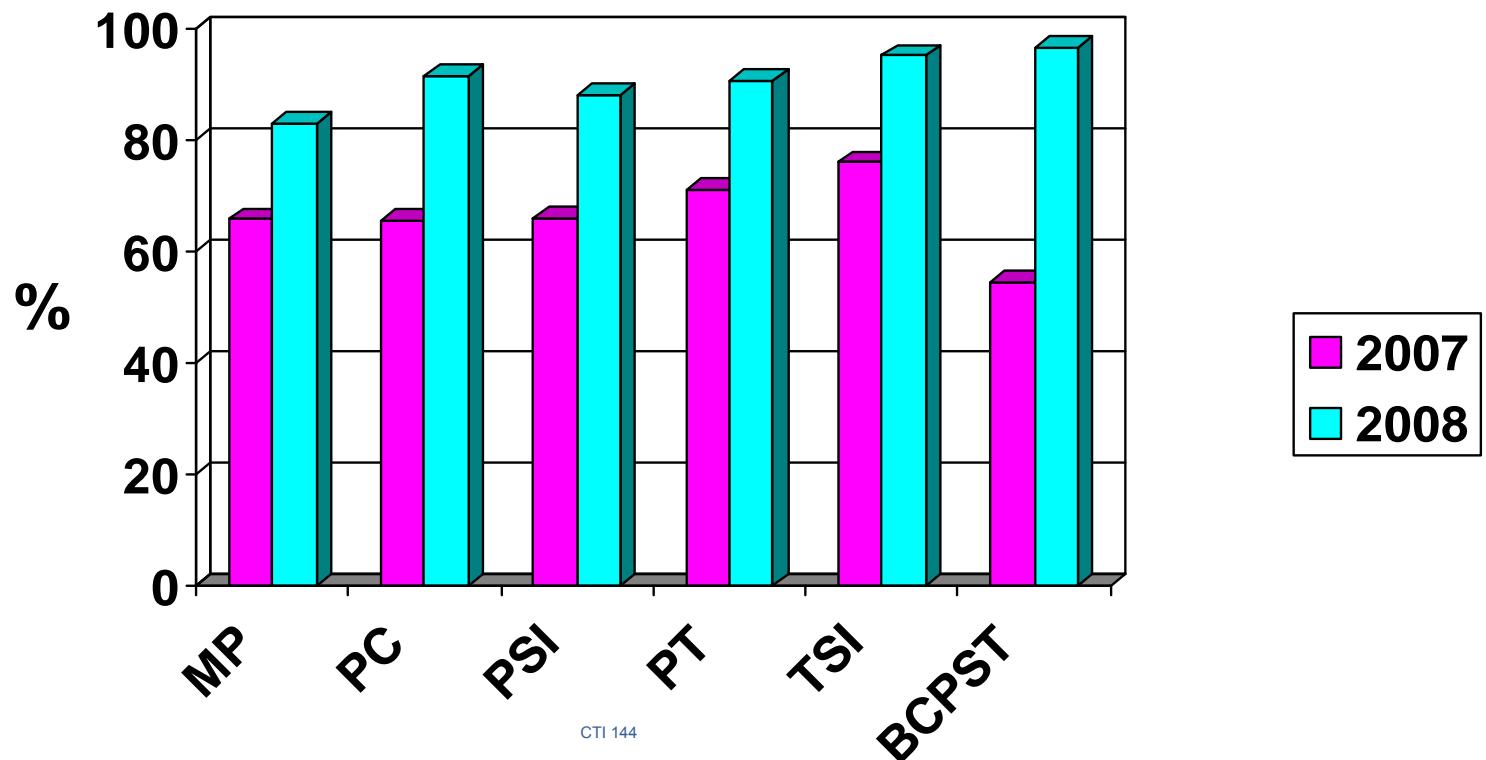
Concours Polytech CPGE

Comparaison du nombre d'admissibles (2007) et (2008)



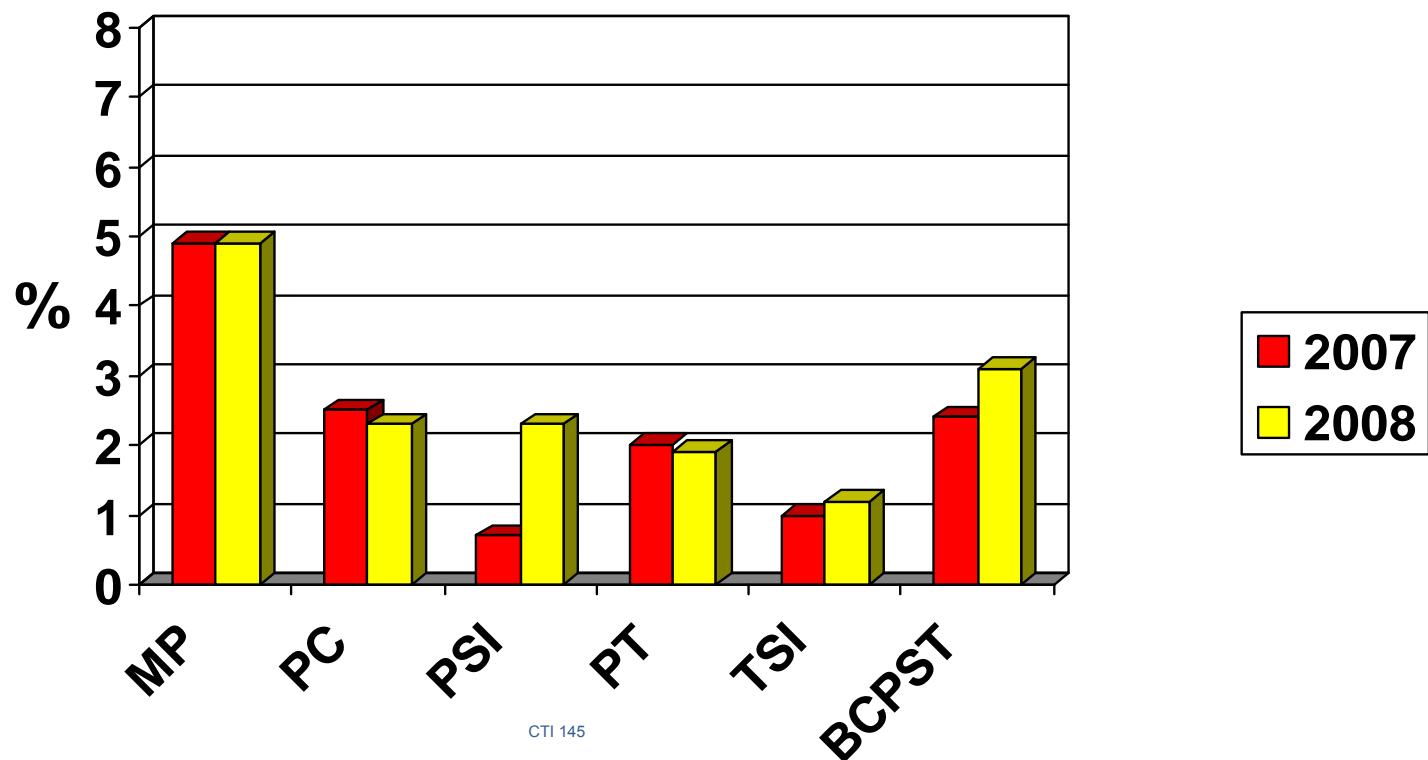
Concours Polytech CPGE

Comparaison du pourcentage d'admissibles présents
à l'entretien (2007) et au TIPE (2008)



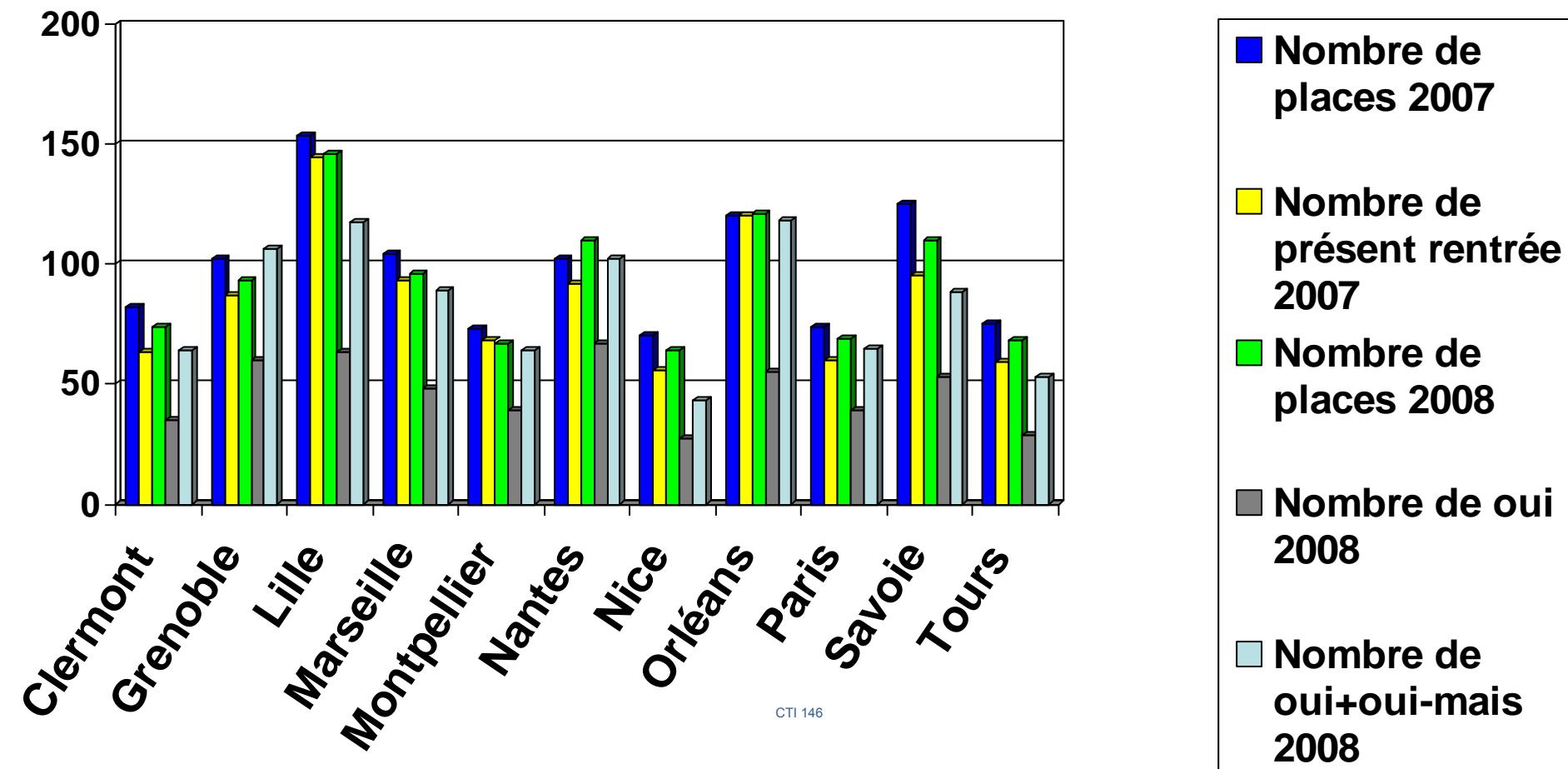
Concours Polytech CPGE

Elimination à l'issue de l'entretien (2007) ou du TIPE (2008)
(par rapport au nombre d'entretiens ou de TIPE soutenus)



Concours Polytech CPGE 2008

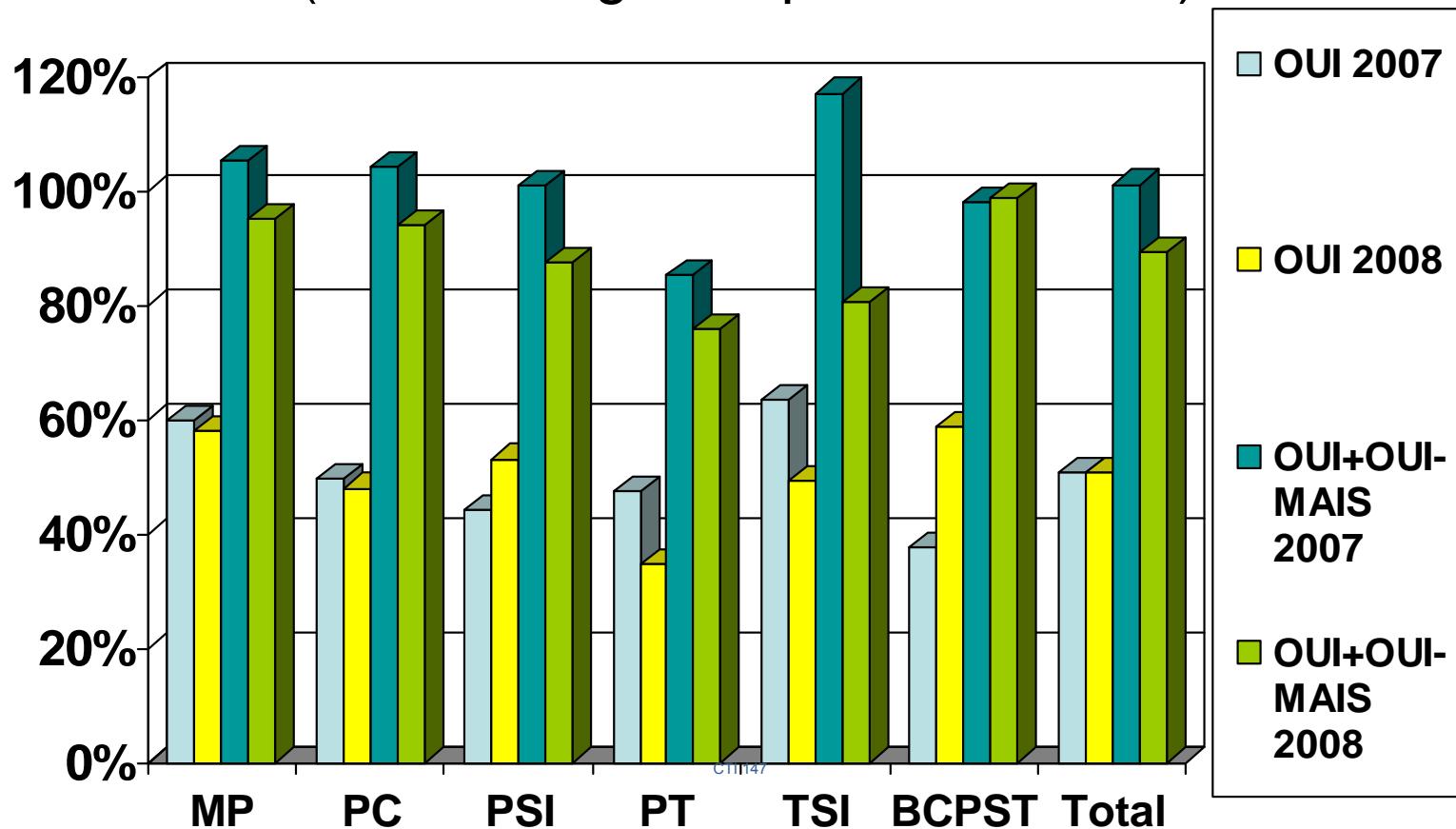
Comparaison Appel 1(25 août) et présents rentrée 2007 hors ATS



Concours Polytech CPGE

Evolution du premier appel

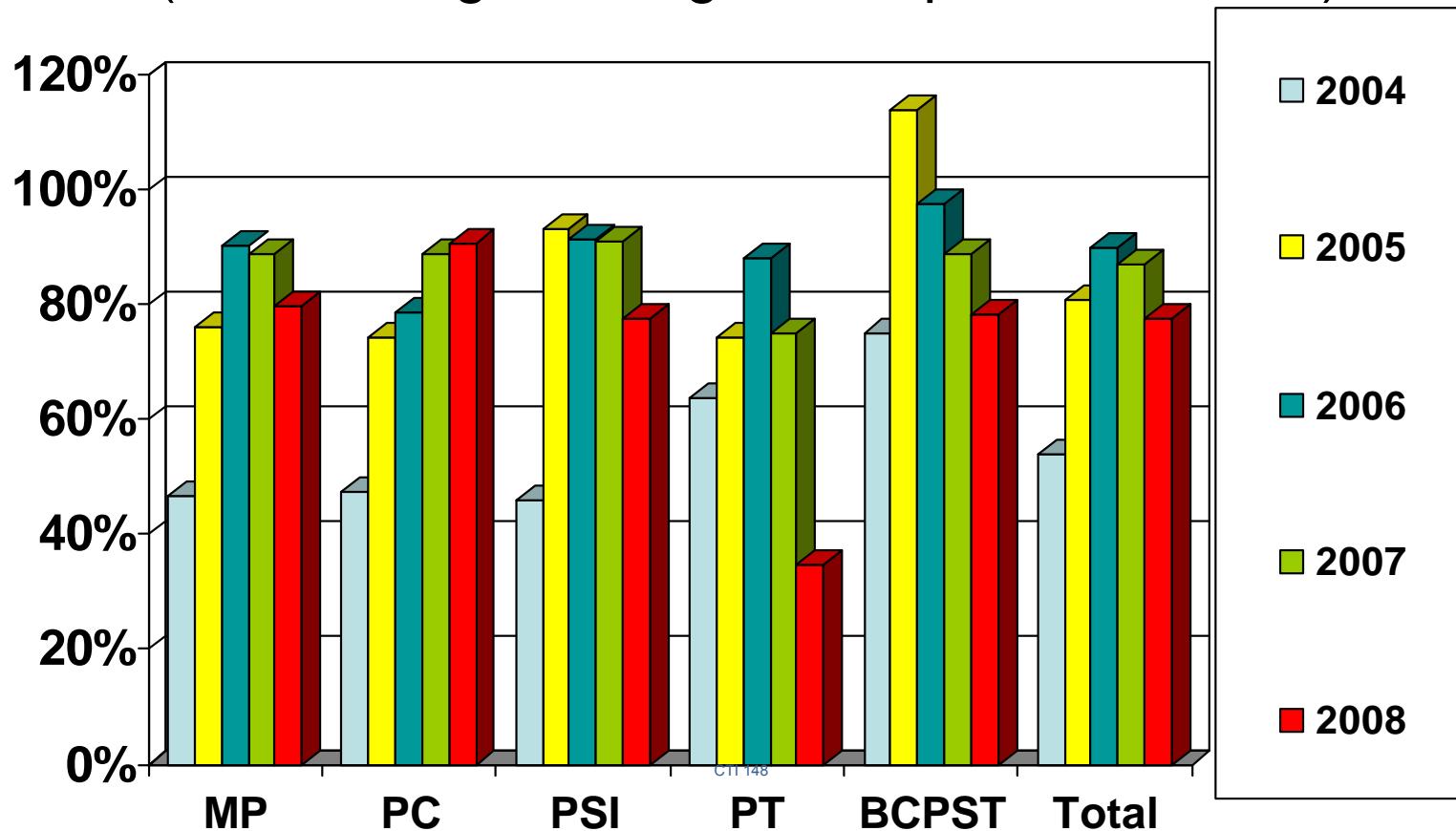
(Pourcentage sur places offertes)



Concours Polytech CPGE

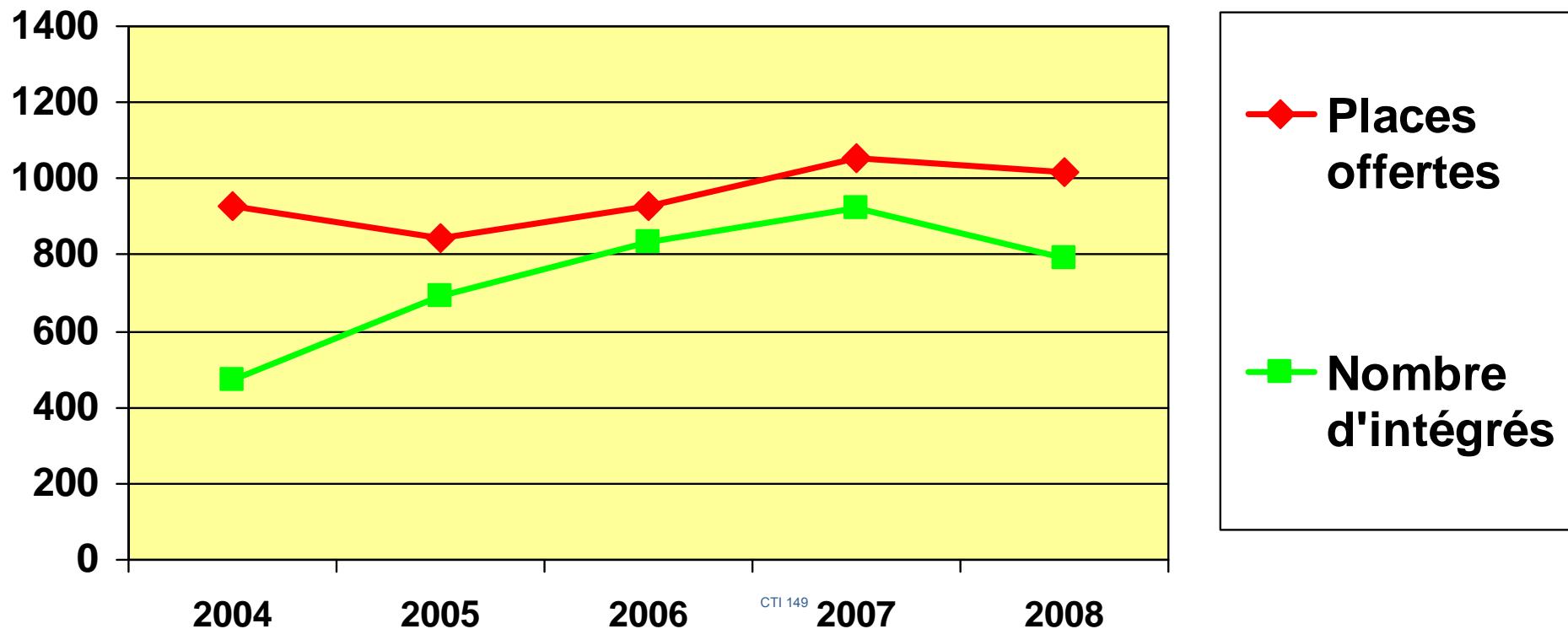
Evolution des résultats

(Pourcentage d'intégrés sur places offertes)



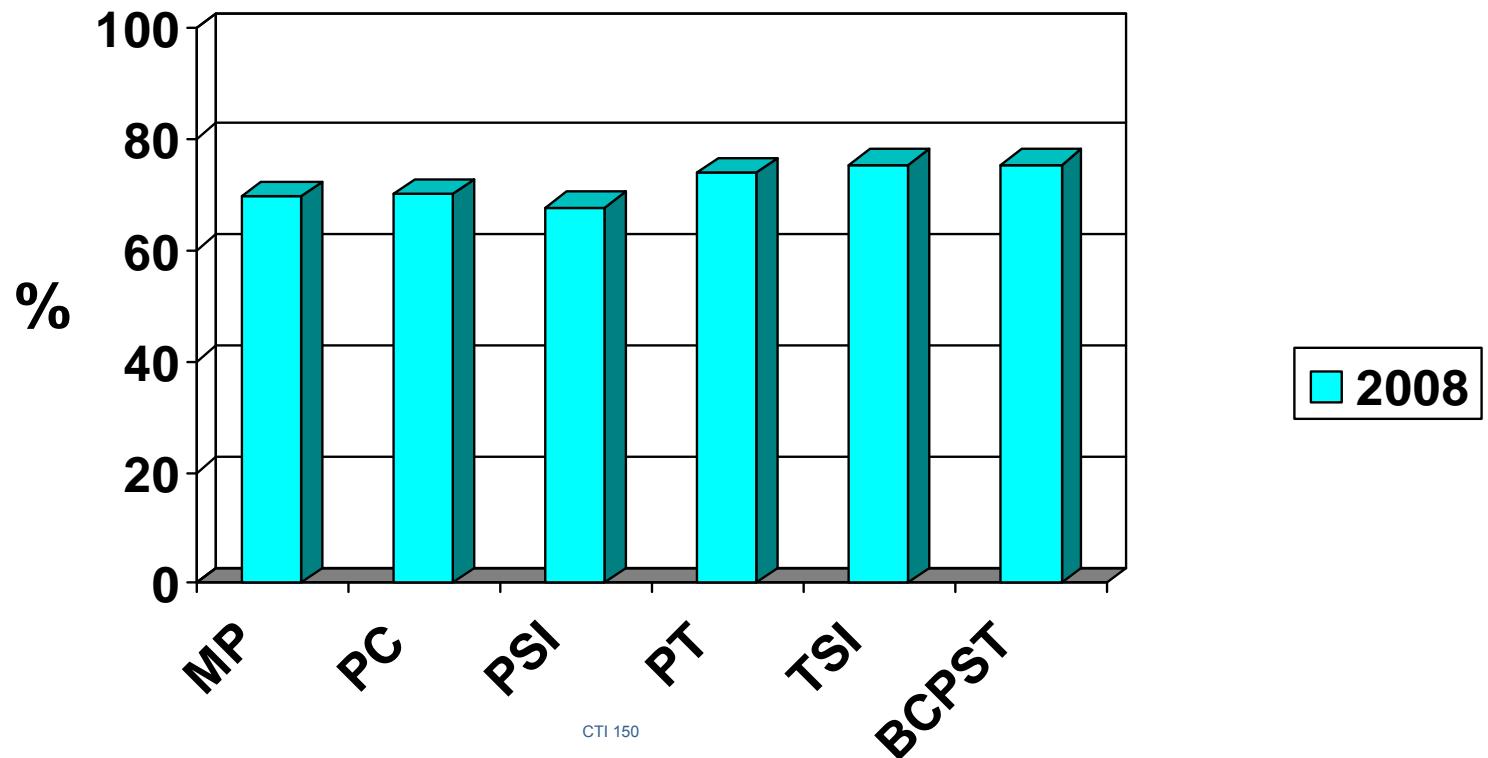
Concours Polytech CPGE (hors ATS)

Evolution des résultats



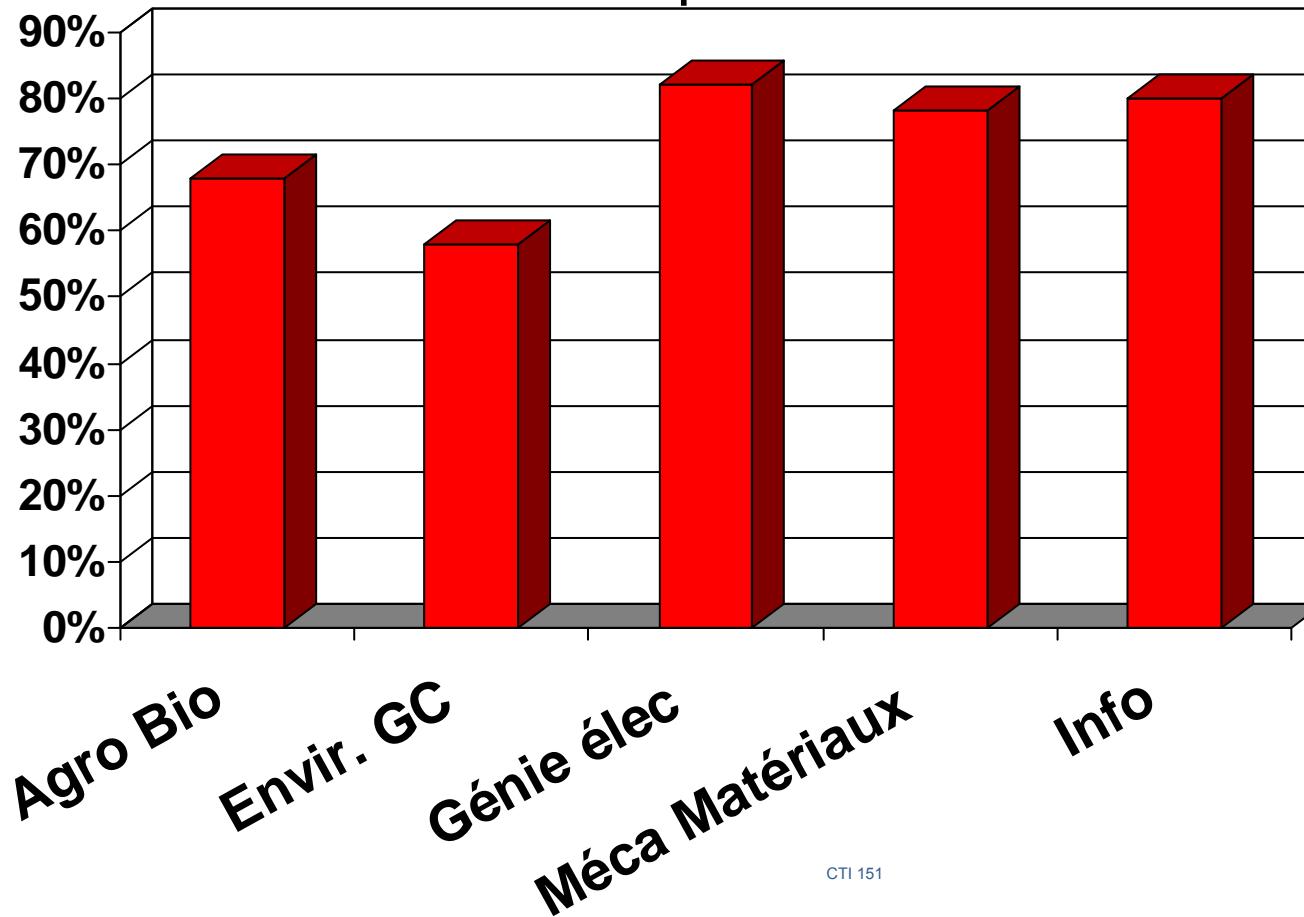
Concours Polytech CPGE

Rang moyen pondéré par origine des candidats intégrés



Concours Polytech CPGE

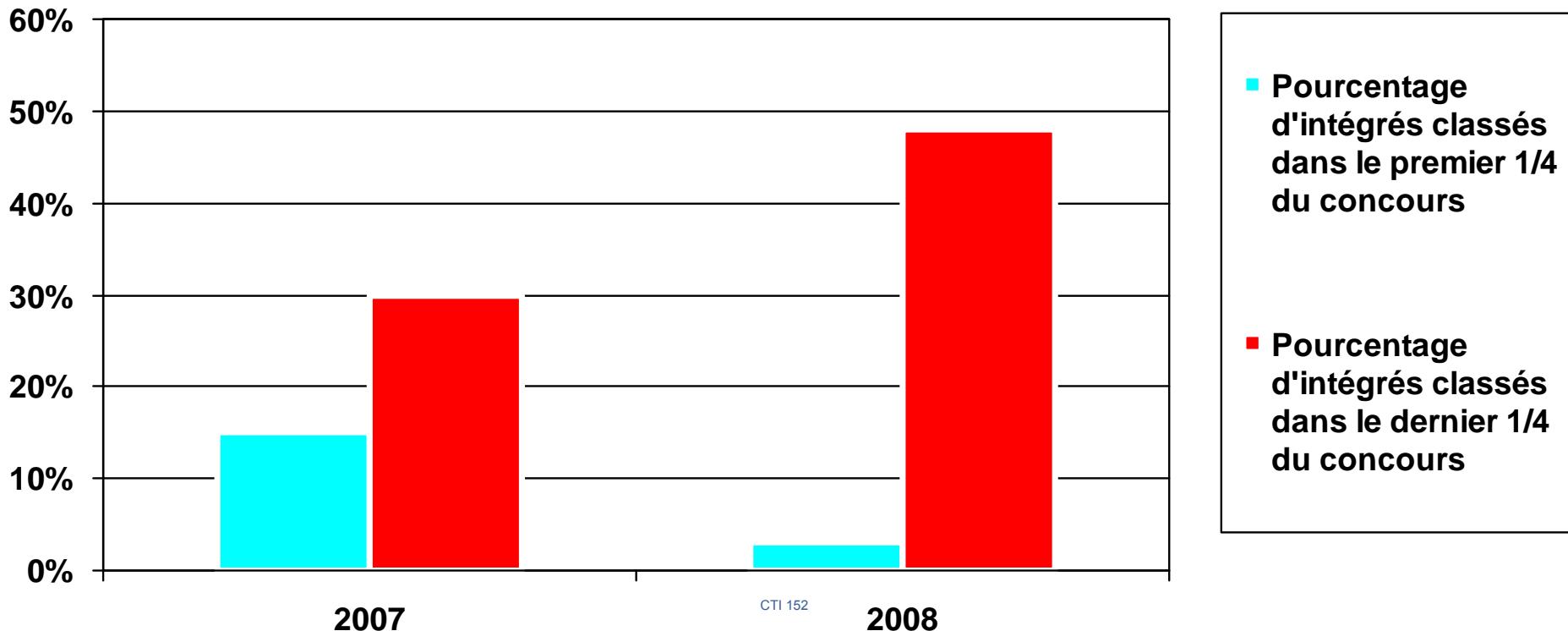
Rang moyen pondéré des candidats intégrés par domaine



■ 2008

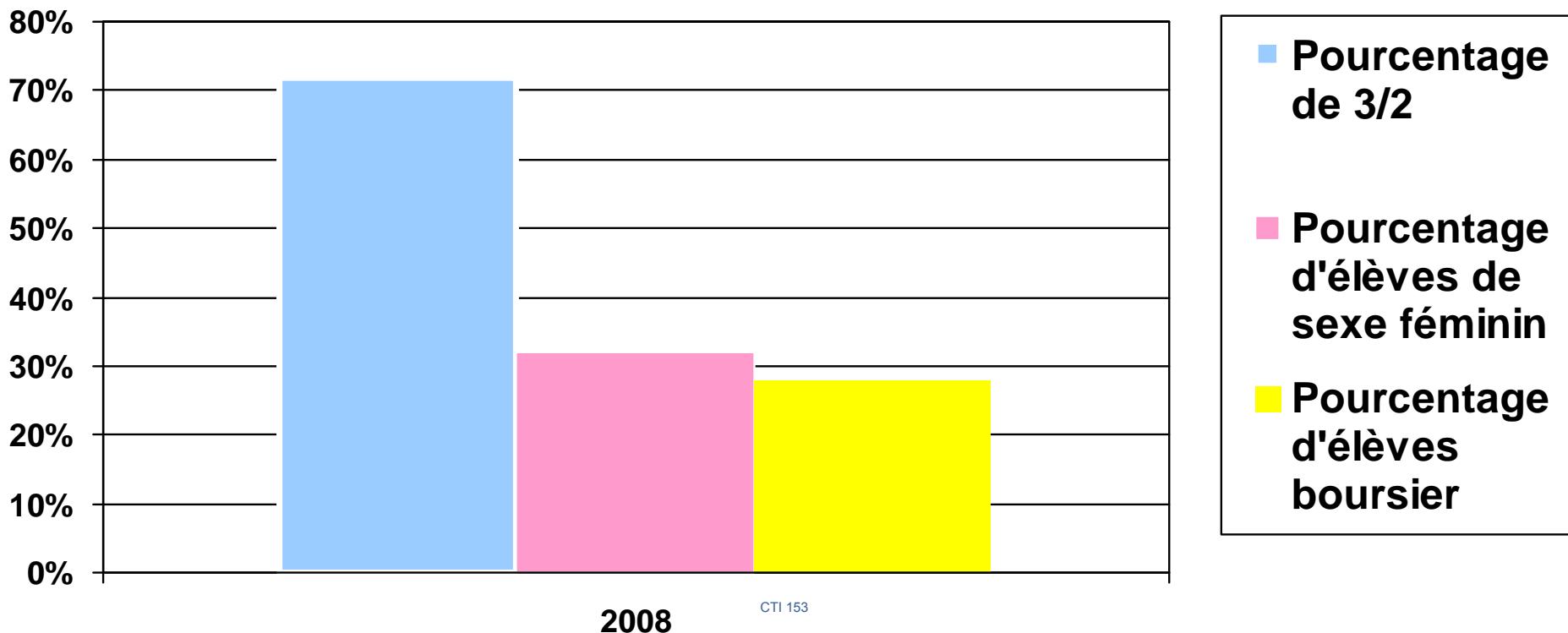
Concours Polytech CPGE (hors ATS)

Evolution des résultats



Concours Polytech CPGE (hors ATS)

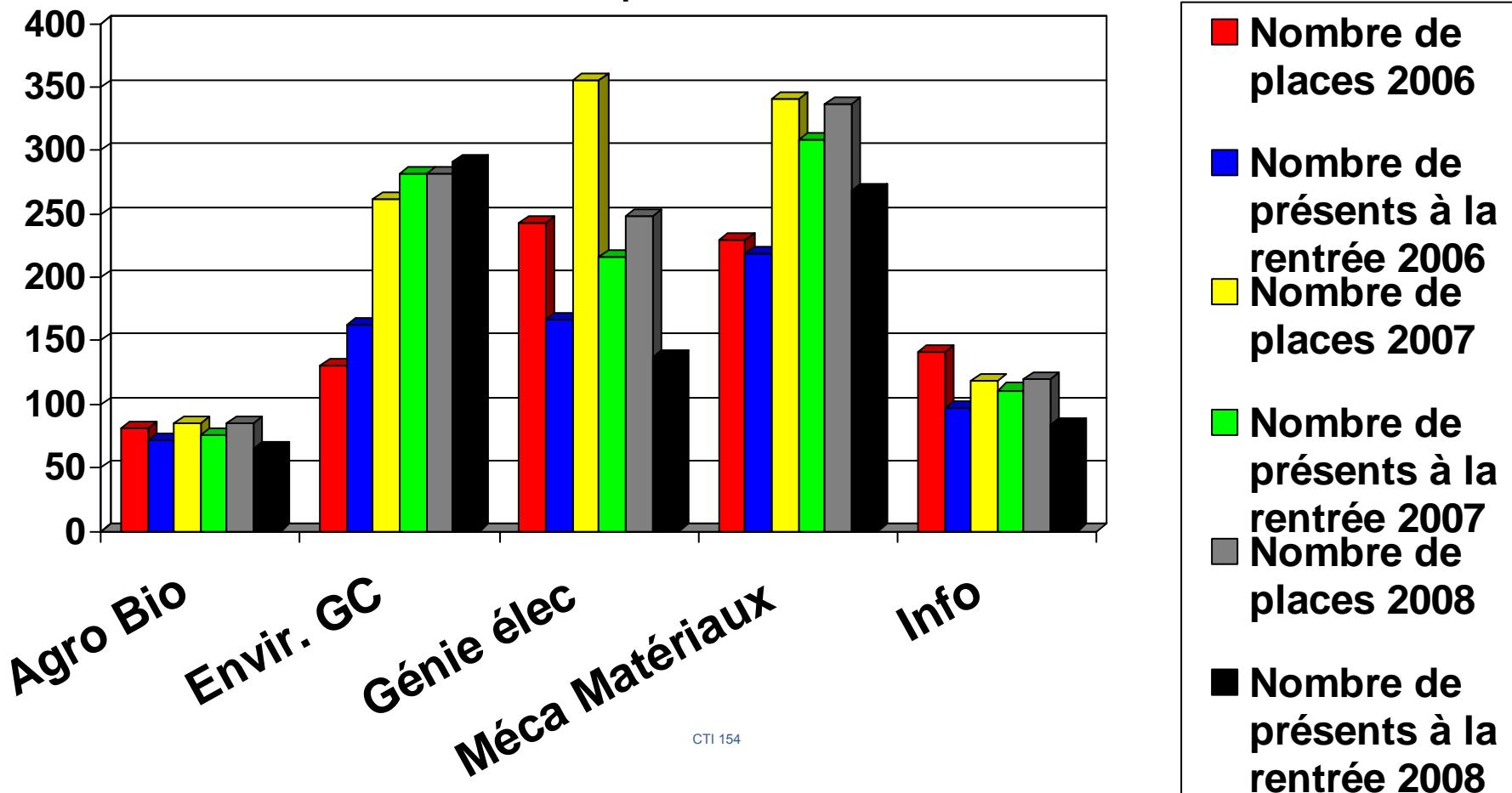
Caractéristiques des candidats intégrés



Concours Polytech CPGE 2008

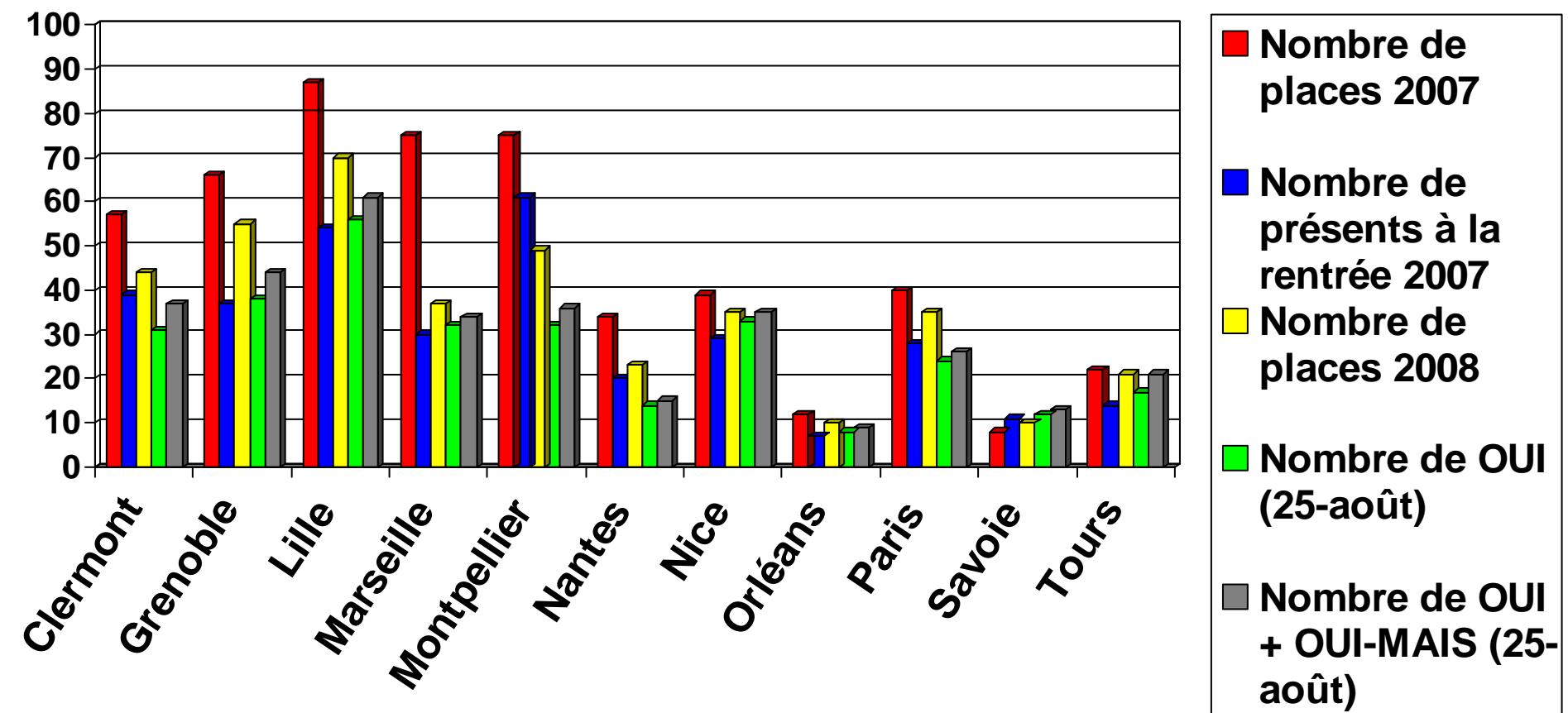
(MP, PC, PSI, PT, TSI, ATS, BCPST)

Bilan par domaines



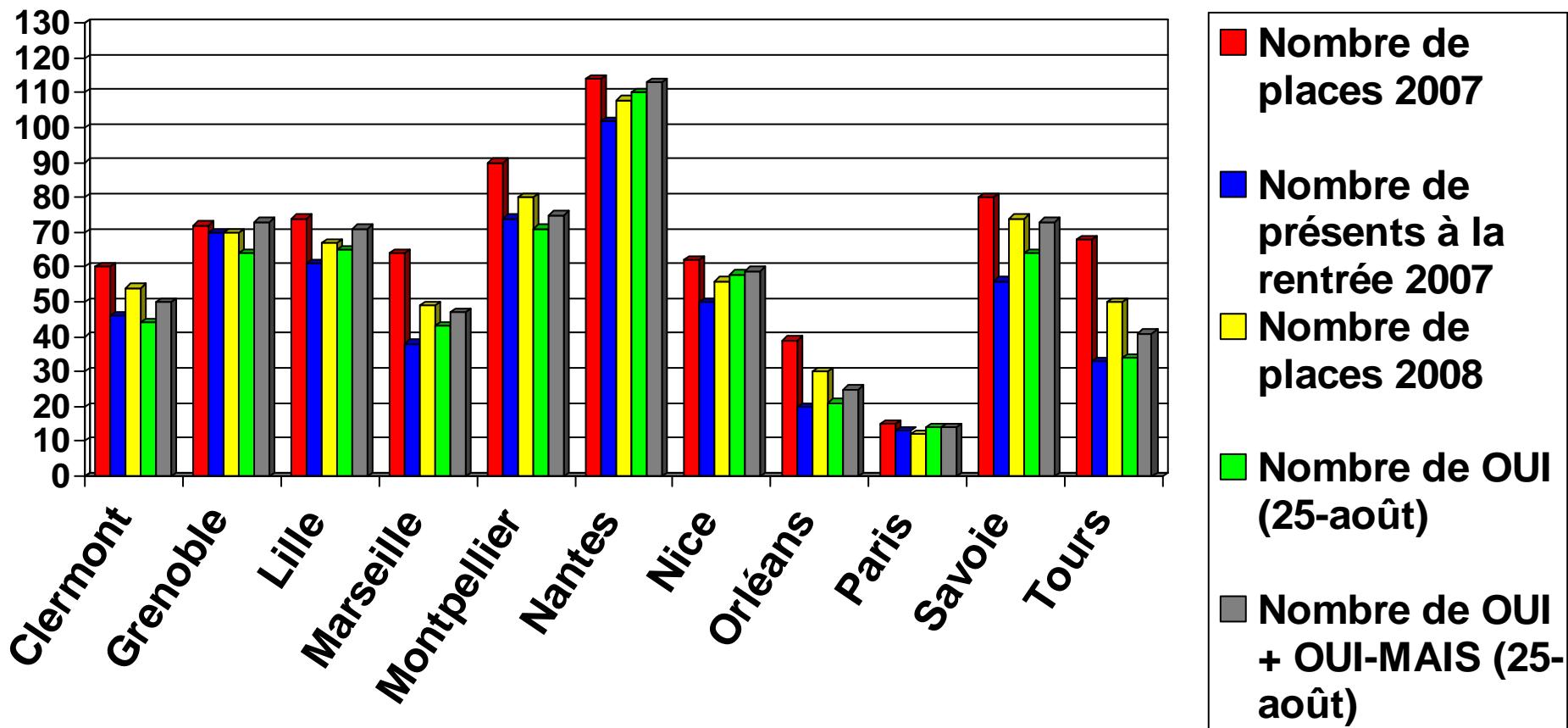
Concours Polytech DEUG-L2 2008

Bilan 25-08-2008 et admis 2007



Concours Polytech DUT 2008

Bilan 25-08-2008 et admis 2007



ANNEXE 19

Charte du réseau Polytech

Charte du Réseau Polytech

Préambule

L'article L.713-2 du Code de l'Éducation définit le concept de centre polytechnique universitaire qui permet de créer au sein d'une université - notamment en rassemblant des formations existantes - un dispositif unique de formation d'ingénieurs, largement pluridisciplinaire et encadrant un nombre important d'élèves ingénieurs en flux et en effectif.

Conçues sur de telles bases, ces nouvelles formations ont pour ambition :

- de simplifier une partie importante du dispositif national de formation des ingénieurs ;
- d'améliorer leur visibilité à l'échelle nationale et internationale ;
- d'offrir aux usagers, en un même lieu, des parcours de formation variés et évolutifs ;
- de diversifier l'origine du recrutement des élèves ingénieurs ;
- de faire bénéficier les élèves ingénieurs des points forts d'un environnement universitaire, notamment le contact régulier avec la recherche et la complémentarité avec les autres cursus universitaires à finalité professionnelle.

L'image du Réseau des écoles polytechniques des universités sera d'autant mieux perçue par le public si chaque formation présente les mêmes caractéristiques et si sa qualité satisfait aux mêmes exigences. Or la loi définit des critères minimaux pour la création des écoles polytechniques des universités, le seul respect de ces critères n'est pas suffisant pour que cette image s'impose aux plans national et international.

À cet effet, cette charte précise les règles et critères permettant de constituer un réseau homogène et fonctionnel d'écoles dotées de principes communs pour leur organisation, leur pédagogie et leur façon de travailler en commun. Elle est complétée par un règlement intérieur.

Les écoles Polytech

Le Réseau Polytech est constitué des 8 écoles fondatrices (les premières écoles polytechniques des universités et les écoles du Réseau Eiffel : Nantes, Marseille, Orléans, Tours, Lille, Montpellier, Grenoble, Clermont-Ferrand) et de l'ensemble des écoles polytechniques des universités qui adhèrent à la présente charte.

Ce sont des écoles du service public d'enseignement supérieur, composantes d'université et régies par l'article L.713-9 du Code de l'Éducation. Elles disposent de moyens budgétaires et en personnel clairement identifiés permettant la réussite de leurs missions.

Situées au sein des universités, les écoles Polytech se doivent de tirer profit de l'environnement de recherche et de soutien à la vie scolaire particulièrement riches. Elles participent à l'élaboration et à la mise en place du contrat quadriennal de leur université.

En tant qu'écoles d'ingénieurs, elles sont organisées au plus près des critères définis par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) : direction forte, implication très significative des représentants industriels dans les instances, autonomie dans les domaines de la pédagogie et des relations industrielles, etc.

Au moins la moitié des enseignements doivent être assurés par des personnels titulaires affectés à l'école. De même un nombre significatif de personnels administratifs et techniques doit être affecté à l'école.

Leurs directeurs sont membres de droit de la Conférence des Chefs d'Établissement de l'Enseignement Supérieur (CCEES) et de la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI). Ils sollicitent l'adhésion de leur école à la Conférence des Grandes Écoles (CGE).

Les écoles Polytech sont soucieuses d'une évaluation extérieure régulière en vue d'une reconnaissance internationale de la marque Polytech en plus des évaluations réglementaires inhérentes à leur statut.

1 - Structuration du Réseau

Le Réseau Polytech est un réseau national d'écoles d'ingénieurs à fort maillage territorial, couvrant l'ensemble des secteurs industriels et offrant tous les types de formation. Son fonctionnement est fondé sur le partage des responsabilités, la totale confiance et la transparence entre les écoles. Des structures souples de concertation permettent de développer des actions communes et de faire évoluer de façon coordonnée leurs formations.

Le règlement intérieur précise les modalités pratiques de fonctionnement du Réseau et en particulier les conditions précises d'intégration ou d'exclusion d'une école ou d'un groupe d'écoles. Les décisions du Réseau sont prises par la direction du Réseau constituée :

- des directeurs des écoles membres parmi lesquelles est choisi le coordinateur ;
- du directeur du Service Inter Universitaire (SIU) qui permet la gestion des actions communes ;
- du délégué général qui assiste le coordinateur dans la gestion administrative du Réseau.

Chaque école Polytech est représentée au sein du conseil de gestion du SIU. La Commission Nationale Pédagogique Polytech (CNPP) permet aux écoles d'analyser leurs pratiques pédagogiques, de formuler des propositions d'innovation et de promouvoir le travail effectué dans les écoles Polytech. Elle joue à la fois un rôle d'orientation stratégique et d'assurance qualité Polytech. La création de nouvelles spécialités doit faire l'objet d'une concertation au sein du Réseau.

2 - Orientations pédagogiques

Tout en fournissant une large base de culture scientifique et technique, les écoles Polytech préparent à des métiers d'ingénieurs variés, définis par les spécialités du diplôme.

Ces spécialités sont réparties en cinq domaines thématiques intitulés :

- Agroalimentaire, biotechnologies, sécurité, santé
- Environnement, aménagement, génie civil
- Génie électrique, informatique industrielle, électronique
- Mécanique, énergie, matériaux
- Informatique, modélisation, gestion

Chaque école doit couvrir au moins trois domaines. Les responsables de spécialités d'un domaine s'engagent à travailler ensemble pour harmoniser leurs pratiques, communiquer avec le secteur industriel concerné, suivre le marché de l'emploi dans ce secteur et veiller au bon équilibre des complémentarités entre écoles. Le but est d'offrir une palette la plus large possible de compétences - seules ou associées aux autres écoles du Réseau.

2.1 - Recrutement

La base de recrutement des élèves ingénieurs est large :

- *en formation initiale sous statut d'étudiant* : titulaires du baccalauréat (procédure concours), élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (concours sur épreuves), concours pour les étudiants ayant cumulé au moins 120 ECTS (correspondant à un niveau au moins bac+2 : DUT, L2, Licence, M1),
- *en formation initiale sous statut d'apprenti* selon les procédures spécifiques à ce type de formation avec le souci de diversifier le vivier,
- en formation continue.

En formation initiale sous statut d'étudiant, leur recrutement se fait selon un concours commun et des procédures communes : une seule candidature, un seul jury. Le nombre de places offertes par chaque école est défini au niveau du Réseau.

Les écoles mettent en œuvre des moyens communs pour le recrutement d'étudiants à l'étranger.

Le recrutement commun étant un des principaux atouts du Réseau Polytech, tout changement de procédure de recrutement d'une école doit recevoir un avis favorable qualifié du Réseau. En formation initiale par apprentissage, la concertation régulière entre les écoles concernées et les organismes extérieurs, comme les Instituts des Techniques d'Ingénieurs de l'Industrie (ITII), favorise l'harmonisation des procédures tout en prenant en compte les contraintes réglementaires spécifiques à l'apprentissage.

2.2 - Le Réseau Polytech dans la société

Afin d'assurer leur mission de service public, les écoles Polytech sont attentives à ce que l'accès aux études d'ingénieur soit ouvert au plus grand nombre. Pour cela elles mènent des actions d'ouverture sociale en liaison avec les collèges et les lycées. Elles mettent en place des méthodes pédagogiques adaptées et/ou des parties de cursus différencierées permettant la réussite d'élèves ingénieurs d'origines variées.

Les écoles Polytech ont vocation à jouer un rôle moteur dans la prise en compte des problèmes d'environnement et de société. Elles s'engagent à tout mettre en œuvre pour que les ingénieurs Polytech intègrent la dimension éthique, sociétale et humaine dans leur métier. En particulier, les écoles agissent pour favoriser la parité homme-femme à la fois dans le métier d'ingénieur, mais aussi dans le partage des responsabilités. Elles s'engagent à enseigner le métier d'ingénieur dans un contexte de développement durable.

Les écoles Polytech s'engagent à promouvoir les qualités nécessaires au progrès de la science : la curiosité scientifique, la rigueur du raisonnement et l'esprit critique. Par des actions régulières, elles encouragent les jeunes à s'investir dans les études scientifiques technologiques.

2.3 - Organisation pédagogique

Les écoles Polytech proposent une scolarité organisée de façon modulaire (selon les normes ECTS) facilitant une large mobilité des élèves.

En formation initiale sous statut d'étudiant, cette scolarité comprend deux cycles :

- *le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP)* du S1 au S4 régi par une charte spécifique, réalisé en partie au sein du cursus Licence,
- *le cycle ingénieur* du S5 au S10 organisé au sein de l'école.

Les formations Polytech :

- visent un haut niveau scientifique et permettent le contact régulier des élèves ingénieurs avec les laboratoires et les entreprises impliqués dans la recherche, l'innovation et la valorisation. Par leur appartenance à l'université, elles offrent à leurs élèves un large accès à la formation par la recherche et à la recherche,
- développent l'aptitude à l'autonomie en favorisant, en particulier, une pédagogie par projets, les initiatives associatives et citoyennes,
- donnent des capacités de management, et permettent à l'élève d'intégrer une approche globale de l'activité industrielle, en étroite collaboration avec les entreprises.

Les écoles attachent une attention toute particulière à la formation générale de l'ingénieur, en y incluant des préoccupations de l'entreprise et de la société (langues, ressources humaines, risques...).

Elles ont le souci d'améliorer de façon continue leur pédagogie. Elles participent régulièrement aux travaux de la Commission Nationale Pédagogique Polytech. Elles s'engagent à mettre en place les réformes proposées par la direction du Réseau décidées conformément au règlement intérieur.

3 - Rayonnement

Les écoles Polytech sont attachées au développement de la recherche, notamment en association avec les grands organismes et les milieux industriels. Pour cela, elles se dotent d'un Conseil de la recherche propre à l'école et participent régulièrement aux travaux de la Commission Recherche du Réseau. Elles doivent viser pour leurs enseignants chercheurs et les équipes de recherche un haut niveau de reconnaissance nationale et internationale.

L'implication des milieux socio-économiques dans la vie de l'école doit se traduire par une forte représentation statutaire des personnalités extérieures. Cette représentation ne peut être inférieure à 40% au sein du Conseil de l'école ou au sein du Conseil de perfectionnement (ou d'évaluation suivant la terminologie).

L'ouverture internationale est un axe majeur du développement des écoles Polytech, pour la formation de leurs élèves et pour le recrutement d'étudiants étrangers. L'organisation en réseau rend plus efficaces les réponses aux appels d'offres européens et la création de partenariats avec des réseaux universitaires étrangers de qualité.

Les écoles du Réseau s'engagent à rendre obligatoire une mobilité internationale que ce soit par des stages, des projets ou des semestres suivis dans un établissement partenaire. Les écoles développent des stratégies d'aide financière ou logistique afin de faciliter ces séjours. En plus de la maîtrise de l'anglais, elles doivent apporter aux élèves la pratique d'une seconde langue vivante étrangère.

Les écoles Polytech s'inscrivent dans le contexte européen de l'enseignement supérieur et cherchent à faciliter l'accueil d'étudiants étrangers, en particulier non francophones. Elles favorisent la mise en place d'enseignements en anglais dans le cursus ingénieur. Elles sont membres du réseau "n+i" (CAMPUS FRANCE).

Elles doivent travailler avec leurs Bureaux Des Élèves (BDE) et leurs associations d'anciens élèves à la promotion du Réseau Polytech en termes d'image et de notoriété. Elles encouragent pour cela les manifestations ouvertes aux élèves et anciens élèves du Réseau.

4 - Engagements

En acceptant la charte Polytech, l'école s'engage :

- à intégrer l'ensemble de ses actions dans sa mission de service public au sein des universités et respecter les règles de solidarité entre écoles d'ingénieurs,
- à respecter l'ensemble des documents régissant la vie du Réseau dont le règlement intérieur, la charte des PeIP (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech), la charte internationale,
- à promouvoir la marque Polytech dans toutes ses actions de communication,
- à participer à toutes les actions décidées par la direction du Réseau,
- à prendre en charge un secteur d'activité au nom du Réseau,
- à désigner un représentant actif dans chacun des groupes Réseau,

- à participer de façon assidue et constructive à toutes les réunions du Réseau qu'elles soient générales, thématiques ou spécifiques,
- à signer la charte nationale des stages,
- à signer la charte sur les conduites à risques (BNEI-CDEFI),
- à jouer un rôle moteur dans l'application de la charte pour l'égalité des chances (ministères, CDEFI, CPU, CGE),
- à suivre régulièrement les travaux de la CGE, de la CDEFI, du réseau "n+i" et plus généralement des structures que la direction du Réseau soutient officiellement,
- à mettre en œuvre, appliquer la démarche qualité et susciter l'apport du Réseau à cette fin.

Pour les actions de communication, l'école s'engage :

- à n'utiliser que le nom Polytech'N, où N est un lieu géographique défini par le Réseau sur tous les documents (si besoin, utilisation de l'appellation "École polytechnique universitaire..." quelle que soit la dénomination de l'arrêté de création),
- à respecter la charte graphique Polytech,
- à participer aux actions de communication du Réseau (plaquettes de présentation synthétique des écoles, participation aux forums et salons, contribution au site Web, insertions publicitaires...)
- à informer préalablement le Réseau avant toute communication,
- à animer des actions internationales avec d'autres écoles ou instituts de même type et de même niveau des universités étrangères,
- à répondre de façon coordonnée au sein du Réseau à toute sollicitation publicitaire et aux enquêtes destinées à un classement des écoles.

Pour sa politique pédagogique, l'école s'engage :

- à mettre en place les procédures permettant l'échange des élèves entre les écoles, en particulier au niveau de la dernière année,
- à mettre en commun des modules de formation spécifiques, mis à disposition par les technologies de l'information et de la communication,
- à harmoniser les procédures de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- à un développement concerté d'innovations pédagogiques, (enseignement à distance, TICE, VAE),
- à une adaptation concertée aux dispositions de l'espace européen de l'enseignement supérieur,
- à donner une dimension Réseau aux différentes formations pour les étrangers au niveau "master",
- au développement des échanges d'étudiants avec les autres écoles (ou instituts) polytechniques des universités étrangères.

L'école s'engage :

- à participer aux enquêtes régulières sur l'insertion des élèves et le devenir des anciens élèves,
- à fournir chaque année un bilan d'activités permettant un suivi régulier de l'activité Réseau.

Les écoles membres en 2008 :

- Polytech'Clermont-Ferrand
cpu* en projet



- Polytech'Grenoble
créée le 04/09/2002



- Polytech'Lille
créée le 04/04/2002



- Polytech'Marseille
créée le 14/05/2001



- Polytech'Montpellier
créée le 23/10/2003



- Polytech'Nantes
créée le 21/12/1999



- Polytech'Nice-Sophia
créée le 02/03/2005



- Polytech'Orléans
créée le 16/04/2002



- Polytech'Paris-UPMC
créée le 24/08/2005



- Polytech'Savoie
créée le 05/07/2006



- Polytech'Tours
créée le 02/07/2002



En 2008, le Réseau Polytech représente :

- 9 400 élèves ingénieurs (dont 900 apprentis)
- 1 000 enseignants chercheurs permanents
- 2 700 ingénieurs diplômés (flux annuel)
- 36 000 ingénieurs anciens élèves
- un environnement de recherche de 11 grandes universités scientifiques
- 50 spécialités d'ingénieur



* centre polytechnique universitaire (Code de l'Éducation L713-2) CTI 165

